

# Rapport annuel

1er juillet 2020 – 30 juin 2021

Un monde, un Internet



---

## TABLE DES MATIERES

À PROPOS DE L'ICANN	3
LETTRE DU PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL	4
LETTRE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	7
APERÇU FINANCIER DE L'EXERCICE FISCAL 2020	9
FAITS SAILLANTS DES FINANCES DE L'EXERCICE FISCAL 2020	10
RÉALISATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ICANN	16
RÉALISATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE L'ICANN	18
REALISATIONS DES AUTRES GROUPES DE LA COMMUNAUTE	28
REALISATIONS DE L'ORGANISATION ICANN	29
RAPPORTS RÉGIONAUX	45
RAPPORT DE TRANSPARENCE	78
RAPPORT ANNUEL RELATIF À LA MISE EN OEUVRE DES PROCESSUS DE RÉVISION	84
REMBOURSEMENT DE FRAIS ET AUTRES PAIEMENTS AUX ADMINISTRATEURS	123
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ICANN	125
DIRIGEANTS DE LA COMMUNAUTÉ	127
ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'ICANN	130
REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ	132
TERMES ET ACRONYMES DE L'ICANN	135

---

## À propos de l'ICANN

La mission de l'ICANN consiste à garantir un Internet mondial sûr, stable et unifié. Pour contacter une personne sur Internet, vous devez saisir une adresse sur votre ordinateur ou autre dispositif : un nom ou un numéro. Cette adresse doit être unique pour permettre aux ordinateurs de s'identifier entre eux. L'ICANN coordonne ces identificateurs uniques à l'échelle mondiale. L'ICANN a été fondée en 1998 en tant qu'organisation à but non lucratif, reconnue d'utilité publique. Elle rassemble au sein de sa communauté des participants du monde entier.

[POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS au sujet de la mission, des engagements et des valeurs fondamentales de l'ICANN, consultez ses statuts constitutifs.](#)

[POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS sur l'exigence relative à la présentation de rapports annuels, consultez les statuts constitutifs de l'ICANN.](#)

---

# Lettre du président-directeur général

Guidée par l'intérêt public mondial, l'organisation ICANN facilite et soutient le travail du Conseil d'administration et de la communauté en vue de garantir un Internet global stable, sûr et unifié. L'année dernière a mis à l'épreuve certains systèmes que nous avons construits ensemble, mais en puisant dans les connaissances, l'expérience et la créativité de notre organisation et de notre communauté, nous avons fait preuve de résilience face à ces nouveaux défis.

Pendant mon mandat en tant que président-directeur général de l'ICANN, j'ai insisté sur l'importance de la planification et de l'établissement des priorités. Nous assistons aujourd'hui à l'aboutissement de plusieurs initiatives de la communauté qui ont des impacts majeurs. Le volume, l'ampleur et les interdépendances des recommandations qui en découlent nous imposent d'évaluer en amont chaque nouvelle initiative en vue de déterminer les ressources à allouer pour soutenir ces efforts. Identifier les priorités dans notre travail nous permettra de servir plus efficacement la communauté, tout en respectant notre engagement fondamental à l'égard de la responsabilité et de la transparence.

Il est essentiel de prévoir des ressources adéquates pour les recommandations découlant de ces importantes initiatives menées par la communauté. Sur le plan financier, nous sommes bien placés pour commencer. En partenariat avec le Conseil d'administration, nous avons pleinement reconstitué notre fonds de réserve et créé un fonds spécial pour mettre en œuvre plus rapidement les recommandations de la communauté.

La nouvelle étape de conception opérationnelle (ODP) demandée par le Conseil d'administration et mise en œuvre par l'organisation permettra d'évaluer les besoins en ressources, les délais, les dépendances et les risques associés aux recommandations approuvées par le Conseil de la GNSO. Le résultat de cette étape, à savoir l'évaluation de la conception opérationnelle, aidera à éclairer les délibérations du Conseil d'administration sur les recommandations. Notre première ODP, lancée en avril 2021, a pour objectif d'évaluer le système normalisé d'accès et de divulgation (SSAD) des données d'enregistrement non publiques proposé à l'étape 2 du processus accéléré d'élaboration de politiques sur la spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des gTLD. Notre deuxième ODP est destinée à évaluer les recommandations issues du processus d'élaboration de politiques pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. L'ODP sera un outil puissant pour l'évaluation des recommandations et contribuera à garantir une mise en œuvre plus efficace.

Par définition, le modèle multipartite repose sur la collaboration. Nous avons apporté des innovations à notre environnement de travail virtuel en nous dotant d'outils essentiels qui nous ont permis de travailler efficacement pendant les restrictions de voyage liées à la pandémie, mais aussi d'améliorer les conditions de collaboration à distance de notre communauté mondiale à l'avenir. Des changements majeurs ont été apportés à notre environnement technique afin de créer et de proposer une plateforme virtuelle sûre et évolutive pour remplacer nos espaces de réunion physiques traditionnels. Nous avons organisé avec succès plusieurs réunions virtuelles qui ont rassemblé des milliers de personnes, et nous avons amélioré les fonctionnalités de notre plateforme de réunions virtuelles en proposant, entre autres, des services multilingues.

Les réunions et événements de l'ICANN sont fondamentaux pour les activités de collaboration de la communauté. En partenariat avec la communauté nous travaillons à la planification de la

---

future structure de nos réunions et de nos événements de sorte à garantir la représentation et à tenir la promesse du modèle multipartite. Dans le cadre de nos efforts d'amélioration continue, nous intégrerons les enseignements tirés de cette dernière année dans nos futurs événements.

L'Initiative relative à la transparence des informations a franchi une étape importante cette année avec le lancement d'une nouvelle fonction de recherche pour plus de 38 000 pages de contenu et d'une option d'abonnement aux actualités de l'ICANN. L'équipe a commencé à travailler sur l'accessibilité et la cohérence des contenus des sites des organisations de soutien et des comités consultatifs, ce qui constitue une nouvelle étape dans l'amélioration de l'ensemble de l'écosystème des sites web de l'ICANN.

Chaque année, je travaille en partenariat avec le Conseil d'administration à l'établissement d'objectifs qui visent à aider l'organisation à établir des priorités, à relever de nouveaux défis et à mener à bien des projets existants avec une nouvelle orientation stratégique. Voici les objectifs établis pendant l'exercice fiscal 2021 :

- Travailler en collaboration avec les dirigeants de la communauté, le Conseil d'administration et le personnel régional de l'organisation à la mise au point d'une stratégie efficace de reprise des activités régionales et mondiales de promotion de la participation en présentiel.
- Accroître la visibilité de l'ICANN et ses activités dans les domaines législatif et de la gouvernance de l'Internet grâce à un travail d'analyse et de sensibilisation accru, ce qui nous permettra d'évaluer et de répondre plus efficacement aux nouveaux projets ayant un impact sur la mission de l'ICANN.
- Élaborer un cadre d'évaluation des outils et des initiatives que l'organisation ICANN a mis en place pour aider la communauté dans son processus de prise de décision, fournir des données à l'équipe en charge de la conformité ou mettre à disposition des parties prenantes des informations pertinentes.
- Accélérer la transition vers la Plateforme de transparence des informations dans le cadre de notre objectif général de simplification de nos canaux de communication.
- Créer un poste d'économiste spécialisé pour analyser l'évolution du marché des systèmes de noms de domaine (DNS) et augmenter la capacité de l'organisation ICANN à évaluer l'impact des politiques sur la communauté Internet mondiale.
- Collaborer et communiquer avec les parties prenantes sur les mécanismes existants et proposés destinés à soutenir les efforts pour préserver la sécurité et la stabilité du DNS.
- Construire une interface permettant d'informer et d'être informé par la communauté sur des évolutions réglementaires susceptibles d'affecter la capacité de l'ICANN à s'acquitter de sa mission et de ses obligations prévues dans les statuts constitutifs.
- Renouveler la volonté de travailler au service de la communauté mondiale de l'ICANN et collaborer avec le Conseil d'administration pour répondre aux évolutions régionales.
- Concevoir et mettre en œuvre un plan visant à garantir une résilience financière durable lors des périodes de turbulence de l'économie mondiale.
- Mettre en œuvre les résultats de l'initiative dite de Renforcement de l'efficacité du modèle multipartite de l'ICANN, selon les instructions du Conseil d'administration.

Pour l'exercice fiscal 2022, le Conseil d'administration a défini des objectifs qui nous permettent de mettre à profit nos réalisations et de relever de nouveaux défis. Je suis reconnaissant de l'occasion qui m'a été donnée de diriger l'organisation ICANN en cette période extraordinaire. Je suis impatient de voir ce que nous - la communauté de l'ICANN, le Conseil d'administration et l'organisation - construirons l'année prochaine au service de la mission de l'ICANN.

---

Cordialement,

Göran Marby

Président-directeur général

[EN SAVOIR PLUS sur le bureau du président-directeur général.](#)

[EN SAVOIR PLUS sur les objectifs de Göran Marby pour l'exercice fiscal 2021.](#)

[EN SAVOIR PLUS sur les objectifs de Göran Marby pour l'exercice fiscal 2022.](#)

---

# Lettre du président du Conseil d'administration

L'année difficile qui vient de s'achever a montré à quel point l'Internet est essentiel pour les individus du monde entier. Alors que son utilisation a explosé lors de la pandémie, le système des noms de domaine a bien fonctionné, comme prévu. Voilà qui témoigne de nos efforts collectifs de soutien à la mission de l'ICANN consistant à garantir un Internet global stable, sûr et unifié. Notre mission est d'une importance critique, aujourd'hui plus que jamais.

## Accroître la résilience

Le Conseil d'administration de l'ICANN reste concentré sur la stabilité et la continuité, tout en cherchant des moyens d'améliorer sa collaboration avec la communauté et l'organisation dans le cadre de sa mission. Le monde connaît des changements majeurs, et notre secteur évolue lui aussi à grande vitesse. Le plan stratégique pour les exercices fiscaux 2021-2025 continue de nous guider. Dans un monde (et un secteur) en constante évolution, notre processus de planification stratégique nous permet d'adapter notre plan stratégique aux nouveaux enjeux qui se présentent et nous fournit un cadre de réponse souple.

Le Conseil d'administration de l'ICANN, la communauté et l'organisation ont une longue liste de tâches, et la détermination de la priorité, du niveau de ressources et du soutien accordé à chaque élément figure en tête de notre agenda commun. Les travaux de planification effectués par le Conseil d'administration avec l'organisation ont amélioré notre capacité d'anticipation, et des outils financiers, tels que le fonds spécial pour la mise en œuvre des recommandations de la communauté (SFICR), nous aideront à accélérer les travaux des projets que nous avons convenu de mener ensemble. De plus, le fonds de réserve a été pleinement reconstitué, ce qui renforce notre résilience en cette période d'incertitude.

## Favoriser l'inclusion

L'environnement de travail virtuel a transformé la façon dont nous atteignons nos objectifs. Nous sommes passés à côté d'interactions en face à face, surtout lors de réunions, ateliers et conférences. La communauté de l'ICANN constitue un groupe mondial, multiculturel et multilingue, et certains aspects du contexte social, important pour notre collaboration, peuvent être passés sous silence lorsque l'on communique par des écrans. La nécessaire adaptation aux fuseaux horaires s'est avérée être un défi supplémentaire. Nous avons constaté qu'avec ces nouvelles conditions, davantage de temps est requis pour mener à bien les travaux et les participants doivent faire preuve d'une plus grande flexibilité. L'ensemble de la communauté, et en particulier les membres habitués aux interactions en face à face, ont davantage conscience des contraintes liées à une participation à des téléconférences tard le soir ou tôt le matin, ainsi que des efforts déployés par un grand nombre de personnes à travers le monde pour assurer la réussite du modèle multipartite de l'ICANN.

L'environnement de travail virtuel a procuré de nombreux avantages inattendus : réduction de l'empreinte carbone, économies et hausse des interactions volontaires. Les restrictions de déplacement ont renforcé l'accent mis sur l'innovation et l'amélioration de nos outils d'interaction virtuelle, et bon nombre de ces outils seront utilisés à l'issue de la pandémie en tant que compléments des réunions physiques. S'inspirer de ces initiatives fructueuses nous aidera à promouvoir l'inclusion de tous ceux qui souhaiteraient participer aux réunions publiques de l'ICANN et aux activités d'élaboration de politiques.

---

## Construire notre agenda

Au cours de l'exercice fiscal 2021, le Conseil d'administration a poursuivi ses discussions sur des questions clés, dont les menaces à la sécurité du système des noms de domaine, la réponse aux évolutions politiques et réglementaires mondiales ayant un impact sur l'écosystème de l'ICANN, la prochaine série de domaines génériques de premier niveau et l'évolution du modèle multipartite.

La transparence et la responsabilité sont au cœur de tout ce qu'entreprend le Conseil d'administration de l'ICANN. Nous continuons à chercher des moyens d'ancrer plus durablement ces valeurs dans nos processus ordinaires. Cette année, le Conseil d'administration a lancé la première étape de conception opérationnelle (ODP) afin d'examiner la proposition de création d'un système normalisé d'accès et de divulgation (SSAD) pour les données d'enregistrement non publiques. L'ODP est un outil important permettant de fournir au Conseil d'administration les informations dont il a besoin pour évaluer les recommandations de façon adéquate et détaillée et garantir que l'ICANN continue d'avancer de manière responsable. L'ODP permettra également à la communauté de l'ICANN d'avoir un meilleur aperçu du processus délibératif du Conseil d'administration, de mieux comprendre comment nous prenons nos décisions, et de nous aider à rendre des comptes.

Je suis reconnaissant à la communauté, au Conseil d'administration et à l'organisation pour leur engagement sans faille. Nous ne devons pas perdre de vue notre objectif commun : garantir un Internet global stable, sûr et unifié. Ensemble, nous pouvons aider le modèle multipartite à relever de nouveaux défis : en nous écoutant les uns les autres, en échangeant et en cherchant en permanence de nouveaux moyens de continuer à améliorer notre recherche de consensus pour faire ce qu'il convient de faire.

C'est un plaisir et un honneur d'occuper le poste de président du Conseil d'administration de l'ICANN. Ensemble, nous construisons l'avenir.

Cordialement,  
**Maarten Botterman**  
Président du Conseil d'administration

[EN SAVOIR PLUS sur le Conseil d'administration.](#)



---

# APERÇU FINANCIER DE L'EXERCICE FISCAL 2020

1er juillet 2020 – 30 juin 2021

[CONSULTER les états financiers consolidés et audités.](#)

*Remarque : toute incohérence arithmétique et toute divergence entre les chiffres du rapport annuel de l'exercice fiscal 2021 et les états financiers audités de l'exercice fiscal 2021 résultent des arrondis.*

---

# FAITS SAILLANTS DES FINANCES DE L'EXERCICE FISCAL 2020

(chiffres en millions de dollars US)

## Financement (soutien et revenus) 142 millions de dollars US

Le financement des opérations de l'organisation ICANN représente 142 millions de dollars US et provient de fonds obtenus des opérateurs de registre, des bureaux d'enregistrement, des contributions et des revenus du programme des nouveaux gTLD. Les fonds obtenus par l'organisation ICANN proviennent des droits d'enregistrement perçus par les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement auprès des titulaires de noms de domaine et des frais fixes annuels recouverts auprès des parties contractantes de l'ICANN. Environ 3 % du financement des opérations de l'ICANN correspond aux contributions et aux parrainages.

Le programme des nouveaux gTLD est un programme pluriannuel de 360 millions de dollars US visant à créer de nouveaux domaines de premier niveau. Le programme est entièrement financé par les frais de candidature perçus en 2012 et les revenus sont comptabilisés candidature par candidature, une fois que la candidature passe au processus de délégation. Pour l'exercice fiscal 2021, l'organisation ICANN a été tenue d'adopter une nouvelle norme de comptabilisation des revenus (ASC 606). La mise en œuvre de cette norme n'a eu aucun impact sur les fonds de l'ICANN ou les frais versés par les registres et bureaux d'enregistrement en vertu d'un contrat. L'adoption de la norme ASC 606 a uniquement affecté le calendrier de comptabilisation des revenus issus des frais de candidature associés au programme des nouveaux gTLD de 2012. Après l'adoption de la norme ASC 606, l'organisation ICANN a comptabilisé les revenus correspondant aux candidatures complétées ou retirées au 30 juin 2021. Pour l'exercice fiscal 2021, les revenus issus des frais de candidature pour les nouveaux gTLD s'élevaient à 66 000 dollars US.

Opérateurs de registre	87	
Bureaux d'enregistrement	51	
Contributions	4	
Revenus issus des frais de candidature des nouveaux gTLD		0
<b>Total</b>	<b>142</b>	

## Total des charges de trésorerie (hors dépréciation et créances douteuses) 123

Les coûts relatifs au personnel constituent la principale dépense de l'ICANN. Ils correspondent à une masse salariale moyenne de 392 employés pour l'exercice fiscal 2021 et représentent 61 % des dépenses de trésorerie. Les services professionnels représentent 22 % des dépenses de trésorerie et comprennent principalement les services sous-traités, les services juridiques et les services linguistiques de transcription, traduction et interprétation. Les charges de gestion courante représentent 12 % des dépenses de trésorerie et comprennent principalement les coûts de location et autres coûts liés aux bureaux de l'organisation ICANN, ainsi que les coûts associés aux télécommunications et aux réseaux. Les coûts des immobilisations représentent 4 % des dépenses de trésorerie et concernent principalement l'infrastructure des IT et l'amélioration de la sécurité. Les coûts relatifs aux déplacements et aux réunions comprennent les frais de déplacement, d'hébergement et de location de salles pour les différentes réunions, et représentent 1 % des dépenses de trésorerie. Les dépenses liées aux déplacements ont été

---

considérablement réduites lors de l'exercice fiscal 2021 en raison de la pandémie de COVID-19. L'ICANN69, l'ICANN70 et l'ICANN71 se sont tenues sous un format hybride.

Personnel	76
Services professionnels	27
Gestion courante	15
Capital	4
Déplacements et réunions	1

### Fonds sous gestion 521 (chiffres en millions de dollars US)

À compter du mois de juin 2021, l'ICANN a géré un total de 521 millions de dollars US. L'impact de la pandémie de COVID-19 sur les marchés financiers mondiaux a eu un effet minime sur les fonds gérés par l'organisation ICANN, en raison des politiques d'investissement prudentes adoptées les années précédentes par le Conseil d'administration.

Le fonds de roulement correspond à l'encaisse utilisée pour financer les opérations quotidiennes de l'organisation ICANN. Il sert à recueillir des fonds qui sont utilisés pour payer les employés, les fournisseurs et d'autres tiers. Le fonds de roulement doit contenir un minimum de trois mois en moyenne de dépenses opérationnelles. L'organisation ICANN réévalue périodiquement l'adéquation des niveaux des fonds de roulement et de réserve.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, le financement de l'ICANN est resté stable et les dépenses sont restées faibles, notamment en raison d'une réduction des frais de déplacement. Par conséquent, le fonds de roulement a augmenté de 20 millions de dollars US, passant de 59 millions de dollars US au cours de l'exercice fiscal 2020 à 79 millions de dollars US au cours de l'exercice fiscal 2021.

Le fonds de réserve est conservé par l'ICANN pour des dépenses éventuelles résultant de tout événement inattendu et inévitable. Il assure la stabilité financière et la viabilité de l'organisation. Le fonds de réserve est investi conformément à la politique d'investissement de l'ICANN. Les revenus générés par les investissements sont entièrement réinvestis dans le fonds de réserve. Entre juin 2020 et juin 2021, le fonds de réserve a augmenté de 31 millions de dollars US. En 2020, le Conseil d'administration de l'ICANN a approuvé un plan sur huit ans visant à renflouer le fonds de réserve jusqu'à atteindre un montant qui équivaut à environ un an de frais de fonctionnement. Au cours de l'exercice fiscal 2021, 10 millions de dollars US ont été transférés au fonds de réserve à partir du budget opérationnel excédentaire de l'exercice fiscal 2020. Si l'on ajoute à cela les gains d'investissement de 21 millions de dollars US réalisés au cours de l'exercice 2021, le fonds de réserve présente, au 30 juin 2021, un solde de 154 millions de dollars US, ce qui est supérieur au niveau minimum visé.

Les fonds issus du programme des nouveaux gTLD comprennent à la fois les frais de candidature non dépensés et les recettes provenant des enchères. Les fonds du programme des nouveaux gTLD résultent des frais de candidatures non dépensés payés par les candidats du programme entre janvier et juin 2012 et incluent les retours sur investissements. Ils sont utilisés exclusivement pour payer les dépenses liées au programme des nouveaux gTLD. Les fonds non dépensés correspondant aux nouveaux gTLD sont investis conformément à la politique d'investissement des nouveaux gTLD. Les fonds issus des frais de candidature pour les nouveaux gTLD ont diminué depuis juin 2012, en raison des dépenses engagées pour

mener à bien l'évaluation des candidatures aux nouveaux gTLD et du remboursement des frais des candidatures retirées. Au cours de l'exercice fiscal 2021, 7 millions de dollars US ont été transférés du fonds du programme des nouveaux gTLD au fonds de roulement pour le remboursement des dépenses engagées au titre du programme des nouveaux gTLD pendant et avant l'exercice fiscal 2021. Au 30 juin 2021, le produit net des enchères liées au programme des nouveaux gTLD effectuées par l'organisation ICANN s'élevait à 212 millions de dollars US. Ce chiffre inclut les retours sur investissements. Les recettes proviennent des ventes aux enchères que l'organisation ICANN propose comme mécanisme de dernier recours pour résoudre les conflits de chaînes dans le cadre du programme des nouveaux gTLD. L'adoption de la norme ASC 606 n'a eu aucun impact sur les fonds liés aux nouveaux gTLD ou sur le solde de trésorerie.

Le fonds spécial pour la mise en œuvre des recommandations de la communauté (SFICR) a été créé et [approuvé par le Conseil d'administration](#) en mai 2021. Le SFICR constitue une source de financement pour des projets et des initiatives de grande ampleur s'étalant sur plusieurs années. Les projets déjà approuvés ou à adopter par le Conseil d'administration qui dépassent le budget annuel en raison de leur coût et de leur durée seront éligibles au SFICR. Ces projets sont inclus dans le plan opérationnel annuel et le plan quinquennal. En juillet 2021, [le Conseil d'administration a approuvé](#) un transfert de 15 millions de dollars US au SFICR pour le financement de futurs projets (à la fin de l'exercice fiscal 2021, il n'y avait pas de solde).

## Activités de l'ICANN

### Trésorerie / Fonds de réserve et de roulement

	30 juin 2021	30 juin 2020
Fonds de réserve	154	123
Fonds de roulement	79	59
Total	233	182

### Fonds du programme des nouveaux gTLD (recettes des enchères et frais de candidature)

	30 juin 2021	30 juin 2020
Frais de candidature pour les nouveaux gTLD	76	86
Recettes des ventes aux enchères des nouveaux gTLD	212	212
Total	288	298

### Résumé des flux de trésorerie (chiffres en millions de dollars US)

Fonds sous gestion 30 juin 2020	480
Paiement aux fournisseurs	(43)
Paiement aux employés	(76)
Capital et autres	(4)
Variation de la valeur de marché	21
Revenus provenant de tierces parties	142
Fonds sous gestion 30 juin 2021	521

Les flux de trésorerie liés aux activités régulières de l'organisation ICANN comprennent essentiellement le recouvrement des frais et des contributions des parties contractantes et d'autres contributeurs, la rémunération des salariés et les paiements aux fournisseurs pour les

dépenses opérationnelles et les immobilisations. Les débours de 43 millions de dollars US versés aux fournisseurs au cours de cet exercice fiscal comprennent ceux liés au Programme des nouveaux gTLD, à hauteur d'environ 7 millions de dollars US.

### États financiers consolidés (chiffres en millions de dollars US) (extrait)

<b>Actifs</b>	<b>30 juin 2021</b>	<b>30 juin 2020</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	79	61
Investissements	442	419
Créances	35	34
Capital et autres actifs	20	19
<b>Total actifs</b>	<b>576</b>	<b>533</b>
<b>Passif</b>	<b>30 juin 2021</b>	<b>30 juin 2020</b>
Créditeurs et charges à payer	15	14
Revenus différés	5	36
Total passif	20	50
Actifs nets non affectés	556	483
<b>Total actifs</b>	<b>576</b>	<b>533</b>

L'augmentation du total des actifs reflète une augmentation du fonds de roulement en raison d'une réduction des dépenses au cours de l'exercice 2021 résultant principalement des restrictions aux déplacements liées à la pandémie.

La baisse des revenus différés de juin 2020 à juin 2021 s'explique par l'adoption de la norme ASC 606. Avant la mise en œuvre de la norme ASC 606, l'organisation ICANN appliquait la méthode du pourcentage d'achèvement pour comptabiliser comme revenus les frais de candidature pour les nouveaux gTLD. Depuis l'adoption de la norme ASC 606, l'organisation ICANN comptabilise les frais de candidature aux nouveaux gTLD en tant que revenus candidature par candidature, une fois que la candidature passe au processus de délégation. Cela a abouti à un ajustement des revenus différés associés au programme des nouveaux gTLD. Cette nouvelle norme de comptabilisation des revenus a obligé l'organisation ICANN à comptabiliser les revenus de tous les dossiers de candidature clos au 30 juin 2021, ce qui a entraîné une augmentation cumulative de 33 millions de dollars US et une baisse cumulative des revenus différés de 29 millions de dollars US.

### Bilan consolidé des activités (chiffres en millions de dollars US) (extrait)

<b>Soutien et revenus non affectés (financement)</b>	<b>30 juin 2021</b>	<b>30 juin 2020</b>
Opérateurs de registre	87	87
Bureaux d'enregistrement	51	50
Contributions	4	3

Revenus issus des frais de candidature des nouveaux gTLD	0	- 8
<b>Total soutien et revenus</b>	<b>142</b>	<b>132</b>
<b>Charges</b>	<b>30 juin 2021</b>	<b>30 juin 2020</b>
Personnel	76	76
Déplacements et réunions	1	10
Services professionnels	27	24
Administration	19	20
<b>Total charges</b>	<b>123</b>	<b>130</b>
Actifs nets avant		
Autres revenus	\$19	\$2
<b>Autres revenus</b>		
Total autres revenus :		
Gains des activités d'investissement	21	11
<b>Variation actif net</b>		
Variation des actifs nets	40	13
<b>Actifs nets non affectés</b>		
Début d'exercice	483	470
Ajustement cumulatif après adoption de la norme ASC 606	33	0
<b>Actifs nets ajustés</b>		
Début d'exercice	516	470
Fin d'exercice	556	483

Au cours de l'exercice fiscal 2021, le montant total du soutien et des revenus a augmenté par rapport à l'année précédente, principalement en raison des revenus issus des frais de candidatures aux nouveaux gTLD. L'exercice précédent comprenait un ajustement cumulatif de - 8 millions de dollars US correspondant aux frais de candidature des nouveaux gTLD. Après l'adoption de la norme ASC 606 lors de l'exercice fiscal 2021, les revenus issus du programme des nouveaux gTLD ont été comptabilisés pour l'ensemble des dossiers de candidature clos au 30 juin 2021.

Les charges totales ont diminué d'année en année du fait des mesures prises par l'organisation ICANN pour baisser les coûts. De plus, la pandémie de COVID-19 a entraîné une baisse significative des dépenses associées aux déplacements et aux réunions, étant donné que l'ICANN69, l'ICANN70 et l'ICANN71 ont été des réunions virtuelles.

---

# RÉALISATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ICANN

---

1er juillet 2020 - 30 juin 2021

---

# RÉALISATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ICANN

## ACCUEIL DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, REMERCIEMENTS AUX MEMBRES SORTANTS

En octobre 2020, le Conseil d'administration a accueilli Patricio Poblete, nouveau membre désigné par l'Organisation de soutien aux extensions géographiques (ccNSO).

Le Conseil d'administration de l'ICANN exprime ses sincères remerciements et sa reconnaissance à Chris Disspain, membre sortant, pour ses services au sein du Conseil d'administration de l'ICANN.

## PRIORITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE FISCAL 2021

Les activités et les priorités opérationnelles du Conseil d'administration pour l'exercice fiscal 2021 sont divisées en cinq principaux domaines ou « catégories » de responsabilité. Ces cinq « catégories » permettent au Conseil de s'organiser, d'examiner son travail et d'identifier des priorités opérationnelles, en y associant des livrables, des délais et des indicateurs. Pour chacune de ces catégories, les principales activités du Conseil d'administration sont le plus souvent déterminées par la communauté.

Les principales responsabilités du Conseil dans chaque catégorie sont les suivantes :

### CATÉGORIE 1 – SUIVI DES INITIATIVES INTERCOMMUNAUTAIRES ET DES PROCESSUS D'ÉLABORATION DE POLITIQUES

- Être bien informé des contenus, des priorités et du calendrier de toutes les politiques élaborées par la communauté afin d'être prêt à approuver ces politiques lorsqu'elles sont présentées au Conseil.
- Répondre en temps utile aux avis des organisations de soutien et des comités consultatifs (SO/AC).
- Formuler en temps opportun des commentaires sur les activités de la communauté (par exemple, processus d'élaboration de politiques, groupes de travail intercommunautaires et révisions).

### CATÉGORIE 2 – Supervision du travail de l'organisation ICANN

- Veiller à ce que les politiques approuvées par la communauté soient mises en œuvre conformément aux politiques adoptées.
- Superviser la mise en œuvre des projets d'ingénierie d'envergure menée par l'organisation ICANN.
- Veiller à ce que les services opérationnels assurés par l'organisation ICANN pour la communauté soient à la fois efficaces et performants.



- 
- Superviser l'élaboration du plan opérationnel et du budget annuels.

### CATÉGORIE 3 – RÉFLEXION STRATÉGIQUE ET PROSPECTIVE

- Mener l'élaboration du plan stratégique quinquennal de l'ICANN et surveiller sa mise en œuvre.
- Se tenir au courant des forces et des tendances externes à l'œuvre et prévoir leur effet potentiel sur l'ICANN et la communauté.
- Anticiper des problèmes structurels ou organisationnels et en évaluer l'effet sur l'ICANN.
- Prévoir des moyens de renforcer l'efficacité du modèle de gouvernance multipartite de l'ICANN.
- Veiller à ce que la stratégie de mondialisation de l'organisation ICANN évolue conformément à la mission de l'ICANN.

### CATÉGORIE 4 – GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉS FIDUCIAIRES

- Gérer de manière satisfaisante les problèmes de gouvernance et de responsabilité de l'ICANN.
- S'acquitter de ses responsabilités fiduciaires (par exemple, juridiques et financières).
- Surveiller les risques pour l'ICANN et les mesures d'atténuation.
- Promouvoir la mise en œuvre (et la compréhension) des changements apportés aux statuts constitutifs.
- Améliorer la transparence et l'efficacité du Conseil d'administration.
- Travailler à l'amélioration continue des révisions organisationnelles et spécifiques.

### CATÉGORIE 5 – RELATION AVEC LA COMMUNAUTÉ ET RELATIONS EXTERNES

- Être présent et dialoguer avec la communauté lors des réunions publiques de l'ICANN et entre ces réunions.
- Aider l'organisation ICANN à atteindre quatre objectifs stratégiques :
  1. Répondre efficacement aux besoins des parties prenantes de l'ICANN afin qu'elles participent plus activement et de manière plus significative au travail de l'ICANN.
  2. Attirer de nouvelles parties prenantes du monde entier pour répondre aux besoins d'une ICANN mondialisée.
  3. Établir des relations fructueuses avec les acteurs clés de l'écosystème de l'Internet mondial basées sur une cartographie précise des rôles qu'ils jouent, de la dynamique entre eux et du type de rapport que l'ICANN souhaite entretenir avec chacun d'entre eux.
  4. Promouvoir la mission de l'ICANN et son modèle de gouvernance multipartite au sein de l'écosystème de gouvernance de l'Internet.

[EN SAVOIR PLUS](#) sur les réunions du Conseil d'administration de 2020.

[EN SAVOIR PLUS](#) sur les réunions du Conseil d'administration de 2021.

---

# RÉALISATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE L'ICANN

## La communauté habilitée examine les budgets et les plans opérationnels

En mai 2021, la communauté habilitée a eu la possibilité d'exercer son pouvoir de rejeter le plan opérationnel et budget annuels pour l'exercice fiscal 2022, ainsi que le plan opérationnel et financier quinquennal pour les exercices fiscaux 2022-2026. En février 2021, elle avait déjà eu la possibilité de rejeter le budget de l'IANA pour l'exercice fiscal 2022. Aucune pétition de rejet n'a été enregistrée et les budgets approuvés sont entrés en vigueur le 1er juillet 2021.

La communauté habilitée demeure une composante concrète et essentielle des engagements de l'ICANN en matière de responsabilité et de transparence.

EN SAVOIR PLUS sur la [communauté habilitée](#).

## ORGANISATIONS DE SOUTIEN ET COMITÉS CONSULTATIFS (SO/AC)

### ORGANISATION DE SOUTIEN À L'ADRESSAGE (ASO) de l'ICANN

- En janvier 2021, le Conseil de l'adressage de l'Organisation de soutien à l'adressage (ASO) a élu son nouveau président : Kevin Blumberg. Les vice-présidents sont Hervé Clément et Mike Silber.
- En juin 2021, le Conseil de l'adressage de l'ASO a choisi Alan Barrett, parmi 10 candidats désignés, pour occuper le siège 9 du Conseil d'administration de l'ICANN. Barrett a débuté son mandat comme membre du Conseil d'administration de l'ICANN désigné par l'ASO à la réunion générale annuelle de l'exercice fiscal 2022.

### Téléconférences mensuelles du Conseil de l'adressage de l'ASO

Les téléconférences mensuelles du Conseil de l'adressage de l'ASO sont ouvertes aux observateurs. Pour plus d'informations, ainsi que pour connaître le programme des téléconférences, les droits des observateurs et les détails sur la participation à distance, veuillez cliquer [ici](#).

### Nouveaux membres du Conseil de l'adressage de l'ASO

Lors de l'exercice fiscal 2021, Nicole Chan, James Kennedy, Shubham Saran et Saul Stein ont rejoint le Conseil de l'adressage de l'ASO. Chan et Saran représentent la région desservie par APNIC, Kennedy représente la région desservie par RIPE NCC et Stein représente la région desservie par AFRINIC.

## ORGANISATION DE SOUTIEN AUX EXTENSIONS GÉOGRAPHIQUES (ccNSO) de l'ICANN

- En décembre 2020, le Conseil de la ccNSO a désigné Katrina Sasaki (.lv) pour occuper le siège 12 du Conseil d'administration de l'ICANN. Sasaki a débuté son mandat comme

---

membre du Conseil d'administration de l'ICANN désignée par la ccNSO à la réunion générale annuelle de l'exercice fiscal 2022.

- En mars 2021, le Conseil de la ccNSO a désigné Alejandra Reynoso (.gt) comme présidente de la ccNSO. Au cours de la même réunion, le Conseil de la ccNSO a désigné Jordan Carter (.nz) et Pablo Rodriguez (.pr) comme vice-présidents.
- Le Comité de liaison de la gouvernance de l'Internet et le Comité du programme des membres ont achevé une révision interne qui a débouché sur un plan d'action visant à renforcer les fonctions d'élaboration de politiques, de coopération et d'engagement de la ccNSO.
- Le Comité de stratégie et de planification opérationnelle (SOPC) de la ccNSO a présenté ses commentaires sur le plan opérationnel quinquennal et le plan opérationnel et budget annuels de l'ICANN. Le SOPC participe activement aux processus de planification de l'ICANN depuis 2009.
- Le Groupe de travail technique de la ccNSO a organisé des Journées techniques virtuelles à l'occasion de chacune des trois réunions publiques de l'ICANN. Ces séances ont abordé les aspects techniques et opérationnels du fonctionnement d'un domaine de premier niveau.

### **Processus d'élaboration de politiques sur le retrait de ccTLD**

En mai 2021, le Conseil de la ccNSO a adopté la politique recommandée pour le retrait des ccTLD, qui correspond à la première partie du troisième processus d'élaboration de politiques de la ccNSO (ccPDP3). Une fois approuvée et mise en œuvre, cette politique établira un processus qui aboutira au retrait d'un nom de domaine géographique internationalisé (ccTLD IDN) de la base de données de la zone racine et du DNS.

### **Processus d'élaboration de politiques sur la (dé)sélection de chaînes ccTLD IDN**

Les résultats du quatrième processus d'élaboration de politiques de la ccNSO remplaceront la procédure accélérée ccTLD IDN utilisée actuellement pour la sélection de chaînes ccTLD IDN. Depuis son lancement en août 2020, le groupe de travail a pris en compte les enseignements tirés jusqu'à présent de la procédure accélérée ccTLD IDN. Des sous-groupes ont défini les événements susceptibles de déclencher le processus de retrait d'une chaîne ccTLD IDN et se sont penchés sur des problèmes liés aux règles de génération d'étiquettes pour la zone racine et la gestion des variantes.

### **Modifications du chapitre 10 des statuts constitutifs de l'ICANN**

En novembre 2020, la ccNSO a entrepris un nouvel examen des modifications proposées pour le chapitre 10 des statuts constitutifs de l'ICANN en vue de permettre aux gestionnaires de ccTLD IDN d'intégrer la ccNSO. La ccNSO a envoyé les conclusions de son examen à l'organisation ICANN en février 2021.

### **Comité permanent chargé de la sensibilisation et de la participation**

En mars 2021, la ccNSO a créé son Comité permanent chargé de la sensibilisation et de la participation. Ce comité a pour mission de développer une approche coordonnée pour les activités de sensibilisation et de promotion de la participation menées auprès de la ccNSO et de la communauté des ccTLD. Il est également chargé d'accroître la sensibilisation et l'implication des ccTLD dans les affaires de la ccNSO. Ce comité regroupera les fonctions de plusieurs autres comités du Conseil de la ccNSO tels que le Comité chargé du soutien aux déplacements de la ccNSO.

---

## Planification des réunions publiques de l'ICANN

Au cours de l'exercice fiscal 2021, la ccNSO a participé activement à la planification des réunions publiques de l'ICANN et a organisé deux séances consacrées aux ccTLD lors de chacune de ces réunions.

## ORGANISATION DE SOUTIEN AUX EXTENSIONS GÉNÉRIQUES (GNSO) DE L'ICANN

- Le Conseil de la GNSO a approuvé près de 40 mesures, allant des désignations habituelles à l'achèvement d'importants projets de politiques.
- Le Conseil de la GNSO a consolidé sa série de programmes et d'outils de gestion de projet, qui ont contribué à accroître l'efficacité de la gestion et de l'exécution de son travail.
- Le Comité permanent du Conseil de la GNSO sur le budget et les opérations a présenté ses commentaires sur la version préliminaire du plan opérationnel et budget pour l'exercice fiscal 2022 de l'entité Identificateurs techniques publics (PTI) et de l'IANA ainsi que sur la version préliminaire du plan opérationnel et financier pour les exercices fiscaux 2022-2026 et la version préliminaire du plan opérationnel et budget pour l'exercice fiscal 2022 de l'ICANN.
- Le Comité permanent du Conseil de la GNSO chargé de la sélection a mené à bien cinq processus de sélection.
- En plus de ses réunions mensuelles, le Conseil de la GNSO a également tenu deux réunions extraordinaires et organisé plusieurs séminaires web afin de faire avancer son travail et de préparer ses décisions par rapport aux initiatives d'élaboration de politiques.
- Pour la première fois, le Conseil de la GNSO a tenu sa séance annuelle de planification stratégique en format virtuel.

### Processus d'élaboration de politiques sur la révision de tous les mécanismes de protection des droits (RPM) dans tous les gTLD

La GNSO a mené ce PDP en deux étapes. La première étape a concerné l'ensemble des RPM applicables aux gTLD lancés dans le cadre du programme des nouveaux gTLD de 2012. Le groupe de travail a remis le rapport final de la première étape au Conseil de la GNSO en novembre 2020 et le Conseil de la GNSO a approuvé l'ensemble des 35 recommandations en janvier 2021. Le Conseil de la GNSO a transmis un rapport de recommandations au Conseil d'administration de l'ICANN, qui à son tour a lancé une procédure de consultation publique sur le rapport final et les recommandations.

### Processus d'élaboration de politiques sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD

Le groupe de travail a présenté son rapport final au Conseil de la GNSO le 17 janvier 2021. En février 2021, le Conseil de la GNSO a approuvé et recommandé au Conseil d'administration de l'ICANN l'adoption des déclarations, des recommandations et des directives de mise en œuvre (collectivement les « Conclusions ») qui ont fait l'objet d'un consensus unanime ou d'un consensus. Le Conseil de la GNSO a soumis un rapport de recommandations au Conseil d'administration de l'ICANN, et ce dernier a lancé une procédure de consultation publique sur le rapport final et ses conclusions.

---

## **Processus accéléré d'élaboration de politiques (EPDP) sur la spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des gTLD**

- **Étape 2**

Cette étape de l'EPDP s'est penchée sur le système normalisé d'accès et de divulgation des données d'enregistrement non publiques (SSAD) et d'autres questions reportées de la première étape (questions dites de priorité 2) et relevant de la deuxième étape prévue dans la charte. L'équipe responsable de l'EPDP a remis son rapport final de l'étape 2 au Conseil de la GNSO le 31 juillet 2020. Le Conseil de la GNSO a approuvé les 18 recommandations liées à la création du SSAD et les quatre recommandations liées à d'autres questions de priorité 2. Le Conseil de la GNSO a soumis un rapport de recommandations au Conseil d'administration de l'ICANN, qui a son tour a lancé une procédure de consultation publique sur le rapport final et ses recommandations. Le Conseil d'administration de l'ICANN a adopté les recommandations liées aux questions de priorité 2 (c'est-à-dire les recommandations 19 à 22) le 21 juin 2021. Pour les recommandations concernant le SSAD (c'est-à-dire les recommandations 1 à 18), le Conseil d'administration de l'ICANN a lancé une étape de conception opérationnelle le 25 mars 2021 afin de procéder à une évaluation plus poussée des recommandations et de rassembler davantage d'informations susceptibles d'éclairer ses délibérations.

- **Étape 2A**

L'étape 2A de l'EPDP a été lancée afin d'examiner deux questions. Premièrement, il s'agissait de déterminer si des mises à jour devaient être apportées à la recommandation de l'étape 1 de l'EPDP qui permet aux bureaux d'enregistrement et aux opérateurs de registre, s'ils le souhaitent, de faire une distinction entre l'enregistrement de personnes physiques et de personnes morales. Deuxièmement, il s'agissait d'évaluer la possibilité de disposer d'une adresse électronique anonymisée uniforme pour les contacts uniques. L'équipe responsable de l'étape 2A de l'EPDP a commencé à se réunir en décembre 2020 et a publié son rapport initial en juin 2021 à des fins de consultation publique.

## **Piste de travail consacrée aux organisations intergouvernementales**

En février 2021, la piste de travail consacrée aux organisations intergouvernementales (OIG) dans le cadre du PDP relatif aux mécanismes de protection des droits a été lancée. Cette piste de travail fait suite au renvoi par le Conseil de la GNSO de la recommandation 5 issue du rapport final du PDP relatif à l'accès des OIG et des organisations internationales non gouvernementales à des mécanismes de protection des droits curatifs. Au 30 juin 2021, la piste de travail avait bien avancé dans la rédaction de son rapport initial.

## **Processus d'élaboration de politiques pour la révision de la politique de transfert**

Le 18 février 2021, le Conseil de la GNSO a adopté une résolution visant à lancer un PDP en deux étapes pour la révision de la politique de transfert. Le Groupe de travail sur le PDP est chargé de déterminer s'il est nécessaire d'apporter des modifications à la politique afin d'accroître la facilité, la sécurité et l'efficacité des transferts entre titulaires de noms de domaine et entre bureaux d'enregistrement. Le Groupe de travail a commencé ses délibérations de l'étape 1 en mai 2021.

## **Processus accéléré d'élaboration de politiques (EPDP) sur les noms de domaine internationalisés (IDN) et adoption de la charte de l'EPDP sur les IDN**

En mai 2021, le Conseil de la GNSO a lancé un EPDP sur les IDN et a adopté sa charte. L'EPDP a pour mission de fournir au Conseil de la GNSO des recommandations de politiques

---

sur la définition des gTLD, la gestion des étiquettes des variantes et la future mise à jour des directives pour la mise en œuvre des IDN auxquelles doivent se conformer les parties contractantes. L'équipe responsable de l'EPDP a désigné son président, et des groupes de la communauté de l'ICANN y ont affecté des membres.

### **Cadre du projet pilote d'amélioration continue**

Le Conseil de la GNSO a identifié un certain nombre de domaines de travail axés sur l'amélioration des processus et des procédures. Le Conseil de la GNSO a estimé que ces travaux seraient mieux assurés par le biais d'un cadre général. Afin de déterminer si le cadre est adapté aux objectifs, le Conseil de la GNSO a lancé en juin 2021 un projet pilote avec la création d'un Comité chargé de l'amélioration continue.

## **AT-LARGE DE L'ICANN**

- Au cours de l'exercice fiscal 2021, l'ALAC et la communauté At-Large ont soumis 25 déclarations d'avis relatifs à des politiques en réponse à des consultations publiques lancées par l'ICANN sur des questions politiques et opérationnelles, sur le modèle multipartite de l'ICANN et sur des dossiers régionaux.
- L'ALAC a présenté au Conseil d'administration de l'ICANN une déclaration concernant le processus d'élaboration de politiques sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux noms de domaine génériques de premier niveau (gTLD) de la GNSO, ainsi que sur le processus accéléré d'élaboration de politiques sur la spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des gTLD (l'EPDP-TempSpec).
- La communauté At-Large a tenu 34 séances lors des trois réunions publiques virtuelles de l'ICANN.
- Deux formations consacrées à la communauté At-Large ont été ajoutées à la plateforme ICANN Learn afin de présenter la communauté At-Large et de préciser son rôle consultatif dans l'élaboration de politiques.
- Le Groupe de travail technique de la ccNSO a organisé des Journées techniques virtuelles lors de chacune des trois réunions publiques de l'ICANN. Ces séances ont abordé les aspects techniques et opérationnels du fonctionnement d'un domaine de premier niveau.

### **Déclarations d'avis de l'ALAC relatifs à des politiques**

L'ALAC a publié 25 déclarations d'avis relatifs à des politiques lors de l'exercice fiscal 2021. Le Groupe de travail At-Large sur les politiques consolidées et le Groupe de travail At-Large sur les opérations, les finances et le budget ont régulièrement organisé des visioconférences afin d'élaborer les déclarations d'avis d'At-Large relatifs à des politiques. Les deux principales déclarations formulées par l'ALAC concernent des politiques majeures de l'ICANN, en particulier le PDP sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD et l'EPDP-TempSpec.

### **Groupes de travail**

Les groupes de travail d'At-Large sont organisés en trois axes :

#### **Politique**

---

Le Groupe de travail d'At-Large sur les politiques consolidées s'est réuni toutes les semaines afin de discuter des enjeux politiques actuels de l'ICANN et d'élaborer des déclarations d'avis sur des politiques. Le groupe a également appliqué le modèle représentatif d'adhésion établi dans l'initiative PDP 3.0 de la GNSO, avec des présentations hebdomadaires des représentants de l'ALAC et d'At-Large aux membres des différents groupes de travail des PDP de la GNSO.

### **Sensibilisation et promotion de la participation**

- Au cours de l'exercice fiscal 2021, le Groupe de travail d'At-Large sur le renforcement des capacités a produit une série de séminaires web de renforcement des capacités consacrés à des questions relatives aux politiques, au développement de compétences de facilitation et à la préparation de présentations.
- Le sous-comité chargé de la sensibilisation et de la promotion de la participation a mis en place des activités pour les cinq organisations régionales At-Large (RALO) et s'est efforcé de répondre aux difficultés liées à la COVID-19 qui font obstacle à la participation.

### **Opérations**

- Le Comité chargé des opérations, du budget et des finances a préparé les déclarations de l'ALAC sur la version préliminaire du plan opérationnel et financier pour les exercices fiscaux 2022-2026, la version préliminaire du plan opérationnel et budget pour l'exercice fiscal 2022, et l'initiative de Renforcement de l'efficacité du modèle multipartite de l'ICANN.
- Le sous-comité chargé des finances et du budget a examiné et soumis des demandes de budget supplémentaire pour l'exercice fiscal 2022, dont six ont été approuvées par l'ICANN.

### **Activités des RALO**

Les cinq RALO ont continué à participer activement à l'élaboration de déclarations d'avis sur des politiques ainsi qu'à des activités de sensibilisation et de promotion de la participation. Voici une synthèse des principales activités des RALO.

#### **AFRALO**

- Trois déclarations AFRALO/AfrICANN soumises au Conseil d'administration de l'ICANN.
- Des progrès significatifs accomplis dans l'élaboration de règles concernant des membres individuels.

#### **APRALO**

- Lancement du Forum de politiques d'APRALO afin de promouvoir une prise de position régionale informée et inclusive sur des questions relevant de la mission de l'ICANN et de soutenir la participation d'APRALO, par le biais de ses dirigeants, à la plate-forme de politiques de l'ALAC en tant que partenaire régional.

- 
- Déclaration d'APRALO sur les conclusions finales relatives aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD de la GNSO soumises au Conseil d'administration de l'ICANN pour examen.
  - Mise en place d'un programme de mentorat d'APRALO destiné à développer les compétences en leadership des membres d'APRALO.

### **LACRALO**

- Tenue d'une assemblée générale virtuelle lors de l'ICANN71.
- Approbation du règlement intérieur révisé.
- Présentation d'une déclaration sur le plan stratégique pour la région Amérique latine et Caraïbes (LAC) pour les exercices fiscaux 2021-2025.
- Finalisation d'une formation sur l'*Acceptation universelle de la région LAC* qui s'inscrit dans le cadre d'une série de travaux sur l'acceptation universelle soutenus par le Groupe de travail sur l'acceptation universelle de LACRALO, l'organisation ICANN et le groupe directeur sur l'acceptation universelle (UASG).

### **EURALO**

- Tenue d'une série de tables rondes sur des enjeux majeurs liés à des politiques présentant un intérêt pour l'Union européenne.
- Tenue de quatre séances lors de l'ICANN71, dont un tour de table de l'ICANN et d'At-Large.
- Tenue d'une assemblée générale virtuelle en décembre 2020.

### **NARALO**

- Renforcement des liens de NARALO avec ses membres grâce à l'organisation de séminaires web qui leur étaient adressés.

Des bulletins d'information ont été publiés régulièrement par quatre RALO pour les membres de leur région.

Sept nouvelles structures At-Large et 13 nouveaux membres individuels ont rejoint l'At-Large, soit au total 251 structures At-Large et 149 membres individuels.

## **Comité consultatif gouvernemental (GAC) de l'ICANN**

- Le GAC compte actuellement 179 membres et 38 observateurs. Le représentant du Niue a été élu nouveau vice-président au sein de l'équipe de direction du GAC.

Au cours de l'exercice fiscal 2021, le GAC a publié trois communiqués et a tenu 12 séances virtuelles lors de l'ICANN69, 19 séances virtuelles lors de l'ICANN70 et 16 séances virtuelles lors de l'ICANN71.

Le GAC a élaboré et adopté des avis consensuels dans les communiqués de l'ICANN70 et de l'ICANN71.

Outre une correspondance abondante tout au long de l'année, le GAC a contribué à dix consultations publiques.



---

### **Passage en mode virtuel**

Le GAC a assuré une gestion efficace de son travail virtuel tout au long de la pandémie de COVID-19. L'évolution d'un certain nombre de processus internes, dont celui de l'élaboration des communiqués du GAC, lui a permis de travailler de manière efficace sur l'ensemble de l'année. Le GAC a également réussi à gérer des emplois du temps bien chargés lors de l'ICANN69, de l'ICANN70 et de l'ICANN71.

### **Groupes de travail du GAC**

Les groupes de travail du GAC ont poursuivi leur travail productif sur les dossiers en cours entre les réunions publiques de l'ICANN. Parmi les questions abordées, on peut citer les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux domaines génériques de premier niveau ; les services d'annuaire de données d'enregistrement et la politique de protection des données ; les mesures d'atténuation de l'utilisation malveillante du système des noms de domaine (DNS) ; et les mécanismes de protection de droits pour les organisations intergouvernementales. Les groupes de travail du GAC ont également passé en revue des questions internes, dont la mise en œuvre des recommandations liées à la responsabilité issues de la piste de travail 2 du Groupe de travail intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN, ainsi que le développement de ressources et de processus nouveaux et améliorés pour soutenir les activités du GAC et de ses groupes de travail.

### **Participation à des activités intercommunautaires**

Réaffirmant leur intérêt et leur volonté de contribuer aux différents stades de l'élaboration des politiques et aux considérations opérationnelles générales de l'ICANN en matière de DNS, les membres du GAC ont contribué à d'autres activités de l'ICANN, dont le programme de bourses, le Comité permanent de clients, l'équipe de supervision de la mise en œuvre du processus de révision indépendante et la révision des fonctions IANA relatives au nommage. Le GAC a également confirmé des « points de contact » avec l'ALAC, la ccNSO et la GNSO.

### **Participation et engagement**

Face aux difficultés que pose l'environnement virtuel actuel, le GAC s'est efforcé de faire évoluer ses activités d'engagement et de participation afin que les nouveaux participants au GAC puissent prendre part au travail efficacement le plus vite possible. Le GAC a mis au point un nouvel outil mensuel d'inventaire des mesures/décisions à prendre, destiné à identifier les priorités de son travail et à rendre la planification plus efficace. Un webinaire de bienvenue pour l'accueil des nouveaux participants du GAC a également été développé, ainsi qu'une refonte du site web du Comité.

## **COMITÉ CONSULTATIF DU SYSTÈME DES SERVEURS RACINE (RSSAC) DE L'ICANN**

- Au cours de l'exercice fiscal 2021, le RSSAC a publié quatre nouveaux documents et a mis à jour l'une de ses publications existantes.
- Un groupe de travail du caucus RSSAC a achevé ses travaux.
- Le RSSAC a publié deux rapports d'étape sur la mise en œuvre des recommandations issues de sa deuxième révision organisationnelle.

### **Publications du RSSAC**

Le RSSAC a publié cinq documents lors de l'exercice fiscal 2021, dont une mise à jour d'un document existant et quatre nouveaux documents :

- 
- [RSSAC000v5](#) : procédures opérationnelles du RSSAC
  - [RSSAC052](#) : déclaration sur les recommandations pour la mise en place d'un système d'alerte précoce lié à l'évolution de la zone racine
  - [RSSAC053](#) : déclaration sur le rapport initial de la révision des fonctions IANA relatives au nommage
  - [RSSAC054](#) : déclaration sur la stratégie et la mise en œuvre du service de nommage de la racine de l'ICANN
  - [Proposition de protocole d'accord \(MoU\)/lettre d'intention \(LOI\)](#)

### **Caucus RSSAC**

Le rôle principal du caucus RSSAC consiste à mener des recherches et à produire des publications sur des sujets relevant de la mission du RSSAC. Le caucus RSSAC est composé d'experts du système des noms de domaine (DNS) impliqués dans le système des serveurs racine qui apportent une expertise technique diversifiée aux travaux du RSSAC.

Le RSSAC désigne les membres du caucus RSSAC par le biais du Comité d'adhésion du caucus du RSSAC. Par ailleurs, tous les membres du RSSAC sont membres du caucus RSSAC. Le caucus RSSAC compte actuellement plus de 100 membres issus de plus de 20 pays. Il existe également un groupe de travail qui se penche sur des spécifications pour effectuer des mesures du système de serveurs racine à partir d'une perspective locale.

## **COMITÉ CONSULTATIF SUR LA SÉCURITÉ ET LA STABILITÉ (SSAC) DE L'ICANN**

- Au cours de l'exercice fiscal 2021, le SSAC a publié cinq nouveaux rapports et a effectué 12 envois de correspondance.
- Le SSAC a créé deux nouveaux groupes de travail, l'un chargé d'évaluer les impacts sur la sécurité et la stabilité des vulnérabilités du système de routage d'Internet, l'autre d'étudier la possibilité de mettre en place un système d'alerte précoce du service racine.
- Le SSAC a organisé trois ateliers consacrés aux déploiements DNSSEC (extensions de sécurité du DNS) et aux problèmes de sécurité émergents.

### **Publications du SSAC**

Lors de l'exercice fiscal 2021, le SSAC a publié les documents suivants portant sur la sécurité et la stabilité du système des noms de domaine :

- [SAC112](#) : déclaration de la minorité sur le rapport final de l'étape 2 du processus accéléré d'élaboration de politiques (EPDP) concernant la spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des gTLD
- [SAC113](#) : avis du SSAC sur les TLD à usage privé
- [SAC114](#) : commentaires du SSAC relatifs à la version préliminaire du rapport final de la GNSO sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD
- [SAC115](#) : rapport du SSAC sur une approche interopérable pour la gestion de l'utilisation malveillante du DNS
- [SAC116](#) : commentaires du SSAC sur le rapport final de la deuxième équipe de révision de la sécurité, de la stabilité et de la résilience (SSR2)

---

### **Sécurité du routage**

Lors de l'exercice fiscal 2021, le SSAC a créé un nouveau groupe de travail chargé d'évaluer les impacts des vulnérabilités du système de routage de l'Internet sur la sécurité et la stabilité et d'étudier les moyens dont disposent les opérateurs de réseau pour y remédier. Le rapport initial fournira un aperçu détaillé du système de routage de l'Internet, des conséquences d'annonces de routage erronées, du rôle des opérateurs de réseau dans la sécurisation du système de routage de l'Internet, ainsi que de l'ampleur et l'urgence des problèmes de sécurité du routage.

### **Système d'alerte précoce du service racine**

Lors de l'exercice fiscal 2021, le SSAC a également créé un nouveau groupe de travail chargé de formuler des commentaires sur le document intitulé *OCTO-15 : recommandations pour la mise en place d'un système d'alerte précoce lié à l'évolution de la zone racine* et d'étudier la possibilité de mettre en place un système d'alerte précoce (EWS) du service racine. Le groupe de travail a notamment pour tâche de passer en revue tous les documents existants sur le sujet ; de remettre en question les hypothèses inhérentes à l'OCTO-15 ; de se prononcer sur la faisabilité, la nécessité, la viabilité et l'utilité d'un EWS pour le service racine ; et d'examiner les évolutions du DNS et du service racine susceptibles d'affecter la stabilité globale du service racine.

### **Ateliers DNSSEC et sécurité**

Lors de l'ICANN69, l'ICANN70 et l'ICANN71, le SSAC a organisé des ateliers consacrés aux extensions de sécurité du DNS (DNSSEC) et à d'autres problématiques liées à la sécurité de l'Internet. Les ateliers DNSSEC et sécurité font partie intégrante des réunions publiques de l'ICANN depuis plusieurs années et sont devenus un point de rencontre des participants expérimentés et des nouveaux venus pour s'informer, présenter et discuter des déploiements DNSSEC et autres problèmes liés à la sécurité de l'Internet.

---

# Réalisations des autres groupes de la communauté

## Comité permanent de clients (CSC) de l'ICANN

- Au cours de l'exercice fiscal 2021, le CSC a renouvelé le mandat de Lars-Johan Liman, membre du RSSAC, comme président du CSC.
- Au cours de l'exercice fiscal 2021, le mandat de vice-président de Brett Carr, membre de la ccNSO, a été également reconduit.
- Le CSC s'est réuni 10 fois en mode virtuel et a préparé 12 rapports sur les fonctions IANA relatives au nommage.
- Le CSC s'est réuni une fois avec le Comité technique du Conseil d'administration de l'ICANN afin d'échanger des points de vue sur l'exécution des fonctions IANA relatives au nommage et de clarifier leurs rôles par rapport aux fonctions IANA relatives au nommage.
- Le CSC a organisé et participé à une séance publique lors de l'ICANN71 pour partager des informations sur ses travaux.

Au cours de l'exercice fiscal 2021, le CSC a assuré le suivi de l'exécution des fonctions IANA relatives au nommage. Le CSC n'a pas lancé de processus de modification des conventions de service.

Les membres du CSC ont participé à l'enquête de satisfaction sur les fonctions IANA relatives au nommage et ont donné leurs retours sur ses résultats.

Le CSC a également fait part de son soutien aux conclusions et aux recommandations de la révision des fonctions IANA relatives au nommage.

## Comité de révision de l'évolution de la zone racine (RZERC) de l'ICANN

- Au cours de l'exercice fiscal 2021, le RZERC a publié deux rapports consultatifs.
- En avril 2021, le RZERC a choisi Tim April pour occuper le poste de président.
- Le RZERC examine les changements architecturaux proposés au contenu de la zone racine du DNS, aux systèmes– matériel et logiciel – utilisés pour modifier la zone racine du DNS et aux mécanismes utilisés pour la distribution de la zone racine du DNS.
- Au cours de l'exercice fiscal 2021, le RZERC a publié deux documents :
  - [RZERC002](#) : recommandations concernant la signature des données du serveur de noms de zone racine.
  - [RZERC003](#) : mise en place de protections des données de zone dans la zone racine.

---

# Réalisations de l'organisation ICANN

Le présent rapport annuel de l'ICANN est le premier à évaluer les progrès réalisés par rapport aux objectifs du [plan stratégique pour les exercices fiscaux 2021-2025](#). Tel qu'indiqué à l'[article 22.3 des statuts constitutifs de l'ICANN](#), le Conseil d'administration de l'ICANN rédige le présent rapport annuel afin de décrire ses activités et d'évaluer les progrès réalisés par l'organisation ICANN au regard des objectifs du plan stratégique et du plan opérationnel et financier.

Cette section relative aux réalisations de l'organisation ICANN présente les faits marquants d'un certain nombre de progrès accomplis par l'organisation. Un aperçu plus détaillé des activités de l'organisation figure dans les rapports que le président-directeur général de l'ICANN adresse régulièrement au Conseil d'administration.

La plupart des progrès décrits dans cette section ont été accomplis au cours de l'exercice fiscal 2021. Toutefois, étant donné que ce rapport est publié en octobre 2021, certaines réalisations figurant dans cette section relèvent de l'exercice fiscal 2022, qui a débuté en juillet 2021.

[Pour en savoir plus sur les progrès réalisés par l'organisation, CONSULTEZ LES RAPPORTS DU PDG DE L'ICANN ADRESSÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.](#)

## PLANIFICATION DE L'AVENIR

L'un des objectifs du plan stratégique de l'ICANN pour les exercices fiscaux 2021-2025 concerne la durabilité financière de l'ICANN à long terme, avec différentes finalités destinées à renforcer l'efficacité et la précision de la planification financière et opérationnelle pluriannuelle et annuelle de l'ICANN.

## NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE

Le [plan stratégique pour les exercices fiscaux 2021-2025](#) actuel est entré en vigueur en juillet 2020. Ce plan contient la vision de l'ICANN et une série d'objectifs et de finalités qui encadreront sa mission. Il constitue une composante fondamentale de la gouvernance de l'ICANN, prévue dans les statuts constitutifs de l'organisation.

Le plan stratégique pour les exercices fiscaux 2021-2025 formule une nouvelle vision pour l'ICANN : se faire le défenseur d'un Internet unique, ouvert et interopérable à l'échelle mondiale, en étant le gardien multipartite, indépendant et digne de confiance des identificateurs uniques de l'Internet, et en proposant un espace ouvert et collaboratif où les différents groupes de parties prenantes travaillent ensemble dans l'intérêt public.

Le plan définit cinq objectifs stratégiques destinés à permettre à l'ICANN de continuer à remplir sa mission et de concrétiser sa nouvelle vision :

- Renforcer la sécurité du système des noms de domaine et du système de serveurs racine du DNS.
- Renforcer l'efficacité du modèle multipartite de gouvernance de l'ICANN.
- Faire évoluer les systèmes d'identificateurs uniques en coordination et en collaboration avec les parties concernées afin de répondre aux besoins des internautes du monde entier.

- 
- S'attaquer aux problèmes géopolitiques ayant un impact sur la mission de l'ICANN afin de garantir un Internet unique et interopérable à l'échelle mondiale.
  - Assurer la durabilité financière à long terme de l'ICANN.

Chaque objectif stratégique comprend une série de finalités stratégiques qui identifient les résultats escomptés. Pour chaque finalité stratégique, une série connexe de résultats ciblés illustre ce à quoi ressemble la réalisation d'un objectif stratégique.

Lors de l'élaboration du plan, la communauté, le Conseil d'administration et l'organisation ont identifié des tendances susceptibles d'avoir un impact sur l'ICANN. Étant donné que des changements et des tendances peuvent survenir de manière inattendue, le nouveau Comité de planification stratégique du Conseil d'administration supervise la révision annuelle du plan et son adaptation afin de tenir compte des événements en cours. À la suite d'une analyse des impacts de la pandémie et d'autres tendances actuelles, le Conseil d'administration [a affirmé](#) en décembre 2020 que le plan stratégique pour les exercices fiscaux 2021-2025 devait rester en vigueur, tel quel, sans qu'il soit nécessaire de le reformuler.

[CONSULTER le plan stratégique pour les exercices fiscaux 2021-2025.](#)

## PLAN OPÉRATIONNEL ET FINANCIER QUINQUENNAL, BUDGET ANNUEL

Le plan opérationnel et financier quinquennal décrit comment l'ICANN utilisera ses ressources pour atteindre les objectifs et les finalités du plan stratégique. Les statuts constitutifs de l'ICANN exigent la préparation et l'adoption d'un plan opérationnel quinquennal au début de chaque exercice fiscal, accompagné d'un plan annuel. Le plan quinquennal présente un aperçu complet des opérations envisagées par l'organisation ICANN sur cette période, alors que le plan annuel décrit la gestion quotidienne de l'organisation et précise les activités et les événements qui doivent être organisés en vue de mettre en œuvre les stratégies. Considérés ensemble, le plan opérationnel et le plan financier servent à garantir que l'ICANN poursuive sa mission.

Le plan opérationnel et financier 2022-2026 établit la faisabilité et le calendrier des services, des activités et des jalons identifiés pour atteindre les objectifs et les finalités décrits dans le plan stratégique pour les exercices 2021-2025. Le plan opérationnel et le budget pour l'exercice 2022 fournissent plus de détails sur les activités et les ressources prévues pour l'exercice fiscal à venir, qui commence le 1er juillet 2021 et se termine le 30 juin 2022. Les documents opérationnels et budgétaires incluent :

- Les points saillants du plan opérationnel et financier pour les exercices fiscaux 2022 - 2026 et du plan opérationnel et budget pour l'exercice fiscal 2022.
- Le plan opérationnel 2022-2026 et le plan opérationnel 2022 de l'ICANN.
- Le budget de l'ICANN pour l'exercice fiscal 2022.

En mai 2021, [le Conseil d'administration a annoncé](#) l'adoption du plan opérationnel et financier pour les exercices fiscaux 2022 - 2026 et du plan opérationnel et budget pour l'exercice fiscal 2022.

[CONSULTER le plan opérationnel pour les exercices fiscaux 2022 - 2026 et le plan opérationnel pour l'exercice fiscal 2021.](#)

[CONSULTER le budget pour l'exercice fiscal 2022.](#)

---

## COMMENT L'ICANN PLANIFIE-T-ELLE SON TRAVAIL ?

Le plan stratégique quinquennal de l'ICANN est un élément essentiel du cycle de planification à trois volets de l'ICANN, au même titre que le plan opérationnel et financier quinquennal et le plan opérationnel et budget annuels.

## NOUVEAU DÉPARTEMENT CHARGÉ DE LA PLANIFICATION

En août 2020, le président-directeur général de l'ICANN a partagé des [détails](#) sur une réorganisation interne destinée à consolider les activités de planification de l'organisation sous la direction du vice-président senior en charge de la planification et directeur financier, Xavier Calvez. Dans un souci d'amélioration de l'efficacité, de renforcement de la collaboration et d'optimisation des ressources, ce changement permet de regrouper les activités de planification stratégique et opérationnelle avec celles de la planification financière. La nouvelle équipe chargée de la planification pilotera également l'évolution de la planification de l'organisation de sorte qu'elle soit plus intégrée, collaborative et efficace. Cela permettra de hiérarchiser et d'organiser les activités de l'ICANN grâce à une étroite collaboration entre la communauté, le Conseil d'administration et l'organisation.

## NOUVEAU PROCESSUS : L'ÉTAPE DE CONCEPTION OPÉRATIONNELLE

L'étape de conception opérationnelle (ODP) est un nouvel outil lancé cette année afin d'aider l'organisation à évaluer les besoins en ressources, les délais, les dépendances et les risques associés aux recommandations de politiques du Conseil de l'Organisation de soutien aux extensions génériques ou à d'autres recommandations formulées par la communauté.

En octobre 2020, le président-directeur général, Göran Marby, [a présenté l'ODP](#) et a indiqué qu'elle fera partie intégrante du cycle de vie des politiques et de leur mise en œuvre. L'ODP a pour finalité d'aider en toute transparence le Conseil d'administration à préparer son examen des recommandations de politiques de consensus approuvées par le Conseil de la GNSO.

Le Conseil d'administration de l'ICANN aura recours à l'évaluation de la conception opérationnelle dans ses délibérations pour décider d'approuver ou non des recommandations. L'objectif de l'ODP est de faciliter la prise de décision du Conseil d'administration concernant des recommandations de politiques en prenant en compte les statuts de l'ICANN ainsi que les risques et les coûts associés à leur mise en œuvre et à leur fonctionnement. Deux ODP sont en cours ; elles sont décrites ci-dessous.

[POUR EN SAVOIR PLUS rendez-vous sur la page web de l'ODP.](#)

## SYSTÈME NORMALISÉ D'ACCÈS/DE DIVULGATION

La première ODP, [lancée en avril 2021](#), a commencé à évaluer les ressources requises pour la mise en œuvre du système normalisé d'accès et de divulgation (SSAD), le mécanisme de gestion centralisée des demandes de données d'enregistrement non publiques proposé par les [recommandations de politiques de la GNSO](#) dans le cadre de l'étape 2 du processus accéléré d'élaboration de politiques (EPDP) en juillet 2020. La durée initiale de six mois du processus a été prolongée afin de mener de nouvelles recherches, de recueillir des données supplémentaires et d'obtenir d'autres retours de la communauté.

---

[POUR EN SAVOIR PLUS, rendez-vous sur la page web de l'ODP relative au SSAD.](#)

## PROCÉDURES POUR DES SÉRIES ULTÉRIEURES DE NOUVEAUX GTLD

Une [ODP de dix mois a été lancée en septembre 2021](#) afin de répondre aux questions du Conseil d'administration sur les résultats du rapport final du processus d'élaboration de politiques relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD (SubPro). Étant donné que ces résultats concernent des spécifications opérationnelles complexes, le Conseil d'administration a enjoint au président-directeur général de lancer une ODP afin d'évaluer l'impact de leur mise en œuvre. L'ODP répondra aux questions répertoriées dans le [document de cadrage de l'étape de conception opérationnelle relative aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD](#).

[POUR EN SAVOIR PLUS, rendez-vous sur la page web de l'ODP SubPro.](#)

## SÉCURITÉ DU SYSTÈME DES NOMS DE DOMAINE (DNS)

Le renforcement de la sécurité du DNS et du système des serveurs racine du DNS est l'un des objectifs énoncés dans le plan stratégique de l'ICANN pour les exercices fiscaux 2021-2025. Ce renforcement est assuré en partenariat avec les opérateurs des serveurs racine du DNS, les opérateurs de serveurs faisant autorité et de serveurs de résolution, et d'autres parties prenantes du DNS. L'ICANN contribue à accroître la sensibilisation à ces menaces et à favoriser une plus grande diversité de pensée afin d'anticiper au mieux ces défis et d'y apporter une réponse. Au cours de l'exercice fiscal 2021, l'ICANN a continué à effectuer des progrès significatifs par rapport à cet objectif grâce à ses initiatives liées à la sécurité du DNS et ses activités de sensibilisation.

### UN NOUVEAU CAP FRANCHI POUR DNSSEC

En décembre 2020, l'ensemble des 1 195 domaines génériques de premier niveau avaient déployé les extensions de sécurité du système des noms de domaine (DNSSEC). Le DNSSEC permet aux titulaires de noms de signer numériquement l'information qu'ils envoient à travers le système des noms de domaine (DNS). Il s'agit d'un moyen de protéger les consommateurs en évitant qu'ils reçoivent des données DNS ayant été corrompues de manière accidentelle ou illicite. L'ICANN continue à encourager les domaines de premier niveau géographiques à en faire de même.

[EN SAVOIR PLUS sur ce nouveau cap franchi pour DNSSEC.](#)

### LE SYSTÈME DAAR VISE L'ANALYSE DES MENACES À LA SÉCURITÉ

Au cours de l'exercice fiscal 2021, l'ICANN a renforcé son système de [signalement des cas d'utilisation malveillante des noms de domaine \(DAAR\)](#), destiné à examiner et à signaler des menaces à l'enregistrement de noms de domaine et à la sécurité dans les registres de TLD. Parmi les modifications apportées, on peut citer [l'inclusion des domaines de premier niveau géographiques \(ccTLD\)](#), le développement d'un [nouveau système de signalement pour les ccTLD](#) participant à l'initiative et [l'amélioration du système de signalement pour les domaines génériques de premier niveau \(gTLD\)](#).



---

En octobre 2021, l'organisation ICANN [a indiqué](#) qu'à la suite des discussions avec les dirigeants des parties contractantes, [un accord de principe](#) avait été établi en vertu duquel l'organisation pourra disposer d'un accès régulier et fiable à l'identificateur des bureaux d'enregistrement (ID du bureau d'enregistrement) pour chaque enregistrement de nom de domaine grâce à une modification du contrat de registre de base pour les domaines génériques de premier niveau (gTLD). La modification requise permettra à l'organisation d'utiliser à des fins de recherche (par exemple, pour le DAAR) un ensemble existant de données fournies par les opérateurs de registres ainsi que d'élargir les données de signalement aux bureaux d'enregistrement.

Le but du système DAAR est de développer une méthodologie robuste, fiable et reproductible d'analyse des activités représentant des menaces à la sécurité, sur laquelle la communauté de l'ICANN puisse s'appuyer pour prendre des décisions politiques éclairées.

[POUR EN SAVOIR PLUS, lire le billet « Vers une analyse plus détaillée des menaces à la sécurité du DNS ».](#)

## LUTTE CONTRE LA FRAUDE EN LIGNE LIÉE À LA PANDÉMIE DE COVID-19

L'organisation ICANN a poursuivi l'identification d'enregistrements récents de domaines soupçonnés de profiter de la pandémie de COVID-19 pour lancer des campagnes d'hameçonnage ou de distribution de logiciels malveillants destinées à exploiter les craintes liées à la COVID-19 par le biais d'escroqueries en ligne. Le Bureau du directeur de la technologie (OCTO) de l'organisation ICANN a mis au point un projet d'outil de signalement et de collecte d'informations sur les menaces à la sécurité des noms de domaine (DNSTICR) destiné à signaler des menaces à la sécurité du système des noms de domaine (DNS) liées à la COVID-19. Le DNSTICR étudie les enregistrements de noms de domaines liés à la COVID-19 et identifie les cas les plus évidents d'utilisation de domaines à des fins d'hameçonnage ou de distribution de logiciels malveillants. En juin 2021, l'ICANN a annoncé la mise en place, en collaboration avec le Comité consultatif gouvernemental (GAC), d'activités visant à renforcer la prise en charge de langues et d'ensembles de caractères autres que l'anglais et l'ASCII afin d'atténuer le risque de menaces à la sécurité du DNS.

[EN SAVOIR PLUS sur le développement multilingue du DNSTICR.](#)

[EN SAVOIR PLUS sur le processus utilisé par l'ICANN pour identifier et signaler des domaines malveillants.](#)

## UN NOUVEAU GROUPE D'ÉTUDE POUR RENFORCER LA COLLABORATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ DU DNS

Le nouveau Groupe d'étude technique sur l'initiative de facilitation de la sécurité du système des noms de domaine (DSFI-TSG) formé en juillet 2020, rassemble des experts dans le domaine des normes et des opérations DNS, de la cybercriminalité, des opérations des registres et des bureaux d'enregistrement, et des opérations relatives aux infrastructures critiques, dans le but de renforcer la collaboration et la communication. Coordonné par Merike Käo, membre du Conseil d'administration de l'ICANN, le groupe [a avancé dans ses travaux](#) et les a présentés à l'occasion du [Symposium de l'ICANN sur le DNS](#) en mai 2021. En octobre 2021, le DSFI-TSG a remis son [rapport final](#) au président-directeur général de l'ICANN pour examen.

---

[POUR EN SAVOIR PLUS, rendez-vous sur le site web du DSFI-TSG.](#)

## SOUTIEN DE VERISIGN À L'ACCÉLÉRATION ET AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS SSR

L'une des principales responsabilités de l'ICANN consiste à garantir la sécurité, la stabilité et la résilience (SSR) du système d'identificateurs uniques de l'Internet. En mars 2020, l'ICANN [a annoncé](#) avoir signé une lettre d'intention contraignante (LOI) avec Verisign visant à soutenir les efforts en matière de SSR. Plus précisément, Verisign versera chaque année 4 millions de dollars américains à l'organisation ICANN, pendant 5 ans à compter de 2021. Ce versement couvrira les dépenses engagées par l'ICANN pour la réalisation, la facilitation ou le soutien d'activités de préservation et de renforcement de la sécurité, la stabilité et la résilience du système des noms de domaine (DNS). Le premier versement de 4 millions de dollars américains a été effectué en janvier 2021.

Ces fonds sont utilisés pour accélérer et développer les projets SSR menés actuellement par l'organisation ICANN, y compris, mais sans s'y limiter, la définition et la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière de lutte contre les menaces à la sécurité, l'installation d'instances du serveur racine géré par l'ICANN (IMRS) et la promotion de la sécurité du DNS grâce au déploiement de DNSSEC.

## ENGAGEMENT À L'ÉGARD DU MODÈLE MULTIPARTITE

L'un des objectifs du plan stratégique de l'ICANN pour les exercices fiscaux 2021-2025 est d'améliorer l'efficacité du modèle multipartite de gouvernance de l'ICANN. Cela implique de renforcer le processus décisionnel ascendant et multipartite de l'ICANN et de veiller à ce que le travail soit effectué et les politiques élaborées de manière efficace et opportune. Cela implique également de soutenir et de renforcer la participation active, éclairée et efficace des parties prenantes. Les réunions publiques de l'ICANN jouent un rôle important dans la réalisation de ces objectifs.

## RÉUNIONS VIRTUELLES ET PROLONGATION DES RESTRICTIONS DE DÉPLACEMENT PENDANT L'EXERCICE FISCAL 2021

Les réunions publiques de l'ICANN et d'autres conférences et événements en personne de l'ICANN ont été organisés en format virtuel du fait des craintes liées à la COVID-19 et à ses variants. Par ailleurs, les restrictions de déplacement sont restées en vigueur tout au long de l'exercice fiscal 2021. Au cours de l'exercice fiscal 2021, l'organisation ICANN a continué à mener des évaluations de risques et à mettre au point des processus et des procédures en matière de déplacement afin de garantir la santé et la sécurité de la communauté et du personnel. L'organisation ICANN travaille en étroite collaboration avec la communauté et le Conseil d'administration pour préparer la reprise des déplacements et des réunions physiques en toute sécurité.

## AMÉLIORATION DE LA PLANIFICATION DES RÉUNIONS PUBLIQUES DE L'ICANN

En octobre 2020, après presque un an de réunions publiques virtuelles, la communauté, le Conseil d'administration et l'organisation ont eu l'occasion de dresser un bilan de l'efficacité des

---

réunions publiques et d'identifier d'éventuelles améliorations à introduire pour faire évoluer les réunions présentielles lorsqu'elles reprendront, à partir des apprentissages tirés des expériences passées.

Le Conseil d'administration de l'ICANN a dialogué avec la communauté afin d'évaluer l'efficacité des réunions publiques virtuelles, les améliorations que l'organisation devrait apporter à son soutien aux travaux de la communauté pendant les réunions et tout autre aspect qui devrait dorénavant être pris en compte dans la stratégie relative aux réunions physiques de l'ICANN. Pour soutenir cette initiative et définir des lignes directrices, une enquête a été envoyée aux présidents des SO et des AC et à la communauté afin de lancer un débat au sein de chaque groupe. Le Conseil d'administration tiendra également [une séance lors de l'ICANN69](#) destinée à poursuivre la conversation avec la communauté à propos de la stratégie relative aux réunions.

Entre janvier et avril 2021, l'équipe en charge des opérations événementielles mondiales et l'équipe en charge du soutien à l'élaboration de politiques de l'organisation ICANN ont travaillé avec les présidents des SO et des AC à l'élaboration et mise au point des lignes directrices. Les lignes directrices sont fondées sur les retours d'information des présidents des SO et des AC et sur les conclusions de l'enquête. La version finale des [lignes directrices pour les réunions publiques de l'ICANN](#) a été achevée en avril 2021. Ces lignes directrices concernent notamment les procédures à suivre pour proposer les thématiques des séances plénières et demander la tenue de séances, et visent à améliorer la planification des ressources. Au fur et à mesure que les besoins et les priorités de la communauté évolueront, le Conseil d'administration et l'organisation collaboreront avec les présidents des SO et des AC pour s'assurer que les lignes directrices s'adaptent à cette évolution des besoins et des priorités.

## RÉUNIONS PUBLIQUES DE L'ICANN PENDANT L'EXERCICE FISCAL 2021

Les réunions publiques de l'ICANN donnent la possibilité à divers groupes d'individus et d'organisations au niveau international de se rencontrer, d'échanger et d'élaborer des politiques pour les systèmes de nommage de l'Internet. Les réunions internationales de l'ICANN constituent le fondement du modèle ascendant et multipartite de recherche de consensus de l'ICANN depuis sa création en 1998. La participation à distance fait partie intégrante de toute réunion publique de l'ICANN, mais elle s'est élargie avec la pandémie de COVID-19. Les trois réunions prévues pour l'exercice fiscal 2021 se sont tenues en format virtuel.

[EN SAVOIR PLUS sur les dates et les lieux des prochaines réunions.](#)

ICANN69  
RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE VIRTUELLE  
13-15 et 19-22 octobre 2020

L'ICANN69 a rassemblé 1 792 participants représentant 157 pays et territoires. Parmi les 95 séances organisées, les séances les plus suivies ont été la cérémonie d'ouverture et « L'ICANN après 20 ans d'engagement : discussion avec le membre du Conseil d'administration sortant Chris Disspain ». Pour faciliter la participation à la réunion publique virtuelle, l'ICANN a lancé le [programme pilote de remboursement des frais d'accès à Internet liés à la pandémie pour l'ICANN69](#). Ce programme pilote a permis à certains membres de la communauté ayant un

---

accès limité à Internet de bénéficier d'une aide financière pour augmenter la bande passante de leur connexion Internet pendant l'ICANN69.

ICANN70  
FORUM VIRTUEL DE LA COMMUNAUTÉ  
22-25 mars 2021

Près de 1 600 personnes issues de 157 pays et territoires ont participé au Forum virtuel de la communauté de l'ICANN. L'organisation ICANN [a renforcé les outils de participation](#) afin d'améliorer l'expérience des participants à la réunion virtuelle. Parmi les améliorations introduites, on peut citer la possibilité d'organiser des réunions privées avec d'autres participants sur le site web de l'événement et la diffusion d'un plus grand nombre de séances en direct sur YouTube pour les participants disposant d'une bande passante limitée. Les participants ont également pu utiliser la fonction d'interprétation de Zoom qui propose l'interprétation simultanée à distance de certaines séances et des transcriptions en temps réel automatisées. Le programme de remboursement des frais d'accès à Internet liés à la pandémie a été prolongé.

ICANN71  
FORUM VIRTUEL DE POLITIQUES  
14-17 juin 2021

Dans un contexte toujours incertain marqué par la pandémie de COVID-19, l'ICANN71 a attiré 1 337 participants issus de 147 pays et territoires qui ont pris part à son Forum virtuel de politiques. Cet événement organisé sur plusieurs jours a notamment permis d'assister à un débat vigoureux de la communauté sur le futur des réunions publiques de l'ICANN. [Les améliorations apportées lors des précédentes réunions](#), dont le programme de remboursement des frais d'accès à Internet liés à la pandémie, ont été maintenues pour l'ICANN71.

Participation aux réunions pendant l'exercice fiscal 2021 :

ICANN69  
RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE VIRTUELLE

Nombre total de participants : 1 792

Séances : 95

<https://meetings.icann.org/en/remote69/icann69-technical-report-03dec20-en.pdf>

ICANN70  
FORUM VIRTUEL DE LA COMMUNAUTÉ

Nombre total de participants : 1 599

Séances : 70

<https://meetings.icann.org/en/remote70/icann70-technical-report-27apr21-en.pdf>

ICANN71  
FORUM VIRTUEL DE POLITIQUES

Nombre total de participants : 1 337

Séances : 61

<https://meetings.icann.org/en/remote71/icann71-technical-report-29jun21-en.pdf>

## INITIATIVE RELATIVE À LA TRANSPARENCE DES INFORMATIONS (ITI)

---

L'initiative de longue haleine déployée par l'ICANN en vue de faciliter la recherche d'informations sur <https://icann.org> a franchi une [étape clé en mars 2021](#) avec le lancement d'une nouvelle fonction de recherche ITI pour plus de 38 000 pages et fichiers. Cette nouvelle fonction de recherche et d'autres améliorations ont pour but d'améliorer la repérabilité des centaines de milliers de pages et de fichiers publiés sur les sites web de l'ICANN depuis sa création en 1998. Une amélioration majeure des consultations publiques a été [lancée en août 2021](#) avec une nouvelle fonction de recherche et un processus de soumission amélioré.

Les objectifs de l'ITI sont critiques : gérer, préserver, organiser et sécuriser le contenu public de l'ICANN par le biais d'un nouveau système de gestion des documents ; faciliter la recherche de contenu par le biais d'un nouveau système de gestion de contenu ; fournir à l'utilisateur une expérience multilingue tout en respectant les normes d'accessibilité ; et mettre à niveau et établir un paysage technologique indépendant du contenu.

[EN SAVOIR PLUS sur l'Initiative relative à la transparence des informations.](#)

## SOUTIEN À UNE ÉLABORATION DE POLITIQUES OUVERTE ET TRANSPARENTE

Une partie essentielle de la mission de l'ICANN consiste à coordonner l'élaboration de politiques liées au système d'identificateurs uniques d'Internet. Les statuts constitutifs de l'ICANN prévoient que les politiques doivent être élaborées selon un processus multipartite, ascendant et basé sur le consensus. Le travail d'élaboration de politiques de la communauté de l'ICANN a lieu par le biais de processus de consultation ouverts où les politiques sont élaborées par les organisations de soutien (SO) avec la contribution de comités consultatifs (AC). L'élaboration de politiques tient compte des avis d'experts, des commentaires du public et des aspects opérationnels. Afin de faciliter le consensus, l'ICANN emploie des outils ouverts et transparents et des mécanismes qui facilitent la collaboration avec les parties prenantes mondiales les plus affectées par les politiques de l'ICANN.

[EN SAVOIR PLUS sur l'élaboration des politiques relatives au système des noms de domaine.](#)

### COMMUNAUTÉ HABILITÉE

L'équipe en charge du soutien à l'élaboration de politiques de l'organisation ICANN continue d'apporter une aide aux travaux de la communauté habilitée, notamment en soutenant ses efforts de mise à jour et de simplification des procédures opérationnelles afin que ses mécanismes soient aussi efficaces et transparents que possible. La communauté habilitée comprend l'Organisation de soutien à l'adressage, l'Organisation de soutien aux extensions géographiques, l'Organisation de soutien aux extensions génériques, le Comité consultatif At-Large et le Comité consultatif gouvernemental, qui peuvent faire valoir les pouvoirs qui leur ont été conférés en vertu des statuts constitutifs de l'ICANN.

[EN SAVOIR PLUS sur la communauté habilitée.](#)

### COMMUNICATION SUR LES POLITIQUES

L'équipe en charge du soutien à l'élaboration de politiques de l'organisation ICANN crée et diffuse des mises à jour et des informations sur le travail d'élaboration de politiques afin de s'assurer que le travail de l'ICANN reste ouvert et inclusif. Parmi ces outils de communication, on peut citer les rapports de politiques élaborés avant et après les réunions publiques de l'ICANN. Ces rapports font le point sur les activités générales des SO et des AC et fournissent aux participants un résumé des actualités avant et après les réunions publiques de l'ICANN.

---

## RAPPORTS DE POLITIQUES POUR LES RÉUNIONS PUBLIQUES DE L'EXERCICE FISCAL 2021

[Rapport de perspectives politiques de l'ICANN69](#)

[Rapport de résultats de l'ICANN69 en matière de politiques](#)

[Rapport de perspectives politiques de l'ICANN70](#)

[Rapport de résultats de l'ICANN70 en matière de politiques](#)

[Rapport de perspectives politiques de l'ICANN71](#)

[Rapport des résultats de l'ICANN71 en matière de politiques](#)

Au cours de l'exercice fiscal 2021, l'équipe responsable du soutien à l'élaboration de politiques a poursuivi son approche consolidée d'organisation de séminaires en ligne préalables aux réunions publiques de l'ICANN (appelés collectivement « semaine de préparation ») et a publié la « Synthèse des interactions avec les dirigeants de la communauté de l'ICANN », qui regroupe les mises à jour et les demandes de l'organisation ICANN adressées aux dirigeants de la communauté de l'ICANN.

## PROTECTION DES DONNÉES ET VIE PRIVÉE

Politique relative aux données d'enregistrement - Étape 2 de l'EPDP

Le 21 juin 2021, le Conseil d'administration [a adopté les recommandations de politiques 19 à 22, dites de priorité 2, issues de l'étape 2 de l'EPDP](#) pour la nouvelle politique de consensus relative aux données d'enregistrement des gTLD, énoncées à la section 3.6 du rapport final. Le Conseil a enjoint à l'organisation ICANN d'élaborer et d'exécuter un plan de mise en œuvre et de faire des points réguliers avec la communauté sur l'avancement de ce travail.

- La mise en œuvre des quatre recommandations a été ajoutée à la mission de l'équipe responsable de la mise en œuvre de la politique relative aux données d'enregistrement, avec le soutien de l'équipe de révision de la mise en œuvre. L'équipe finit actuellement l'analyse de ces recommandations afin de déterminer les impératifs et les tâches de mise en œuvre ainsi que de résoudre les conflits d'interprétation liés à certaines des recommandations.
- L'organisation ICANN et les parties contractantes poursuivent leurs discussions visant à trouver des modalités adéquates de protection des données, en application de la recommandation 19 de l'étape 1 de l'EPDP.

Système normalisé d'accès et de divulgation (SSAD) - Étape 2 de l'EPDP

Le 19 avril 2021, le personnel de l'ICANN [a publié son rapport de synthèse](#) sur la [procédure de consultation publique](#) destinée à connaître l'avis de la communauté sur une partie des recommandations de politiques finales issues de l'étape 2 du processus accéléré d'élaboration de politiques de l'Organisation de soutien aux extensions génériques sur la spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des gTLD, avant toute décision du Conseil d'administration. Plus précisément, la consultation publique cherchait à obtenir des retours sur

---

une série de recommandations finales liées à un système normalisé d'accès et de divulgation (SSAD) des données d'enregistrement non publiques.

#### Étape 2A de l'EPDP

Du 3 juin au 19 juillet 2021, le [rapport initial sur l'étape 2A du processus accéléré d'élaboration de politiques \(EPDP\) sur la spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des gTLD](#) a été publié pour consultation publique. L'équipe responsable de l'EPDP a publié son rapport final en septembre 2021.

## NOUVELLES RESSOURCES DESTINÉES AUX DÉTENTEURS DE NOMS DE DOMAINE (TITULAIRES DE NOMS DE DOMAINE)

Au cours de l'exercice fiscal 2021, l'organisation ICANN a continué à fournir d'importantes informations aux détenteurs de noms de domaine. En novembre 2020, dans le cadre de son [programme destiné aux titulaires de noms de domaine](#), l'organisation ICANN a publié le [volume 4](#) de la série de rapports « [Problèmes et défis que rencontrent les titulaires de noms de domaines](#) ». Il contient des données à jour collectées par les équipes du Centre international d'assistance (GSC) et du département de l'ICANN chargé de la conformité contractuelle pendant la période comprise entre mars et août 2020. Le rapport présente également les problèmes et les défis auxquels sont confrontés les titulaires de noms d'après les observations faites par le GSC et le service chargé de la conformité à partir de leurs interactions avec les détenteurs de noms de domaine.

[EN SAVOIR PLUS sur les ressources destinées aux détenteurs de noms de domaine.](#)

L'organisation ICANN a également partagé une [nouvelle infographie pour les détenteurs de noms de domaine \(titulaires de noms de domaine\)](#) qui contient d'importants conseils pour sécuriser les noms de domaine. L'infographie fournit des exemples des escroqueries et des fraudes les plus fréquentes ayant pour cible les titulaires de noms et contient des informations utiles pour aider les titulaires de noms à effectuer des tâches importantes liées à la gestion de leurs noms.

## SYSTÈMES D'IDENTIFICATEURS UNIQUES

Un autre objectif du plan stratégique de l'ICANN consiste à faire évoluer les systèmes d'identificateurs uniques en coordination et en collaboration avec les parties concernées afin de répondre aux besoins des internautes du monde entier. Le rôle de l'ICANN est crucial pour garantir une infrastructure unique, stable et interopérable, notamment en assurant les fonctions IANA. Il est nécessaire de promouvoir et d'améliorer l'acceptation universelle et la mise en œuvre des noms de domaine internationalisés (IDN) afin de favoriser une base d'internautes plus diversifiée.

## FONCTIONS IANA

Au cours de l'exercice fiscal 2021, l'ICANN a réussi à assurer les fonctions IANA conformément aux contrats conclus et aux engagements pris avec les différentes communautés qu'elle dessert. Des adaptations considérables ont été apportées au déroulement des opérations en raison de la pandémie de COVID-19. Ces ajustements ont permis de continuer à assurer les fonctions IANA sans aucune incidence sur les clients.

---

Grâce à cet environnement opérationnel modifié, les fonctions de l'IANA ont totalement respecté les différents accords de niveau de service (SLA) et ont obtenu des notes élevées dans les évaluations du Comité permanent des clients et dans la [révision annuelle des services IANA relatifs aux numéros](#). Elles ont également été jugées conformes aux [livrables du MoU](#) établis par le Groupe de travail de génie Internet (IETF). Les changements les plus importants liés à la COVID-19 concernent les cérémonies de signature de clé, qui se sont principalement déroulées en ligne en raison des restrictions imposées aux déplacements internationaux. De nombreux contrôles de sécurité de la cérémonie de signature de clé ont été repensés afin que les experts en sécurité maintiennent leur confiance dans le système.

Grâce à ces efforts d'adaptation, les fonctions IANA ont à nouveau obtenu une [certification SOC de niveau 3](#) sans exceptions pour la gestion de la KSK de la zone racine. C'est la onzième année consécutive que les fonctions IANA obtiennent une certification sans exceptions. Les systèmes utilisés pour assurer les fonctions IANA ont également obtenu une certification SOC de niveau 2 à la suite d'un audit mené pour vérifier que des contrôles appropriés étaient en place pour garantir la sécurité, la disponibilité et l'intégrité du traitement des requêtes IANA.

Le niveau de satisfaction des clients à l'égard des fonctions de l'IANA est attesté par les excellents résultats obtenus lors des enquêtes de satisfaction client et de notre enquête annuelle menée auprès des principales parties prenantes de la communauté, ainsi que par les résultats positifs du tout premier [processus de révision des fonctions IANA \(IFR\)](#).

L'enquête de satisfaction 2020 des clients des fonctions IANA demandait aux répondants d'évaluer la performance des fonctions IANA sur une échelle de 1 à 5, à partir de 22 affirmations portant sur des aspects tels que l'interaction, la communication, l'écoute, l'impartialité, la réactivité et la remontée d'informations. La note générale obtenue pour tous les segments de clients confondus a été de 4,1, soit une augmentation par rapport à la note de 3,9 obtenue en 2019. Le taux de réponse à l'enquête a été de 5 %, soit 3 points de plus qu'en 2019.

[EN SAVOIR PLUS sur l'enquête de satisfaction client.](#)

[EN SAVOIR PLUS sur les audits SOC.](#)

[EN SAVOIR PLUS sur les fonctions IANA.](#)

## OPÉRATIONS DU SYSTÈME DES SERVEURS RACINE

En tant qu'opérateur du serveur racine géré par l'ICANN (IMRS), également connu sous le nom de L.ROOT-SERVERS.NET, l'organisation ICANN a continué à déployer des instances IMRS dans les réseaux d'organisations agréées.

La première [grappe de serveurs racine gérés par l'ICANN \(IMRS\)](#) en Asie-Pacifique a été activée à Singapour. Elle servira à accroître les capacités du serveur racine dans la région et à renforcer la résilience de l'ensemble du système des serveurs racine. Il s'agit de la quatrième grappe, qui vient s'ajouter à deux autres installées en Amérique du Nord et à une autre en Europe.

LES INSTANCES IMRS INDIQUÉES CI-DESSOUS ONT ÉTÉ AJOUTÉES ENTRE LE 1ER JUILLET 2020 ET LE 30 JUIN 2021 :

**Alexandrie, Australie**  
**Bangalore, Inde**



---

**Guwahati, Inde**  
**Mohali, Inde**  
**Mumbai, Inde**  
**Ancône, Italie**  
**Monterrey, Mexique**  
**République des Palaos**  
**Carolina, Porto Rico**

À la fin de l'exercice fiscal 2021, il y avait 191 instances IMRS dans 84 pays ou territoires.

## NOMS DE DOMAINE INTERNATIONALISÉS (IDN)

Il convient de rappeler que l'anglais n'est pas la langue maternelle de la majorité de la population mondiale. En permettant aux utilisateurs d'accéder à Internet dans leur langue locale, la société civile et les secteurs public et privé sont à même de mieux servir leurs communautés et de profiter d'importantes opportunités commerciales. Le programme UA a été mis en place pour permettre le fonctionnement sûr et stable des noms de domaine dans différentes langues et scripts, et pour promouvoir l'utilisation de domaines de premier niveau en expansion.

En [juin 2021, l'organisation a publié un rapport](#) destiné à donner un aperçu de l'état et des progrès de l'intégration des IDN dans l'architecture sécurisée, stable et unifiée de l'Internet mondial ainsi que des obstacles actuels liés à l'utilisation des IDN.

Parmi les réalisations du programme IDN, on peut citer :

- La publication de 17 nouvelles [règles de génération d'étiquettes \(LGR\) de référence pour le second niveau](#) (LGR) pour les scripts bengali, devanagari, éthiopien, géorgien, gujarati, gurmukhi, kannada, khmer, laotien, malayalam, oriya, tamoul et télougou, et pour les langues arabe, chinoise, hindi et thaï.
- La publication de la [quatrième version des règles de génération d'étiquettes pour la zone racine \(RZ-LGR-4\)](#). Les RZ-LGR-4 concernent 18 scripts, dont le chinois et le bengali qui viennent s'ajouter à cette version qui comporte aussi l'arabe, le devanagari, l'éthiopien, le géorgien, le gujarati, le gurmukhi, l'hébreu, le kannada, le khmer, le laotien, le malayalam, l'oriya, le cingalais, le tamoul, le télougou et le thaï.
- La publication de la [cinquième version](#) du répertoire maximal initial ([MSR-5](#)) en juillet 2021, afin de se conformer à la norme Unicode 11.0. Le MSR est utilisé comme base pour le développement des RZ-LGR.
- La publication d'une [version pilote](#) de l'outil de révision des tables d'IDN, qui permet aux opérateurs de registres gTLD et aux fournisseurs de services de registre de vérifier les tables d'IDN qu'ils ont conçues avant de les soumettre à l'organisation ICANN à des fins de révision, de manière à renforcer la cohérence et la transparence du processus de révision, tel que requis par le Groupe des représentants des opérateurs de registres gTLD.
- En juillet 2021, la [signature](#) d'un protocole d'accord (MoU) avec l'Organisation arabe des technologies de l'information et de la communication (AICTO). Le MOU précise le travail en coopération que les organisations réaliseront afin de soutenir l'utilisation des IDN et de promouvoir l'acceptation universelle (UA) dans la région.

---

## PROGRAMME D'ACCEPTATION UNIVERSELLE (UA)

Le programme UA a été créé pour mener des actions de sensibilisation et soutenir le travail de la communauté en vue de l'acceptation universelle des noms de domaine et des adresses électroniques. Le programme a poursuivi ses activités de soutien des différents groupes de travail et activités du Groupe directeur sur l'acceptation universelle et, lors de l'exercice fiscal 2021, des progrès ont été réalisés pour parvenir à l'acceptation universelle de l'ensemble des noms de domaine et adresses électroniques quel que soit leur longueur, langue ou script. Parmi les faits marquants, on peut citer :

- La publication du rapport sur la préparation à l'UA pour l'exercice fiscal 2021, qui présente une synthèse de la portée de l'UA, identifie les lacunes actuelles en matière de technologies liées à la préparation à l'UA et résume les activités de formation et de sensibilisation relatives à l'UA menées lors de l'exercice fiscal 2021.
- L'élaboration de [programmes régionaux de formation à l'acceptation universelle](#) dans les régions Asie-Pacifique (APAC) et Amérique latine et Caraïbes (LAC).
- L'organisation de plusieurs autres événements de sensibilisation, directement et par le biais d'initiatives UA locales et des ambassadeurs UA. De plus amples informations concernant ces événements sont disponibles dans le [rapport sur la préparation à l'UA pour l'exercice fiscal 2021](#).
- En juillet 2021, en collaboration avec l'Association des noms de domaine de premier niveau d'Asie-Pacifique (APTLD), publication d'un [livre blanc](#) sur le rôle des ccTLD dans la préparation à l'UA.
- Collaboration avec l'UASG afin d'évaluer les technologies de préparation à l'UA :
  - [Préparation à l'UA des langages et cadres de programmation.](#)
  - [Étape 1 de l'acceptation universelle \(UA\) des systèmes de gestion de contenu \(CMS\) - WordPress.](#)
  - [Projet pilote de préparation à l'UA des codes open source.](#)
  - [Prise en charge de l'EAI par les principaux services et logiciels de messagerie.](#)
- Tenue de séances d'information et de dialogue avec la communauté lors des réunions de l'ICANN, telles que la séance organisée pendant la semaine de préparation à l'ICANN71, intitulée « [Point d'information pour la communauté sur l'acceptation universelle \(UA\)](#) », qui a réuni des panélistes de renom de l'ensemble de l'écosystème de l'Internet et des noms de domaine, dont plusieurs dirigeants des SO/AC de l'ICANN.

À cela s'ajoute la création, en 2020, d'un Comité directeur chargé des IDN et de l'UA au sein de l'organisation ICANN. Le comité directeur a travaillé à la planification, au soutien et à la coordination des activités interdisciplinaires menées par l'organisation ICANN dans ce domaine.

## RELATION AVEC LES GOUVERNEMENTS ET LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

Un autre objectif important du plan stratégique de l'ICANN concerne la prise en compte de problèmes géopolitiques ayant un impact sur la mission de l'ICANN, qui consiste à garantir un Internet unique et interopérable à l'échelle mondiale. Cela passe par l'identification et la prise en compte de défis et d'opportunités globales qui relèvent de sa compétence, ainsi que par la mise au point de systèmes d'alerte précoce. Cela passe également par l'établissement d'alliances au sein de l'écosystème de l'Internet et au-delà, afin d'échanger avec les parties prenantes

---

mondiales et de les sensibiliser à la mission technique et au travail d'élaboration de politiques multipartite de l'ICANN en matière de gestion du système des noms de domaine.

Le but est de travailler avec les gouvernements afin qu'ils comprennent le fonctionnement technique de l'Internet et d'éviter des conséquences inattendues que les actions gouvernementales pourraient avoir sur l'Internet.

## PUBLICATIONS DE L'ÉQUIPE EN CHARGE DE LA RELATION AVEC LES GOUVERNEMENTS

L'équipe en charge de la relation avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales (l'équipe GE) est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie mondiale de dialogue avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales (OIG). L'équipe GE, constituée d'experts métier dans le domaine des politiques, met en place des activités de veille et des analyses des activités des OIG et des gouvernements afin de s'assurer que l'ICANN possède les informations et les outils nécessaires pour répondre à des enjeux géopolitiques qui ont des effets sur sa mission.

Au cours de l'exercice fiscal 2021, l'équipe GE a ajouté cinq nouvelles publications à sa [page de publications](#). Ces publications explorent les différentes structures et processus politiques en place susceptibles d'avoir un impact sur le rôle technique de l'ICANN. Elles abordent des sujets divers, allant des délibérations en matière de cyberspace qui se déroulent actuellement aux Nations unies (ONU) et dans d'autres espaces OIG, à des rapports consacrés à des pays spécifiques.

## FAITS MARQUANTS DE L'ÉQUIPE EN CHARGE DE LA RELATION AVEC LES GOUVERNEMENTS

Parmi les faits marquants du travail de l'équipe en charge de la relation avec les gouvernements, on peut citer :

- En septembre 2020, l'organisation ICANN [a répondu](#) à la consultation publique lancée par la Commission européenne concernant le Digital Services Act (DSA ou législation sur les services numériques).
- En novembre 2020, les membres de la communauté de l'ICANN, du Conseil d'administration et de l'organisation ont participé à la [quinzième réunion annuelle du Forum sur la gouvernance de l'Internet \(FGI\)](#), organisée en format virtuel par les Nations Unies, sous le thème *L'Internet au service de la résilience et de la solidarité humaine*. De plus amples informations sur la participation de l'ICANN sont disponibles [ici](#).
- En décembre 2020, l'équipe GE [a fourni d'importantes informations](#) aux parties prenantes de l'ICANN sur le paquet législatif de la loi sur les services numériques de la Commission européenne, qui comprend le Digital Services Act (DSA ou loi sur les services numériques) et le Digital Markets Act (DMA ou loi sur les marchés numériques).
- En décembre 2020, l'organisation ICANN a soumis des [commentaires](#) à propos des Recommandations 01/2020 du Comité européen de la protection des données (CEPD) relatives aux mesures qui complètent les outils de transfert pour assurer le respect du niveau européen de protection des données à caractère personnel de l'UE.
- De même, en décembre 2020, l'organisation ICANN [a répondu](#) à la consultation publique de la Commission européenne concernant les clauses contractuelles types pour le transfert de données personnelles vers des pays tiers.
- En mars 2021, l'organisation ICANN [a soumis](#) des commentaires sur le Digital Services Act ([DSA](#) ou loi relative aux services numériques).

- 
- En mars 2021, l'organisation ICANN [a répondu](#) à la consultation publique sur la proposition de révision de la directive de l'Union européenne sur la sécurité des réseaux et des systèmes d'information (directive NIS).
  - En mai 2021, l'organisation ICANN a co-organisé une réunion pour les diplomates des missions permanentes des Nations Unies afin d'aborder la question de la gouvernance technique de l'Internet.

De plus, l'équipe GE fournit régulièrement au GAC des rapports sur les activités menées auprès des gouvernements.

[CONSULTER les rapports de l'équipe GE adressés au GAC.](#)

Pour un compte-rendu plus détaillé des activités menées par l'équipe GE lors de l'exercice fiscal 2021 et d'autres réalisations de l'organisation, veuillez consulter les rapports du président-directeur général de l'ICANN adressés au Conseil d'administration.

[CONSULTER LES RAPPORTS DU PDG DE L'ICANN POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.](#)

---

# RAPPORTS RÉGIONAUX

1er juillet 2020 - 30 juin 2021

---

# RAPPORT RÉGIONAL AFRIQUE

---

## APERÇU DE L'ANNÉE — CHRONOLOGIE

### 2020

#### 27- 28 juillet

L'ICANN a organisé la huitième édition du Forum africain sur le système des noms de domaine en partenariat avec l'Association africaine de noms de domaine de premier niveau (AFTLD) et l'Association des bureaux d'enregistrement accrédités par l'ICANN en Afrique (AfRegistrars).

#### 30 juillet

Le bureau du directeur de la technologie (OCTO) de l'ICANN et le département de l'ICANN en charge de la relation avec les parties prenantes mondiales (GSE) ont organisé un séminaire web conjoint pour les membres africains du Comité consultatif gouvernemental (GAC).

#### 24 - 28 août

L'ICANN a contribué à l'École africaine sur la gouvernance de l'Internet pour les pays de l'Afrique francophone.

#### 10 novembre

L'ICANN a organisé un séminaire web sur l'acceptation universelle (UA) et les noms de domaine internationalisés (IDN) pour les membres africains du GAC.

#### 16 novembre

L'ICANN a organisé un séminaire web sur l'UA pour les directeurs des technologies de l'information et de la communication membres de l'Association des universités africaines (AAU).

#### 1 - 4 décembre

À l'occasion du Festival annuel *Africa Lawtech*, l'ICANN a organisé une masterclass sur les droits liés aux noms de domaine, les marques et le règlement de litiges.

### 2021

#### 4 février

Les départements GSE et OCTO de l'ICANN ont organisé un séminaire web conjoint destiné à présenter aux gestionnaires des domaines de premier niveau géographiques (ccTLD) le système de signalement des cas d'utilisation malveillante des noms de domaine (DAAR) et le projet d'indicateurs de santé des technologies des identificateurs (ITHI).

#### 19 - 20 mai

L'ICANN a lancé le **premier Forum d'engagement africain** pour la communauté africaine.

## FAITS MARQUANTS RÉGIONAUX

### Préparation à l'acceptation universelle (UA) des systèmes de messagerie des établissements d'enseignement supérieur africains

L'ICANN a travaillé en partenariat avec l'Association des universités africaines (AAU) pour préparer les systèmes de messagerie électronique de l'université à la prise en charge de

---

l'acceptation universelle des noms de domaine et des adresses de courrier électronique. L'objectif est que le système de messagerie des plus de 400 membres de l'AAU soit capable de prendre en charge l'UA d'ici à la fin de l'exercice fiscal 2025. Après deux séminaires web, l'AAU a pris les mesures nécessaires pour faciliter l'organisation d'ateliers dans quelques universités, consacrés à la mise en conformité des systèmes de messagerie avec l'acceptation universelle. De plus, l'organisation ICANN travaille avec l'AAU à la mise au point d'un programme officiel destiné à mettre en œuvre l'internationalisation d'adresses de courrier électronique parmi les membres de l'Association.

### **Lancement du Forum d'engagement africain**

En mai, plus de 210 personnes ont assisté aux deux journées du Forum virtuel d'engagement africain, un nouvel événement pilote régional destiné à rassembler la communauté africaine et à soutenir son travail au sein de l'ICANN. La manifestation avait pour but de regrouper, de mettre à jour et de coordonner le travail effectué par l'ICANN en Afrique, ainsi que d'offrir une plateforme pour partager des mises à jour et échanger directement avec le personnel de l'organisation ICANN.

## **ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE**

### **Formations destinées à la communauté technique**

*L'organisation ICANN a proposé des ateliers techniques et des séminaires web régionaux sur la sécurité du réseau DNS, les extensions de sécurité du système des noms de domaine (DNSSEC) et l'acceptation universelle.*

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 1

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2021 : 28

### **Formations destinées aux organismes chargés de l'application de la loi**

*L'organisation ICANN assure des formations adressées aux organismes d'application de la loi afin qu'ils puissent mieux gérer les cas d'abus et d'utilisation malveillante des identifiants de l'Internet.*

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 1

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2021 : 2

### **Formations destinées à la communauté non technique**

*L'organisation aide aussi régulièrement à renforcer les capacités des membres de la communauté, comme c'est le cas des bureaux d'enregistrement accrédités et des opérateurs de registre. De plus, l'organisation ICANN collabore avec les gouvernements et la société civile afin d'assurer des formations utiles pour ces secteurs.*

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 0

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2021 : 57

## **DIRIGEANTS DE LA COMMUNAUTÉ AFRICAINE**

Pour consulter la liste des dirigeants des organisations de soutien et des comités consultatifs, veuillez vous reporter à la section Dirigeants de la communauté de l'ICANN.

### ***Groupes de la communauté et processus d'élaboration de politiques***



---

**Abdulkarim Ayopo Oloyede** – Groupe de travail du Caucus RSSAC sur les perspectives locales du système des serveurs racine

***Ambassadeurs de l'acceptation universelle***

Abdulkarim Ayopo Oloyede – Nigeria

Malick Alassane – Bénin

Mark Elkins – Afrique du Sud

***Groupe directeur sur l'acceptation universelle***

Abdalmonem Galila (Égypte) – Vice-président

---

# RAPPORT RÉGIONAL ASIE-PACIFIQUE

---

## APERÇU DE L'ANNÉE — CHRONOLOGIE

### 2020

#### 2 juillet

La première [instance du serveur racine géré par l'ICANN](#) a été installée dans la République des Palaos.

#### 24 juillet

Lors du premier Forum virtuel sur la gouvernance de l'Internet (FGI) en Chine, le président du Conseil d'administration de l'ICANN, Maarten Botterman, a souligné l'importance du modèle multipartite et a salué les efforts de la communauté chinoise en matière de noms de domaine internationalisés (IDN) et d'internationalisation des adresses de courrier électronique (EAI) ainsi que sa participation à l'ICANN et au FGI mondial.

#### 27 - 30 septembre

Lors de l'édition 2020 du Forum régional sur la gouvernance de l'Internet en Asie-Pacifique (APrIGF), l'ICANN a organisé un atelier consacré aux éventuels impacts des nouvelles technologies sur l'Internet unique et mondial.

#### Octobre

La première [grappe de serveurs racine gérés par l'ICANN \(IMRS\)](#) en Asie-Pacifique (APAC) a été activée à Singapour. Elle servira à accroître les capacités du serveur racine dans la région et à renforcer la résilience de l'ensemble du système des serveurs racine.

### 2021

#### Janvier

Le *Broadband India Forum* (BIF) a mis en vedette l'ICANN dans son [rapport semestriel](#), en soulignant son rôle et ses efforts dans le domaine de l'atténuation des menaces à la sécurité du système des noms de domaine (DNS) face à l'augmentation des risques liés à la cybersécurité dans le cadre du télétravail.

#### Février - mars

Les domaines de premier niveau géographiques (ccTLD) .fj et .fm ont déployé DNSSEC (extensions de sécurité du système des noms de domaine) avec succès. Au total, 58 % des ccTLD de la région APAC ont adopté DNSSEC, un chiffre légèrement plus élevé que la moyenne mondiale (56 %).

#### 1 - 5 mars

À l'occasion de l'édition 2021 de la Conférence Internet régionale d'Asie-Pacifique sur les technologies opérationnelles (APRICOT2021), le président-directeur général de l'ICANN, Göran Marby, a prononcé un discours inaugural intitulé « [Naviguer dans le monde post pandémie en tant que communauté Internet](#) ».

---

### 15-16 avril

L'ICANN a organisé en partenariat la deuxième édition du Forum d'engagement APAC-TWNIC. Placé sous le thème de la cybersécurité, le Forum a servi à sensibiliser la région au rôle que l'ICANN joue dans ce domaine au sein de l'écosystème de l'Internet.

### 3 juin

L'ICANN a lancé le [Concours de projets sur le DNS](#) en collaboration avec le Centre d'excellence pour l'Internet des objets (IoT) et l'intelligence artificielle (IA) de l'Association nationale des entreprises de logiciels et de services (NASSCOM-CoE) d'Inde. Ce concours encourage les étudiants à répondre à des défis liés à l'utilisation du DNS.

### 5 juin

Le *National Internet Exchange of India (.in)* a participé au projet de signalement des cas d'utilisation malveillante des noms de domaine (DAAR) de l'ICANN, un système conçu pour étudier et signaler des menaces pesant sur l'enregistrement et la sécurité des noms de domaine.

## FAITS MARQUANTS RÉGIONAUX

### Contribution aux processus d'élaboration de politiques de l'ICANN

Au cours du dernier exercice fiscal, la région APAC a largement participé aux processus d'élaboration de politiques de l'ICANN. En voici le détail :

- Le président, le vice-président et 50 % des membres du groupe de travail du quatrième processus d'élaboration de politiques de la ccNSO relatif à la (dé)sélection des chaînes ccTLD de noms de domaine internationalisés sont issus de la région APAC.
- Les membres de la communauté de la région APAC ont également occupé des postes de direction dans le processus accéléré d'élaboration de politiques (EPDP) sur la spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des gTLD (étape 2) ainsi que dans le PDP relatif à des procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD.
- La communauté de la région APAC a aussi contribué de manière significative aux consultations publiques. Ainsi, 58 % de l'ensemble des commentaires concernant les règles de génération d'étiquettes (LGR) de référence pour le second niveau appartiennent à la région APAC.
- La communauté APAC a également participé au ccPDP3 relatif à la politique de retrait de ccTLD, à l'étape 2A de l'EPDP consacré aux procédures pour des séries ultérieures, au PDP relatif à la révision de tous les mécanismes de protection des droits dans tous les gTLD, et au PDP relatif à la révision de la politique de transfert.

### Les communautés locales s'engagent dans la construction d'un Internet multilingue

Des initiatives locales en matière d'acceptation universelle (UALI) ont été lancées en Chine, en Inde et en Thaïlande. Dans le cadre des UALI, plusieurs activités de sensibilisation et de soutien ont été mises en place dans ces différents pays.

- En Chine, 13 des 15 navigateurs mobiles/de bureau testés prennent désormais en charge les IDN chinois, selon un [test UA pour navigateurs](#) effectué par l'Internet Society de Chine (ISC). De manière générale, la contribution de la communauté chinoise aux efforts pour faciliter l'accès à Internet grâce aux IDN et à l'UA a été saluée par le président-directeur général de l'ICANN, Göran Marby, lors du [quatrième Forum pour l'application créative des noms de domaine chinois](#).

- En Inde, la Fédération des chambres de commerce et d'industrie d'Inde et l'Alliance Internet des langues indiennes (FICCI-ILIA) ont organisé quatre ateliers techniques sur l'UA et l'internationalisation des adresses de courrier électronique (EAI).
- En Thaïlande, le Centre d'information de réseaux thaïlandais (THNIC) a préparé une [vidéo de formation](#) sur l'EAI en huit parties ainsi que d'autres [ressources en ligne](#). Il a également organisé un [atelier pour les administrateurs de systèmes](#) et a présenté Thai LI à l'occasion de quatre forums mondiaux sur la gouvernance de l'Internet.

## ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN ASIE-PACIFIQUE

### Formations destinées à la communauté technique

Dans le cadre de la mission de l'ICANN qui consiste à assurer le fonctionnement stable et sécurisé des systèmes d'identificateurs uniques de l'Internet, l'organisation ICANN met en place des activités de renforcement des capacités sur le DNS, le DNSSEC, la sécurité du DNS/des réseaux, l'UA et l'EAI pour la communauté de la région APAC.

- Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 23
- Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2021 : 18

### Formations destinées aux organismes chargés de l'application de la loi

L'organisation ICANN assure des formations adressées aux organismes d'application de la loi afin qu'ils puissent mieux gérer les cas d'abus et d'utilisation malveillante des identificateurs de l'Internet.

- Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 4
- Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2021 : 3

### Formations destinées à la communauté non technique

En raison des difficultés liées à la pandémie de Covid-19, l'organisation ICANN n'a pas été en mesure de proposer des formations spécifiques pour les membres de la communauté non technique au cours de cet exercice fiscal.

- Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 1
- Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2021 : 0

## DIRIGEANTS DE LA COMMUNAUTÉ D'ASIE-PACIFIQUE

Pour consulter la liste des dirigeants des organisations de soutien et des comités consultatifs, veuillez vous reporter à la section Dirigeants de la communauté de l'ICANN.

*(Nouvelles nominations lors de l'exercice fiscal 2021)*

### Groupes de la communauté et processus d'élaboration de politiques

**Jordan Carter** — Vice-président du Conseil de la ccNSO

**Satish Babu** — Président d'APRALO

**Pär Brumark** — Vice-président du GAC

**Rafik Dammak** — Président du processus accéléré d'élaboration de politiques (EPDP) sur la spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des domaines génériques de premier niveau (gTLD) (étape 2)

**Kenny Huang** — Président du ccPDP4

**Anil Jain** — Vice-président du ccPDP4

---

***Dirigeants du Groupe directeur sur l'acceptation universelle***

**Dr Ajay Data** — Président de l'UASG, président du Groupe de travail sur les initiatives locales

**Dr U.B. Pavanaja** — Vice-président de l'UASG

**Nitin Walia** — Vice-président du Groupe de travail sur l'EAI

**Satish Babu** — Président du Groupe de travail sur les technologies

**Abhishek Mishra** — Vice-président du Groupe de travail sur les technologies

**Rajiv Kumar** — Vice-président du Groupe de travail sur les technologies

***Initiatives locales en matière d'acceptation universelle***

**Photchanan Ratanajaipan** — Président (Thaïlande)

---

# RAPPORT RÉGIONAL EUROPE

---

## APERÇU DE L'ANNÉE — CHRONOLOGIE

### 2020

#### 7 octobre

Le [FGI italien](#), soutenu par l'ICANN, a battu tous les records d'assistance des forums sur la gouvernance de l'Internet nationaux (FGI) avec plus de 5 000 participants inscrits sur Zoom.

#### 28 octobre

Christopher Mondini, vice-président en charge de la relation avec les parties prenantes en Europe et directeur général du bureau de l'ICANN à Bruxelles, a été un des intervenants du séminaire web « *Europe Network Readiness and Digital Transformation Spotlight* ».

#### 17 novembre

Adam Peake, responsable de la relation avec la société civile, basé à Amsterdam (Pays-Bas), a été sélectionné pour intégrer le Groupe consultatif multipartite du FGI.

### 2021

#### 27 janvier

L'ICANN a organisé l'« [Assemblée des parties prenantes : perspectives de l'ICANN sur les initiatives numériques de l'UE](#) » afin de présenter un aperçu des domaines dans lesquels les initiatives législatives et réglementaires de l'UE concernent le système des noms de domaine ou peuvent éventuellement l'affecter.

#### 22 février

Mondini a été élu au Conseil d'administration du *European Internet Forum* (EIF - Forum Internet européen).

#### 26 février

L'ICANN a organisé l'« [Assemblée des parties prenantes : présentation de la Commission européenne sur les initiatives récentes de l'UE en matière de services numériques et de cybersécurité](#) », qui a porté principalement sur les domaines présentant un intérêt pour le DNS et l'ensemble de la communauté de l'ICANN.

#### 3 mars

En coopération avec DK Hostmaster et l'Agence des transports et des communications (Traficom), l'ICANN a organisé un atelier technique pour les pays nordiques consacré aux fonctions techniques de l'ICANN.

#### 25 mars

Le président-directeur général de l'ICANN, Göran Marby, [a fait une présentation](#) devant la Fondation Internet européenne (EIF) dans le cadre d'une série de conférences lancée par l'EIF intitulée « Meet the CEO ».



---

### 9 avril

L'Organisation régionale At-Large européenne (EURALO) a lancé sa série de séances d'information sur les réunions publiques de l'ICANN en plusieurs langues. Des réunions d'information sur l'ICANN70 ont ainsi été organisées en français, en espagnol et en russe.

### 13 avril

L'université de technologie et d'économie de Budapest (BME) a invité l'ICANN à donner une [série de conférences](#) tout au long du mois.

### 27 mai

L'ICANN et l'éco-Association de l'industrie de l'Internet en Allemagne ont organisé un atelier sur la sécurité de l'écosystème du DNS.

## FAITS MARQUANTS RÉGIONAUX

### École sur la gouvernance de l'Internet, les politiques numériques et l'innovation

En coopération avec l'École nationale d'études politiques et administratives ([SNSPA](#)) de Bucarest (Roumanie) et le Dialogue européen du Sud-Est sur la gouvernance de l'Internet ([SEEDIG](#)), l'ICANN a organisé la deuxième édition de l'École sur la gouvernance de l'Internet, les politiques numériques et l'innovation ([SIDI](#)). L'événement s'est tenu du 31 mai au 11 juin 2021 en format virtuel.

L'école a rassemblé 30 jeunes diplômés et professionnels issus de 15 pays pour une formation intensive de deux semaines consacrée à toutes les couches de la pile de protocoles Internet ainsi qu'aux applications, aux réglementations et aux politiques liées à l'Internet. Le corps enseignant de la SIDI était composé d'universitaires, de hauts représentants d'organisations internationales et intergouvernementales, de parlementaires et d'experts issus de groupes de réflexion, de la société civile et de l'industrie. Un des moments forts de l'événement a été la présentation du président-directeur général de l'ICANN, Göran Marby, sur l'évolution future de l'Internet.

### Atelier pour les pays nordiques sur la mission technique de l'ICANN

Le 3 mars 2021, l'ICANN a organisé un atelier en ligne consacré à sa mission technique pour les cinq pays nordiques suivants : le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède. C'était la première fois que l'ICANN organisait un événement destiné spécifiquement à cette région, même si la participation était ouverte à toutes les personnes intéressées, quelle que soit leur région.

L'atelier a permis d'expliquer de manière accessible et informative le rôle essentiel de l'ICANN à des parties prenantes qui en avaient peut-être entendu parler mais qui n'avaient pas conscience de l'incidence du travail technique de l'ICANN sur leur présence et leur expérience en ligne.

En plus de découvrir le rôle de l'ICANN dans les fonctions techniques de l'Internet, les participants ont pu se familiariser avec les projets de l'ICANN destinés à renforcer le système des noms de domaine, et comprendre pourquoi la participation des parties prenantes est essentielle au travail de l'ICANN.

---

Environ 150 personnes ont participé à l'atelier. Des retours recueillis via une enquête en ligne menée après l'événement ont révélé qu'une grande majorité des personnes interrogées (81 %) étaient satisfaites de l'atelier, dont 93 % ont dit être intéressées à participer à d'autres ateliers de ce type à l'avenir.

## ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN EUROPE

### **Formations destinées à la communauté technique**

*En raison des difficultés liées à la pandémie de Covid-19, l'organisation ICANN n'a pas été en mesure d'organiser des formations spécifiques pour les membres de la communauté technique au cours de cet exercice fiscal.*

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 0

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2021 : 8

### **Formations destinées aux organismes chargés de l'application de la loi**

*L'organisation ICANN assure des formations adressées aux organismes d'application de la loi afin qu'ils puissent mieux gérer les cas d'abus et d'utilisation malveillante des identifiants de l'Internet.*

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 7

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2021 : 2

### **Formations destinées à la communauté non technique**

*L'organisation aide aussi régulièrement à renforcer les capacités des membres de la communauté, comme c'est le cas des bureaux d'enregistrement accrédités et des opérateurs de registre. De plus, l'organisation ICANN collabore avec les gouvernements et la société civile afin d'assurer des formations utiles à ces secteurs.*

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 3

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2021 : 6

## DIRIGEANTS DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Pour consulter la liste des dirigeants des organisations de soutien et des comités consultatifs, veuillez vous reporter à la section Dirigeants de la communauté de l'ICANN.

### **Groupes de la communauté et processus d'élaboration de politiques**

Janis Karklins – Président de l'étape 2 de l'EPDP

Erika Mann – Co-présidente du Groupe de travail intercommunautaire sur les recettes des enchères des nouveaux gTLD

Petter Rindforth – Président du PDP sur la protection des droits curatifs pour les OIG et les OING

Thomas Rickert – Président du Groupe de travail sur la protection des noms d'organisations internationales dans tous les gTLD

Cathrin Bauer-Bulst – Co-présidente du Groupe de travail du GAC sur la sécurité publique

### **Ambassadeurs de l'acceptation universelle**

---

Dusan Stojicevic – Vice-président de l’UASG

---

# RAPPORT RÉGIONAL EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE

---

## APERÇU DE L'ANNÉE — CHRONOLOGIE

### 2020

#### 18 - 19 novembre

En partenariat avec [Caucasus Online](#), l'ICANN a organisé le cinquième Forum de l'Europe de l'Est sur le système des noms de domaine ([EEDNSF](#)) en format virtuel.

### 2021

#### 12 février

L'ICANN et le *Centre de coordination des réseaux IP européens* (RIPE NCC) ont organisé conjointement la Journée arménienne « Mesurer l'Internet », avec le soutien du Point d'échange Internet arménien (Arm IXP) et de l'Union des opérateurs arméniens.

#### 11 mars

L'ICANN a organisé une formation sur DNSSEC pour le registre ccTLD d'Ouzbékistan (.uz).

#### 19 mars

L'organisation ICANN a fait une présentation à la faculté de relations internationales de l'université de Saint-Petersbourg sur le rôle de l'ICANN dans l'écosystème de gouvernance de l'Internet.

#### 20 mars

Réunion d'information régionale sur l'ICANN70 en russe (événement virtuel).

#### 3 juin

L'ICANN a organisé un atelier de formation en ligne pour les bureaux d'enregistrement ukrainiens sur les obligations contractuelles et les processus associés. L'accent a été mis sur les menaces à la sécurité du DNS et la protection des données personnelles du point de vue de la conformité contractuelle.

## FAITS MARQUANTS RÉGIONAUX

### Le Forum de l'Europe de l'Est sur le DNS fête ses cinq ans

La cinquième édition du Forum de l'Europe de l'Est sur le DNS s'est tenue en mode virtuel avec le soutien de Caucasus Online, de la Commission nationale géorgienne des communications (régulateur local) et du ministère de l'Économie. Dans son discours de bienvenue, le président du Conseil d'administration de l'ICANN, Maarten Botterman, a souligné l'importance de l'Internet en cette période de COVID-19 et a insisté sur le rôle que joue l'ICANN dans le maintien de la sécurité, de la stabilité et de l'interopérabilité de l'infrastructure Internet.

Le programme de deux jours a comporté des journées consacrées aux politiques et aux technologies qui ont rassemblé des experts du DNS de toute la région et du monde entier. Les séances ont permis aux participants d'aborder des sujets tels que la sécurité et l'atténuation des menaces pour le DNS, le développement d'infrastructures et l'acceptation universelle. Le Forum a attiré plus de 150 participants issus de 12 pays.

---

## **L'ICANN signe un protocole d'accord avec la Commission nationale des communications de la Géorgie**

En décembre, Göran Marby, président-directeur général de l'ICANN, et Merhab Katamadze, Commissaire auprès de la Commission nationale géorgienne des communications (GNCC), ont signé un protocole d'accord destiné à faire valoir la vision que partagent les deux parties d'une infrastructure Internet sûre et résiliente capable de soutenir et de protéger les différentes communautés uniques qui composent la communauté Internet mondiale. Le MoU a été signé lors de la cérémonie d'ouverture du Forum géorgien sur la gouvernance de l'Internet, parrainé par l'ICANN. Les activités conjointes qui seront menées dans le cadre du MoU concernent, entre autres, l'acceptation universelle, les menaces à la sécurité du DNS, des projets d'étude et de recherche, des formations et des échanges d'expertise. Il s'agit du deuxième MoU que l'ICANN conclut avec une organisation gouvernementale de la région. Le premier MoU a été conclu avec le ministère arménien des Transports et des Technologies de l'information et de la communication (MTCIT) en décembre 2017.

## **ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN EUROPE ORIENTALE ET EN ASIE CENTRALE**

### **Formations destinées à la communauté technique**

*L'organisation ICANN a proposé des ateliers techniques et des séminaires web régionaux sur la sécurité du réseau DNS, les extensions de sécurité du système des noms de domaine (DNSSEC) et l'acceptation universelle.*

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 2

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2021 : 2

### **Formations destinées aux organismes chargés de l'application de la loi**

*En raison des difficultés liées à la pandémie de COVID-19, l'organisation ICANN n'a pas été en mesure d'organiser des formations spécifiques pour les organismes chargés de l'application de la loi au cours de cet exercice fiscal.*

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 1

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2021 : 0

### **Formations destinées à la communauté non technique**

*L'organisation ICANN aide aussi régulièrement à renforcer les capacités des membres de la communauté, comme c'est le cas des bureaux d'enregistrement accrédités et des opérateurs de registre. De plus, l'organisation ICANN collabore avec les gouvernements et la société civile afin d'assurer des formations utiles à ces secteurs.*

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 2

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2021 : 4

## **DIRIGEANTS DE LA COMMUNAUTÉ**

Pour consulter la liste des dirigeants des organisations de soutien et des comités consultatifs, veuillez vous reporter à la section Dirigeants de la communauté de l'ICANN.

---

# RAPPORT RÉGIONAL AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

---

## APERÇU DE L'ANNÉE — CHRONOLOGIE

### 2020

#### 9 juillet

Tenue d'une séance de discussions LAC sur l'acceptation universelle.

#### 28 juillet

Fin de la période de consultation publique sur le plan stratégique de la région LAC pour les exercices fiscaux 2021-2025, élaboré par le Conseil responsable de la stratégie LAC afin de s'aligner sur le plan stratégique de l'ICANN correspondant à la même période.

#### 30 juillet

Tenue d'une séance de discussions LAC sur l'expérience des parties prenantes et des nouveaux arrivants pendant la pandémie de COVID-19.

#### 26 août

Tenue d'une séance de discussions LAC où David Conrad, vice-président senior et directeur de la technologie (CTO) de l'ICANN, a présenté l'évolution du système des identificateurs de l'Internet.

#### 26 août

Plus de 575 personnes ont assisté à une séance virtuelle consacrée aux extensions de sécurité du système des noms de domaine (DNSSEC) et au service racine hyperlocal, dans le cadre de la semaine de renforcement des capacités organisée par NIC.br. Au cours de l'exercice fiscal, [l'enregistrement sur demande](#) de l'événement a été visionné plus de 4 500 fois.

#### 24 septembre

Tenue d'une séance de discussions LAC consacrée à l'impact de la COVID-19 sur les organisations Internet de la région LAC.

#### 5 octobre

Rafael Lito Ibarra, membre du Conseil d'administration de l'ICANN, a reçu le prix *Lifetime Achievement Award* (Prix d'excellence pour les réalisations de toute une vie) du Registre des adresses Internet d'Amérique latine et des Caraïbes (LACNIC).

#### 5 octobre

Plus de 180 participants ont participé à un tutoriel sur DNSSEC organisé par l'ICANN et le Registre des adresses Internet d'Amérique latine et des Caraïbes (LACNIC) lors de LACNIC34-LACNOG2020.

#### 6 octobre

Le président-directeur général de l'ICANN, Göran Marby, et le vice-président pour la région Amérique latine et Caraïbes, Rodrigo de la Parra, ont fait une présentation à l'occasion de l'École du Sud sur la gouvernance de l'Internet. L'événement a rassemblé plus de 500 participants venus des quatre coins du monde.



---

## **22 octobre**

Pablo Rodriguez, vice-président exécutif de NIC.PR, a présenté une étude de cas qualitative sur DNSSEC pendant l'espace LAC de l'ICANN69.

## **20 novembre**

Tenue d'une séance de discussions LAC consacrée aux nouveaux gTLD dans la région LAC.

## **23 - 27 novembre**

En coopération avec l'Association des domaines de premier niveau d'Amérique latine et des Caraïbes (LACTLD), le Registre des adresses Internet d'Amérique latine et des Caraïbes (LACNIC), l'Internet Society (ISOC) et le Registre d'intérêt public (PIR), l'ICANN a organisé et parrainé la Semaine des noms de domaine de la région LAC, placée sous le thème « Comprendre l'écosystème et identifier de nouvelles opportunités d'apprentissage ».

## **2021**

### **28 janvier**

Tenue d'une séance de discussions LAC consacrée aux plans de LACRALO.

### **28 - 29 janvier**

La région LAC de l'ICANN a participé au Forum virtuel sur la gouvernance de l'Internet de Trinité-et-Tobago (TTIGF).

### **8 - 9 février**

L'équipe LAC de l'ICANN a dialogué avec les fournisseurs d'accès à Internet (FAI) et les fournisseurs de services de connectivité des Caraïbes sur la question de l'acceptation universelle c 37e réunion générale annuelle de la CANTO.

### **Février**

En amont de l'ICANN70, l'équipe régionale s'est réunie avec le Comité hôte multipartite local et a travaillé en collaboration avec l'Association des universités et des établissements d'enseignement supérieur du Mexique (ANUIES) et le portail u-GOB, basé au Mexique et composé de 50 000 membres actifs des gouvernements de toute la région.

### **3 mars**

Quarante participants issus de 17 pays et organisations intergouvernementales ont assisté au séminaire web organisé pour les membres du Comité consultatif gouvernemental (GAC) de la région LAC, soit la plus forte affluence de l'histoire des séances de préparation régionales du GAC.

### **23 mars**

Lors de l'espace LAC de l'ICANN70, des représentants de LACTLD ont fait une présentation consacrée à la collaboration entre les ccTLD et les autorités régionales. Des représentants de LACNIC ont présenté une étude sur les facteurs de succès techniques menée conjointement avec le Registre Internet régional chargé de la gestion des adresses IP pour l'Asie-Pacifique (APNIC).

---

### **30 - 31 mars**

L'équipe régionale a fait deux présentations lors de l'événement CaribNOG 2021, qui ont inclus un exercice pratique sur le déploiement de DNSSEC.

### **Avril**

L'ICANN et LACRALO ont organisé une série de formations sur l'acceptation universelle (UA) pour la communauté LAC.

### **6 mai**

L'équipe de la région LAC a lancé une campagne ciblée sur les réseaux sociaux visant à sensibiliser les utilisateurs aux questions liées à la sécurité du DNS dans des langues locales.

### **20 mai**

L'équipe de la région LAC de l'ICANN a fait une présentation intitulée « Sécuriser la racine » à l'occasion du Forum technique des Caraïbes organisé par le Registre américain des numéros Internet (ARIN).

### **25 mai**

Le vice-président régional de l'ICANN, Rodrigo de la Parra, a échangé avec un groupe de nouvelles parties prenantes des Bahamas, du Belize, de Saint-Christophe-et-Niévès et du Suriname dans le cadre de la campagne itinérante d'information menée par l'équipe LAC (LAC-i-Roadshow) aux Caraïbes.

### **27 mai**

Tenue d'une séance de discussions LAC consacrée au Projet d'histoire de l'ICANN.

## **FAITS MARQUANTS RÉGIONAUX**

### **Les stages de formation sur le DNS se poursuivent en partenariat avec des ONG mexicaines**

Les deux années de collaboration entre l'équipe LAC de l'ICANN et l'Association mexicaine des universités et des établissements d'enseignement supérieur (ANUIES) ont permis de dispenser neuf formations à plus de 540 étudiants. Cette collaboration fructueuse a débuté en avril 2020 avec une série de séminaires web de renforcement des capacités consacrés à l'écosystème de gouvernance de l'Internet, à l'industrie du système des noms de domaine (DNS) et aux normes les plus modernes relatives au DNS. Pendant l'exercice fiscal 2021, les formations ont notamment porté sur l'histoire de l'évolution de l'Internet, les panels d'experts de la gouvernance de l'Internet et des présentations détaillées sur la sécurité du DNS.

### **LACRALO fait la promotion de l'acceptation universelle dans la région LAC**

L'ICANN et LACRALO ont lancé en avril une série de formations sur l'UA pour la communauté de la région LAC. Quatre séances ont été organisées entre le 4 et le 25 mai 2021, sur des questions clés telles que l'internationalisation des adresses de courrier électronique (EAI), l'UA pour les développeurs Java et la participation aux activités liées à l'UA. Plus de 150 participants issus de 14 pays de la région LAC ont pris part aux stages de formation. Des enseignants d'Australie, du Pakistan, des États-Unis et du Brésil ont partagé leurs connaissances et leurs expériences. Un service d'interprétation simultanée et des supports traduits ont été fournis afin de faciliter la compréhension. Soixante-quinze développeurs de logiciels d'Argentine, de la Bolivie, du Brésil, de la Colombie, du Costa Rica, de la République dominicaine, de l'Équateur, du Mexique, du Nicaragua, de Panama, du Paraguay, du Pérou, de l'Uruguay, du Venezuela,

---

de la Tanzanie et des États-Unis ont participé aux stages de formation en direct et ont fait preuve d'assiduité et de motivation pendant les examens et les discussions.

EN SAVOIR PLUS [ici](#).

## ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AMÉRIQUE LATINE ET AUX CARAÏBES

### **Formations destinées à la communauté technique**

*Dans le cadre de la mission de l'ICANN qui consiste à assurer le fonctionnement stable et sécurisé des systèmes d'identificateurs uniques de l'Internet, l'organisation ICANN met en place des activités de renforcement des capacités sur le DNS, DNSSEC, la sécurité du DNS/des réseaux, l'UA et l'EAI pour la communauté de la région LAC.*

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 10

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2021 : 23

### **Formations destinées aux organismes chargés de l'application de la loi**

*L'organisation ICANN assure des formations adressées aux organismes d'application de la loi afin qu'ils puissent mieux gérer les cas d'abus et d'utilisation malveillante des identificateurs de l'Internet.*

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 8

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2021 : 10

### **Formations destinées à la communauté non technique**

*Même si les difficultés liées à la pandémie de COVID-19 n'ont pas disparu au cours de cet exercice fiscal, l'équipe régionale a organisé plusieurs séminaires web de sensibilisation, des campagnes itinérantes d'information et des discussions LAC qui ont rassemblé près de 610 participants.*

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 17

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2021 : 46

## DIRIGEANTS DE LA COMMUNAUTÉ LAC

Pour consulter la liste des dirigeants des organisations de soutien et des comités consultatifs, veuillez vous reporter à la section Dirigeants de la communauté de l'ICANN.

### **Groupes de la communauté et processus d'élaboration de politiques**

Sylvia Herlein Leite (Brésil) – Présidente du Groupe de travail de LACRALO sur le multilinguisme et les IDN

**Olga Cavalli (Argentine)** – Membre du Conseil de la GNSO, désignée par le Comité de nomination

**Claire Craig (Trinité-et-Tobago)** – Secrétaire adjointe de LACRALO

---

*(en gras les nouvelles nominations)*

---

# RAPPORT RÉGIONAL MOYEN-ORIENT

---

## APERÇU DE L'ANNÉE — CHRONOLOGIE

### 2020

#### 1er juillet

Finalisation et mise en œuvre du [plan d'action régional du Moyen-Orient pour l'exercice fiscal 2021](#).

#### 7 octobre

Publication des conclusions de l'[examen et de l'évaluation de la stratégie régionale MEAC pour 2017-2020](#).

#### 7 octobre

Publication du [rapport](#) sur l'enquête de satisfaction menée auprès des parties prenantes pour l'exercice fiscal 2020.

### 2021

#### 18 - 19 janvier

L'ICANN a organisé le premier atelier pratique virtuel consacré aux opérations du système des noms de domaine (DNS) au Moyen-Orient à l'aide de son laboratoire « en nuage » (Cloud Lab) pour le ccTLD .ye.

#### 30 janvier

La nouvelle équipe chargée de l'organisation de l' « Espace du Moyen-Orient » accueille trois nouveaux membres.

#### 9 mars

En coopération avec le ministère afghan des Communications et des Technologies de l'information, l'ICANN a organisé un séminaire web consacré aux opérations du DNS, à l'utilisation malveillante du DNS et au DNSSEC.

#### 29 mars – 1er avril 2011

L'ICANN a organisé le premier atelier pratique virtuel sur DNSSEC au Moyen-Orient à l'aide de son laboratoire « en nuage » (cloud lab) pour le ccTLD .ma.

#### 2 avril

L'ICANN a organisé le premier atelier virtuel consacré à l'abus et à l'utilisation malveillante du DNS au Moyen-Orient, en collaboration avec l'organisme de réglementation des télécommunications marocain, l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT).

#### 5 - 7 avril

Les trois journées virtuelles du 7e Forum du Moyen-Orient sur le DNS ont attiré un nombre record de 203 participants uniques.

---

### 8 avril

L'ICANN a organisé le tout premier séminaire web consacré au DNSSEC avec les membres du CERT de l'Organisation de la coopération islamique (OIC).

### 20 avril

L'espace du Moyen-Orient a organisé une discussion virtuelle sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD et a déposé des commentaires dans le cadre de la procédure de consultation publique sur les rapports finaux de la GNSO soumis au Conseil d'administration.

### 24 mai

L'ICANN a signé un protocole d'accord ([MoU](#)) avec l'Organisation arabe des technologies de l'information et de la communication (AICTO) afin de mettre en place une coopération dans les domaines des noms de domaine internationalisés (IDN), de l'acceptation universelle (UA) et de la sécurité du DNS.

### 15 juin

Approbation de Legal Hackers Ankara en tant que structure At-Large (ALS) de l'ICANN. Il s'agit de la toute première ALS turque.

### 15 juin

Conjointement avec le registre ccTLD .mr, l'ICANN a organisé le tout premier séminaire web consacré au DNSSEC pour la communauté technique de Mauritanie.

## FAITS MARQUANTS RÉGIONAUX

### L'ICANN s'associe avec une ONG du Moyen-Orient et d'autres organisations pour promouvoir les IDN et l'UA

En dépit de la pandémie, l'organisation ICANN a continué à se rapprocher de nouveaux groupes et organisations. On peut par exemple citer « Ankara Legal Hackers », un groupe de la société civile turque qui est devenu une structure At-Large ; l'Alliance égyptienne pour l'information, les télécommunications, l'électronique et le logiciel (EITESAL), une association leader de l'industrie des technologies de l'information en Égypte ; et l'Organisation arabe des technologies de l'information et de la communication (AICTO), une organisation intergouvernementale régionale.

Le [protocole d'accord](#) signé avec l'AICTO marque le début d'une importante collaboration pour l'organisation ICANN dans la région. Les deux organisations cherchent à sensibiliser le public à l'utilisation des noms de domaine internationalisés, à encourager l'acceptation universelle de tous les noms de domaine (en particulier ceux en écriture arabe) et à promouvoir des pratiques DNS sécurisées dans la région.

### Organisation du Forum du Moyen-Orient sur le DNS en format virtuel

La septième édition du Forum du Moyen-Orient sur le DNS a été le premier événement virtuel de l'ICANN au Moyen-Orient. Véritable nouvelle expérience pour l'ICANN dans la région, le Forum a connu un grand succès, avec 203 participants uniques, ce qui en fait le plus fréquenté depuis sa création en 2014. Le Forum a fait l'objet de commentaires élogieux de la part des répondants pour son format, son contenu, son organisation et les sujets abordés.

---

## ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS AU MOYEN-ORIENT

### **Formations destinées à la communauté technique**

*L'organisation ICANN a organisé des ateliers techniques et des séminaires web régionaux sur la sécurité du réseau DNS, DNSSEC et l'acceptation universelle.*

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 5

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2021 : 11

### **Formations destinées aux organismes chargés de l'application de la loi**

*L'organisation ICANN assure des formations adressées aux organismes d'application de la loi afin qu'ils puissent mieux gérer les cas d'abus et d'utilisation malveillante des identificateurs de l'Internet.*

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 3

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2021 : 1

### **Formations destinées à la communauté non technique**

*L'organisation aide aussi régulièrement à renforcer les capacités des membres de la communauté, comme c'est le cas des bureaux d'enregistrement accrédités et des opérateurs de registre. De plus, l'organisation ICANN collabore avec les gouvernements et la société civile afin d'assurer des formations utiles à ces secteurs.*

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2020 : 2

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2021 : 8

## DIRIGEANTS DE LA COMMUNAUTÉ DU MOYEN-ORIENT

Pour consulter la liste des dirigeants des organisations de soutien et comités consultatifs, veuillez vous reporter à la section Dirigeants de la communauté de l'ICANN.

### **Groupes de la communauté et processus d'élaboration de politiques**

Groupe de travail sur la stratégie pour le Moyen-Orient et les pays voisins (MEAC-SWG)

Rafik Dammak – Président

Hadia El Miniawi – Vice-présidente

### **Ambassadeurs de l'acceptation universelle**

Abdelmonim Galilla - Égypte



---

# RAPPORT RÉGIONAL AMÉRIQUE DU NORD

---

## APERÇU DE L'ANNÉE — CHRONOLOGIE

### 2020

#### 17 septembre

Naela Sarras est [nommée](#) vice-présidente de l'ICANN en charge de la relation avec les parties prenantes en Amérique du Nord.

### 2021

#### De janvier à mars

L'équipe en charge de la relation avec les parties prenantes en Amérique du Nord a organisé des réunions individuelles avec des membres de la communauté afin de recueillir des commentaires et des idées sur des domaines de collaboration.

#### Mars

Près de 25 étudiants en ingénierie de l'université du Colorado à Boulder ont participé à une conférence virtuelle sur IPv6 organisée par l'équipe de la région Amérique du Nord avec le Registre américain des numéros d'Internet (ARIN).

#### Avril

L'équipe en charge de la relation avec les parties prenantes en Amérique du Nord a lancé une nouvelle série de séminaires web consacrés à des thématiques clés liées à l'ICANN. Les deux premiers séminaires web ont eu lieu en avril, l'un consacré à la zone racine et l'autre au plan de promotion de la participation régionale en Amérique du Nord.

#### 19 mai

Entre le 19 mai et le 2 juillet, l'équipe en charge de la relation avec les parties prenantes en Amérique du Nord a recueilli des [commentaires publics](#) sur la version préliminaire de son plan de promotion de la participation en Amérique du Nord pour les exercices fiscaux 2021 à 2025.

#### Juin

L'équipe a créé une nouvelle [liste de diffusion](#) pour la communauté nord-américaine afin de communiquer des actualités et des événements mais aussi de partager des expériences et des points de vue sur différentes questions.

## FAITS MARQUANTS RÉGIONAUX

### **Le nouveau plan de promotion de la participation régionale a pour but de renforcer l'engagement**

L'équipe Amérique du Nord a travaillé avec la communauté à l'élaboration d'un plan de promotion de la participation régionale visant à renforcer l'engagement et la participation. Les objectifs d'engagement sont alignés sur les finalités et objectifs définis dans le plan stratégique de l'ICANN pour les exercices fiscaux 2021-2025. Le plan sera réexaminé chaque année afin de garantir son alignement sur les objectifs stratégiques mondiaux de l'ICANN. Du 19 mai au 2

---

juillet, le public a été invité à formuler des commentaires sur le plan. Ces retours seront intégrés dans la version finale du plan. La version préliminaire du document est disponible [ici](#).

#### Lancement d'une nouvelle série de séminaires web

Une nouvelle série de séminaires web a été lancée par l'équipe régionale Amérique du Nord afin de renforcer l'engagement en proposant à la communauté des sujets d'actualité à débattre. Près de 100 membres de la communauté ont participé au premier séminaire web de la série intitulé « La zone racine de A à Z », auquel ont pris part les principaux experts de l'ICANN en la matière. De plus, un séminaire web sur l'élaboration du plan de promotion de la participation en Amérique du Nord aligné sur le plan stratégique pour les exercices fiscaux 2021-2025 a également été organisé au cours de cette période.

## ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AMÉRIQUE DU NORD

### **Formations destinées à la communauté technique**

*En raison des difficultés liées à la pandémie de Covid-19, l'organisation ICANN n'a pas été en mesure d'organiser des formations spécifiques pour les membres de la communauté technique au cours de cet exercice fiscal.*

### **Formations destinées aux organismes chargés de l'application de la loi**

*L'organisation ICANN assure des formations adressées aux organismes d'application de la loi afin qu'ils puissent mieux gérer les cas d'abus et d'utilisation malveillante des identificateurs de l'Internet.*

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2021 : 5

### **Formations destinées à la communauté non technique**

*L'organisation contribue régulièrement au dialogue avec la communauté sur des sujets d'actualité.*

Nombre total d'ateliers organisés au cours de l'exercice fiscal 2021 : 5

## DIRIGEANTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AMÉRIQUE DU NORD

Pour consulter la liste des dirigeants des organisations de soutien et comités consultatifs, veuillez vous reporter à la section Dirigeants de la communauté de l'ICANN.

### **Groupes de la communauté et processus d'élaboration de politiques**

Tim April – Groupe de travail du SSAC sur la sécurisation du routage

Donna Austin – Co-présidente du Groupe de travail de l'EPDP de la GNSO sur les noms de domaine internationalisés

Jeff Bedser – Groupe de travail du SSAC sur l'utilisation malveillante des noms de domaine

Roger Carney – Président du Groupe de travail du processus d'élaboration de politiques de la GNSO sur la révision de la politique de transfert

Philip Corwin – Groupe de travail du processus d'élaboration de politiques de la GNSO sur la révision de tous les mécanismes de protection des droits pour tous les domaines génériques de premier niveau

---

Stephen Deerhake – Groupe de travail du processus d’élaboration de politiques de la ccNSO sur le retrait des noms de domaine de premier niveau géographiques et la mise en place d’un mécanisme de révision

Keith Drazek – Co-président du Groupe de travail du processus accéléré d’élaboration de politiques de la GNSO sur la spécification temporaire relative aux données d’enregistrement des domaines génériques de premier niveau (étape 2A)

James Galvin – Groupe de travail du SSAC sur le projet d’analyse de la collision de noms

Laureen Kapin – Co-présidente du Groupe de travail du GAC sur la sécurité publique

Kathy Kleiman – Groupe de travail du processus d’élaboration de politiques de la GNSO sur la révision de tous les mécanismes de protection des droits pour tous les domaines génériques de premier niveau

Russ Mundy – Groupe de travail du SSAC sur la sécurisation du routage

Jeffrey Neuman – Co-président du Groupe de travail du PDP de la GNSO sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux domaines génériques de premier niveau

Rod Rasmussen – Groupe de travail du SSAC sur le système d’alerte précoce du service racine

Ken Renard – Groupe de travail du Caucus RSSAC sur les conséquences d’un opérateur de serveur racine malveillant

Matthew Thomas – Groupe de travail du SSAC sur le projet d’analyse de la collision de noms

Jonathan Zuck – Co-président du Groupe de travail At-Large sur les politiques consolidées

---

# RAPPORT DE TRANSPARENCE

---

1er juillet 2020 - 30 juin 2021

---

# RAPPORT DE TRANSPARENCE

La transparence est indispensable à la réussite du modèle décisionnel multipartite. La transparence des processus et des intérêts, ainsi que l'accès aux informations sont des éléments essentiels pour que les parties prenantes collaborent et parviennent efficacement à des consensus sur les activités d'élaboration de politiques.

Les principes de transparence sont intégrés dans l'écosystème de l'ICANN. Le Conseil d'administration, la communauté et l'organisation ICANN travaillent en permanence au renforcement de la transparence et des mécanismes de responsabilité. Dans ce cadre, la deuxième équipe de révision de la responsabilité et de la transparence (ATRT2) a formulé la [recommandation 9.4](#) portant sur le développement d'indicateurs de transparence et leur inclusion dans le rapport annuel.

Les activités présentées ci-dessous ont été mises en place pour répondre à cette recommandation.

## INDICATEURS DE TRANSPARENCE

### DEMANDES REÇUES AU TITRE DE LA POLITIQUE DE DIVULGATION D'INFORMATIONS DOCUMENTAIRES (DIDP) ET SUITE DONNÉE À CES DEMANDES

La [politique de divulgation d'informations documentaires \(DIDP\)](#) de l'ICANN vise à garantir que les informations contenues dans les documents relatifs aux activités opérationnelles de l'ICANN, que l'organisation a en sa possession, sous sa garde ou son contrôle, soient mises à disposition du public, sauf en cas de motif impérieux justifiant qu'elles demeurent confidentielles. Cet indicateur mesure le volume de demandes DIDP reçues par l'organisation ICANN par trimestre et indique la suite qui leur a été donnée.

Les demandes présentées au titre de la DIDP et les réponses de l'ICANN sont disponibles [ici](#).

	FY21 T1	FY21 T2	FY21 T3	FY21 T4
Nombre de demandes reçues/traitées	0	1	1	1
Nombre de réponses envoyées dans les délais impartis	0	1	1	1

### PUBLICATION DE L'ORDRE DU JOUR, DES RÉOLUTIONS, DES RAPPORTS PRÉLIMINAIRES ET DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

Les statuts constitutifs de l'ICANN exigent la publication de l'annonce et de l'ordre du jour des réunions du Conseil d'administration, ainsi que des résolutions adoptées, des rapports préliminaires et des procès-verbaux.

Les statuts constitutifs exigent la publication de l'annonce et de l'ordre du jour (pour autant qu'il soit connu) des réunions du Conseil d'administration au moins sept jours avant la tenue de la réunion (ou si cela n'est pas envisageable, le plus tôt possible).

Les statuts constitutifs exigent également que les résolutions adoptées par le Conseil d'administration soient publiées deux jours ouvrables après ses réunions et que les rapports préliminaires soient publiés sept jours ouvrables après ses réunions. Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration doivent être publiés un jour ouvrable après leur approbation par le Conseil.

Une partie de ces documents peut être expurgée conformément aux pratiques de publication de l'ICANN. Pour améliorer la transparence, l'ICANN publie les catégories de motifs de non-divulgaration ou d'expurgation.

Publication des documents du Conseil d'administration au cours de l'exercice fiscal 2021				
	FY21 T1	FY21 T2	FY21 T3	FY21 T4
Nombre de réunions	4	4	4	2
Résolutions publiées en temps voulu	oui	oui	oui	oui
Rapports préliminaires publiés en temps voulu	oui	oui	oui	oui
Procès-verbaux publiés en temps voulu	oui	oui	oui	oui
Documents d'information publiés en temps voulu	oui	oui	oui	oui

[EN SAVOIR PLUS sur les pratiques de publication des documents du Conseil d'administration de l'ICANN.](#)

## POURCENTAGE DE DOCUMENTS D'INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXPURGÉS ET NON EXPURGÉS MIS À LA DISPOSITION DU PUBLIC

Depuis juin 2010, l'organisation ICANN rend publiques les documents d'information du Conseil d'administration. Il s'agit de documents d'aide à la prise de décision que le Conseil d'administration examine et prend en considération pour préparer chacune de ses réunions. Ces documents se composent de rapports et de documents de référence du Conseil, que l'on regroupait dans la rubrique « Annexes » dans les réunions passées du Conseil d'administration. Leur publication intervient au même moment que celle des procès-verbaux des réunions, prévue dans les statuts constitutifs. L'organisation ICANN tient à jour les [directives pour la publication de documents d'information du Conseil d'administration](#) (les « Directives »), qui décrivent les pratiques suivies par l'organisation ICANN pour rendre publics ces documents. Les directives portent sur les principes d'expurgation de l'ICANN, sur les principes directeurs qui régissent l'examen et la publication par l'organisation ICANN des documents d'information

---

du Conseil d'administration, ainsi que sur les cas ([harmonisés avec la DIDP](#)) où ces documents peuvent être expurgés par l'organisation ICANN. Pour l'expurgation de données des documents d'information du Conseil d'administration, l'organisation ICANN utilise un ensemble standard de codes d'expurgation, afin que les motifs d'expurgation demeurent transparents. Les directives incluent un tableau où sont recensés tous les codes, avec une description de leur finalité et la possibilité d'indiquer si l'information expurgée peut faire l'objet d'un réexamen ultérieur à des fins de divulgation. Depuis décembre 2019, l'organisation ICANN publie un registre d'expurgations destiné à communiquer en toute transparence les motifs des expurgations des documents du Conseil d'administration et à indiquer si les données expurgées feront l'objet d'un réexamen pour une divulgation ultérieure.

Le tableau ci-dessous indique le pourcentage de documents d'information du Conseil d'administration expurgés par rapport aux documents publiés lors de l'exercice fiscal 2021.

#### **Documents d'aide à la prise de décision du Conseil d'administration publiés et expurgés**

Nombre de pages publiées	1092
% de pages publiées	86 %
Nombre de pages expurgées	152,25
% de pages expurgées	14 %

### **NOMBRE ET NATURE DES DOSSIERS AUXQUELS LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉSERVE UN TRAITEMENT CONFIDENTIEL**

Au cours de l'exercice fiscal 2021, quatre séances à huis clos se sont tenues afin d'aborder des questions liées au recrutement de personnel, mais les résolutions adoptées lors de ces séances ont fait l'objet d'une annonce publique. Le Conseil d'administration a également approuvé la non-publication de cinq points de ses résolutions, conformément à l'article 3.5(b) des statuts constitutifs.

Les motifs permettant de déterminer la confidentialité d'une information sont indiqués à [l'article 3.5\(b\)](#) des statuts constitutifs de l'ICANN.

### **LIGNE D'ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE ANONYME POUR LES EMPLOYÉS ET/OU D'AUTRES MOYENS DE DÉNONCIATION, DONT : i) DES SIGNALEMENTS EFFECTUÉS ; ii) DES SIGNALEMENTS DONT IL A ÉTÉ VÉRIFIÉ QU'ILS SOULÈVENT DES PROBLÈMES NÉCESSITANT LA MISE EN PLACE DE SOLUTIONS ; ET iii) DES SIGNALEMENTS QUI ONT DONNÉ LIEU À DES MODIFICATIONS DANS LES PRATIQUES DE L'ICANN**

Chaque année, tous les membres du personnel de l'organisation ICANN reçoivent une copie de la politique et des procédures d'assistance téléphonique anonyme et confirment avoir compris comment utiliser cette ressource.

Aucun signalement n'a été reçu par le biais de la ligne d'assistance téléphonique anonyme au cours de l'exercice fiscal 2021.

L'organisation ICANN a mis à jour la politique et les procédures applicables à la ligne d'assistance téléphonique anonyme pour répondre aux recommandations issues d'une révision



---

indépendante de la politique de l'ICANN. La mise à jour de la politique lors de l'exercice fiscal 2021 a permis d'achever la mise en œuvre des recommandations issues de la révision. Cette démarche est conforme aux recommandations de la piste de travail 2 du groupe de travail intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN. La politique relative à la ligne d'assistance téléphonique anonyme a été révisée de sorte à fournir des directives plus précises pour l'utilisation de la ligne d'assistance.

## RENFORCEMENT DE LA TRANSPARENCE DE L'ICANN

La transparence est un sujet vaste et en pleine évolution, qui est en permanence au cœur des discussions et du travail du Conseil d'administration, de la communauté et de l'organisation ICANN.

La piste de travail 2 du groupe de travail intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN (CCWG-Responsabilité WS2) a examiné cette question dans un certain nombre de domaines et a recommandé des meilleures pratiques en matière de responsabilité des SO et des AC, des modifications à la DIDP, ainsi qu'une transparence accrue des délibérations du Conseil et des rapports sur les interactions entre l'organisation ICANN et les gouvernements. Les recommandations devraient permettre l'amélioration continue des pratiques de l'ICANN en matière de transparence. Après la fin des activités liées à la piste de travail 2, le Conseil d'administration de l'ICANN a adopté une résolution en novembre 2019 où il a approuvé les recommandations consensuelles contenues dans le Rapport final de la WS2. Le Conseil d'administration a enjoint à l'organisation ICANN de commencer à mettre en œuvre les recommandations de la WS2 qui n'ont pas besoin d'attendre un cycle budgétaire ou qui ne nécessitent pas l'allocation de ressources supplémentaires. L'organisation ICANN a commencé le travail de mise en œuvre et ce [billet de blog](#) fait le point sur les progrès réalisés.

L'équipe responsable de la troisième révision de la responsabilité et de la transparence (ATRT3) a achevé son travail et a publié son [rapport final](#) en juin 2020. Le Conseil d'administration [s'est prononcé](#) sur les recommandations de l'ATRT3 le 30 novembre 2020 et a approuvé cinq recommandations contenues dans le rapport final.

À la suite de la décision du Conseil d'administration, l'organisation ICANN a lancé une évaluation préliminaire des recommandations approuvées par le Conseil d'administration afin de préparer la planification de la mise en œuvre. L'ATRT3 a évalué l'efficacité de la mise en œuvre par l'ICANN de la recommandation 9.4 de l'ATRT2 et en a conclu que les conditions d'application avaient été respectées et que la recommandation était donc considérée comme mise en œuvre.

## PUBLICATION D'INFORMATIONS RELATIVES AUX RÉVISIONS

L'organisation ICANN met à la disposition de la communauté de nombreuses informations relatives aux révisions, dont :

- des détails ouverts et transparents sur le travail des équipes et des groupes de révision ;
- des fiches d'information pour partager la progression des révisions spécifiques ;
- un [rapport annuel de la mise en œuvre des processus de révision](#) qui cherche à documenter la responsabilité et la transparence de tous les processus relatifs aux révisions spécifiques mandatées par les statuts constitutifs de l'ICANN. Il indique également l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations énoncées

---

dans les rapports finaux envoyés par les équipes de révision au Conseil d'administration de l'ICANN.

- des archives des listes de diffusion de l'équipe de révision, des enregistrements des séances plénières et des appels des dirigeants, et des transcriptions sur le Wiki.

## INITIATIVE RELATIVE À LA TRANSPARENCE DES INFORMATIONS (ITI)

Depuis la création de l'ICANN, le Conseil d'administration, la communauté et l'organisation ICANN ont produit et accumulé des milliers d'éléments de données non structurés, répartis sur 38 sites publics différents. Le volume des contenus augmente de 30 % environ chaque année. L'organisation affiche actuellement ces contenus sur de multiples plateformes non connectées entre elles qui s'appuient sur différentes technologies non évolutives, parfois vulnérables, qui ne sont plus adaptées aux usages prévus.

L'objectif de l'Initiative relative à la transparence des informations (ITI) est d'apporter une réponse à ces problèmes, à travers les objectifs suivants :

- créer un processus intégré, opérationnel et évolutif pour gouverner, préserver, organiser et sécuriser les contenus publics de l'ICANN ;
- mettre en place cette gouvernance éditoriale à travers un nouveau système de gestion documentaire (DMS) qui sert de base à la gouvernance des contenus de l'ensemble de l'écosystème de l'ICANN ;
- afficher ces contenus à travers un nouveau système de gestion de contenu (CMS) qui servira de colonne vertébrale aux sites web externes de l'ICANN ;
- permettre une expérience utilisateur multilingue (dans les six langues des Nations Unies) et viser le [niveau AA de conformité aux normes d'accessibilité W3C](#) ;
- mettre à niveau et établir un environnement technologique durable et compatible avec tous types de contenus.

Une grande partie du travail évoqué ci-dessus se fait « en coulisses », c'est à dire que l'organisation construit et intègre de nouvelles infrastructures techniques à partir de zéro. Ce travail est d'autant plus compliqué qu'il comporte l'intégration de deux nouvelles plateformes (un nouveau système de gestion documentaire et un nouveau système de gestion de contenus) via une chaîne de traitement des données à publier (ou pipeline de données) pour des contenus en anglais et des contenus traduits, la conception d'une architecture de l'information et la structuration de contenus non-structurés, le tout devant reposer sur des nouvelles fondations capables d'être utilisées dans tous les sites de notre écosystème. Cette tâche demande beaucoup d'effort, de planification et d'apprentissage par essai et erreur.

Au cours de l'exercice fiscal 2021, l'organisation ICANN a réalisé des progrès dans plusieurs domaines clés de l'ITI.

- Une nouvelle fonction de recherche ITI pour plus de 38 000 pages et fichiers est disponible sur <https://icann.org>. Il s'agit d'un jalon majeur pour l'ICANN, qui sera suivi par l'incorporation du reste des contenus du site <https://icann.org> et des sites des organisations de soutien et des comités consultatifs (SO/AC).
- Pour les annonces, les blogs, les termes et les acronymes, l'accès aux traductions a été facilité grâce à une nouvelle navigation multilingue du site.

- 
- Un nouveau service d'abonnement aux contenus ITI a été lancé afin d'améliorer la repérabilité et la transparence des contenus liés à l'ICANN.

Tout au long de ce processus, l'équipe ITI a activement échangé avec les parties prenantes de l'ICANN dans le cadre de séances d'utilisation visant à recueillir les retours de la communauté. L'équipe ITI continuera d'offrir à la communauté la possibilité de formuler des commentaires lorsque de nouveaux contenus seront disponibles.

---

# RAPPORT ANNUEL RELATIF À LA MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE RÉVISION

1er juillet 2020 - 30 juin 2021

## RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Exigé par les statuts constitutifs de l'ICANN, ce rapport annuel de la mise en œuvre des processus de révision cherche à documenter la responsabilité et la transparence de tous les processus relatifs aux révisions spécifiques mandatées par les statuts constitutifs de l'ICANN. Il indique également l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations énoncées dans les rapports finaux envoyés par les équipes de révision au Conseil d'administration de l'ICANN.

Les points saillants des quatre révisions spécifiques sont résumés ci-dessous. De plus amples informations sur chacune de ces révisions sont disponibles dans le rapport complet.

### Troisième révision de la responsabilité et de la transparence (**ATRT3**)

- L'ATRT3 a remis son [rapport final](#) au Conseil d'administration de l'ICANN le 1er juin 2020. Le rapport a été publié pour [consultation publique](#) le 16 juin 2020.
- Le rapport contient cinq recommandations, composées de 15 éléments.
- Le Conseil d'administration de l'ICANN s'est prononcé sur le [rapport final de l'ATRT3](#) le 30 novembre 2020.
- Le Conseil d'administration a approuvé les cinq recommandations composées de 15 éléments, telles que formulées dans le rapport et précisées dans la [fiche de suivi](#) (voir [résolution du Conseil d'administration](#)).
- Le Conseil d'administration a approuvé l'ensemble des recommandations et leurs éléments associés, sous réserve de l'établissement d'un ordre de priorité, à l'exception de la recommandation visant à mettre au point un processus d'établissement de priorités. La mise en œuvre des recommandations de l'ATRT3, sous réserve de l'établissement d'un ordre de priorité, n'a pas encore débuté ; elle sera lancée une fois le processus d'établissement de priorités (en cours) achevé.

### Révision de la concurrence, de la confiance et du choix du consommateur (**CCT**)

- L'équipe CCT a remis son [rapport final](#) au Conseil d'administration de l'ICANN le 8 septembre 2018. Le rapport a été publié pour [consultation publique](#) le 8 octobre 2019.
- Le rapport contient 35 [recommandations](#).
- Le Conseil d'administration [s'est prononcé](#) sur le rapport final et les recommandations le 1er mars 2019.
- Les résolutions finales concernant la révision CCT sont documentées dans la [fiche de suivi](#) des décisions du Conseil d'administration.
- Les recommandations se trouvent à différentes étapes de mise en œuvre, comme indiqué ci-dessous sous la rubrique « État d'avancement de la mise en œuvre ».
- 

### Révision du service d'annuaire de données d'enregistrement (**RDS-WHOIS2**)

- L'équipe chargée de la révision RDS a soumis son [rapport final](#) avec 22 recommandations le 3 septembre 2019.

- 
- Le 25 février 2020, le Conseil d'administration [s'est prononcé](#) sur chacune des 22 recommandations issues du rapport final RDS-WHOIS2-RT, tel qu'il est indiqué dans la [fiche de suivi](#) correspondante.
  - Les recommandations se trouvent à différentes étapes de mise en œuvre, comme indiqué ci-dessous sous la rubrique « État d'avancement de la mise en œuvre ».

## Deuxième révision de la sécurité, de la stabilité et de la résilience ([SSR2](#))

- L'équipe SSR a remis son [rapport final](#) au Conseil d'administration de l'ICANN le 25 janvier 2021. Le rapport a été publié pour [consultation publique](#) le 28 janvier 2021.
- Le rapport contient 63 recommandations.
- Le 22 juillet 2021, le Conseil d'administration [s'est prononcé](#) sur chacune des recommandations contenues dans le rapport final SSR2 et a fourni des [fondements](#) détaillés de ces décisions. Voir également le [billet](#) du président du Conseil d'administration.
- Les résolutions finales concernant la révision SSR2 sont documentées dans la [fiche de suivi](#) des décisions du Conseil d'administration.

## INTRODUCTION

Le rapport annuel sur la mise en œuvre des processus de révision documente la responsabilité et la transparence de tous les processus relatifs aux révisions spécifiques mandatées par les statuts constitutifs de l'ICANN. L'[article 4.5](#) des statuts constitutifs de l'ICANN prévoit ce qui suit :

*« L'ICANN élaborera un rapport annuel relatif au statut des révisions en matière de responsabilité et de transparence qui dressera un état des lieux de la mise en œuvre de l'ensemble des processus de révision prévus à l'[article 4.6](#) et de la mise en œuvre par l'ICANN des recommandations formulées dans les rapports finaux transmis au Conseil d'administration par les équipes de révision suite à la conclusion des dits processus de révision (Rapport annuel relatif à la mise en œuvre des processus de révision). »*

Conformément aux exigences des statuts constitutifs de l'ICANN, ce rapport annuel relatif à la mise en œuvre des processus de révision présente les progrès des révisions spécifiques et l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations qui en découlent.

Les révisions spécifiques établies dans l'[Affirmation d'engagements](#) (AoC) de 2009 sont désormais incluses dans l'article 4.6 des statuts constitutifs de l'ICANN. Elles sont menées par des équipes de révision (RT) de la communauté. Les révisions spécifiques constituent une partie importante des mesures mises en place pour assurer la responsabilité de l'ICANN, l'amélioration continue et le maintien d'un modèle multipartite sain.

Les quatre révisions spécifiques sont :

- Révision de la responsabilité et de la transparence (ATRT).
- Révision de la concurrence, de la confiance et du choix du consommateur (CCT).
- Révision du service d'annuaire de données d'enregistrement (RDS).
- Révision de la sécurité, de la stabilité et de la résilience (SSR).

---

Les révisions spécifiques suivent un processus documenté. Le [diagramme](#) et le [manuel](#) conçus pour documenter le processus des révisions spécifiques sont disponibles sur le site web de l'[ICANN](#) et sont régulièrement mis à jour. Un ensemble de normes opérationnelles guident le travail des équipes de révision.

Les discussions se poursuivent, en consultation avec la communauté de l'ICANN, afin de trouver des moyens d'améliorer différents aspects des révisions, dont l'efficacité, les délais, l'établissement des priorités et la dotation de ressources pour les processus de révision. Ces discussions sont résumées ci-dessous dans la section « Optimisation des activités de révision ».

## SUIVI DES RÉVISIONS SPÉCIFIQUES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ICANN

Le Conseil d'administration est responsable de la revue et du suivi de toutes les révisions spécifiques ainsi que de tout remplacement ou révision de l'article des statuts constitutifs relatif à ces révisions. Le Conseil d'administration de l'ICANN s'acquitte de cette tâche par le biais de son Comité chargé de l'efficacité organisationnelle (OEC).

L'OEC est responsable de « la revue et le suivi des politiques, des processus et des procédures liés aux ... révisions spécifiques ».<sup>1</sup> L'OEC supervise la mise en œuvre par l'organisation ICANN des recommandations découlant des révisions spécifiques et fait régulièrement rapport au Conseil d'administration sur les progrès des révisions spécifiques et l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations.

De même, par le biais de ses groupes caucus, le Conseil d'administration adresse aux équipes chargées des révisions spécifiques des commentaires sur la portée du travail, la faisabilité des recommandations et d'autres questions clés. Les groupes caucus sont de petits groupes de membres du Conseil d'administration qui possèdent l'expertise et sont intéressés à des questions spécifiques liées à la révision. L'objectif est de créer un environnement interactif permettant au Conseil d'administration de dialoguer avec les équipes de révision et de leur faire part de ses observations pour qu'elles les analysent en temps opportun. L'OEC regroupe plusieurs groupes caucus ([ATRT](#), SSR, RDS et CCT), et les membres de l'OEC qui y participent font des points réguliers avec l'OEC.

## NORMES OPÉRATIONNELLES

Des [normes opérationnelles](#) ont été élaborées en consultation avec la communauté afin d'établir des règles pour la réalisation des révisions spécifiques. Les normes opérationnelles portent sur des éléments requis par l'[article 4.6\(a\)\(i\) des statuts constitutifs](#) relatifs à la nomination des candidats, à la sélection et à la taille de l'équipe de révision, aux politiques sur les conflits d'intérêts, aux procédures de prise de décisions, au recours à des experts indépendants et à l'accès de l'équipe de révision à des documents confidentiels conformément au cadre régissant la divulgation d'informations confidentielles. Les normes opérationnelles intègrent également les meilleures pratiques des révisions spécifiques récentes et en cours

---

<sup>1</sup> Voir la charte du Comité chargé de l'efficacité organisationnelle, approuvée par le Conseil d'administration de l'ICANN le 14 mars 2019 : <https://www.icann.org/resources/pages/charter-oec-2019-04-05-en>.

---

lancées et/ou menées depuis octobre 2016, date à laquelle les révisions spécifiques ont été incorporées dans les statuts constitutifs de l'ICANN.

## RÉVISION DE LA RESPONSABILITÉ ET DE LA TRANSPARENCE (ATRT)

### CONTEXTE

Le but, la portée et les exigences de la révision de la responsabilité et de la transparence sont prévus dans l'[article 4.6\(b\) des statuts constitutifs de l'ICANN](#). L'équipe responsable de la troisième révision de la responsabilité et de la transparence (ATRT3) a commencé son travail en janvier 2017 et a publié son [rapport final](#) en mai 2020.

### LIENS UTILES CONCERNANT L'ATRT

- [Page d'accueil](#) de la révision ATRT.
- [Page Wiki](#) de la révision ATRT3.
- [Fiche d'information](#) de la révision ATRT3.

### ÉTAT DE SITUATION DE LA RÉVISION ATRT3 ET DE SA MISE EN OEUVRE

Le 30 novembre 2020, le Conseil d'administration a approuvé cinq recommandations, respectant ainsi le délai de six mois prévu à cette fin par les statuts constitutifs de l'ICANN. Pour en savoir plus, consulter la [fiche de suivi](#) et ce [billet](#) du président du Conseil d'administration.

Les cinq recommandations ATRT3 préconisent ce qui suit :

- la mise à jour des exigences liées aux procédures de consultation publique de l'ICANN ;
- l'examen par l'organisation ICANN de la mise en œuvre des recommandations de l'équipe responsable de la deuxième révision de la responsabilité et de la transparence (ATRT2) à la lumière de l'évaluation effectuée par l'ATRT3 et l'achèvement de la mise en œuvre des recommandations prioritaires de l'ATRT2 ;
- des changements à apporter aux révisions spécifiques et organisationnelles, avec notamment la création d'une nouvelle révision holistique de l'ICANN et l'évolution des révisions organisationnelles vers des programmes d'amélioration continue ;
- l'amélioration de la responsabilité et de la transparence des plans stratégiques et opérationnels de l'ICANN ;
- la création d'une entité dirigée par la communauté, chargée de fixer les priorités des recommandations effectuées par les équipes de révision et les groupes intercommunautaires, ou de tout autre élément budgétaire approprié lié à la communauté et identifié par le Conseil d'administration ou l'organisation ICANN.

Dans le cadre de son examen du rapport final de l'ATRT3, le Conseil d'administration a passé en revue les commentaires publics sur le rapport final de l'ATRT3 et l'évaluation de faisabilité de l'organisation ICANN, et a étudié l'impact associé à la mise en œuvre des recommandations. Le Conseil d'administration a également tenu compte des estimations initiales de coûts et de ressources, ainsi que des dépendances avec d'autres initiatives en cours de la communauté. Le Conseil d'administration a également collaboré avec les responsables de la mise en œuvre ATRT3 afin d'éclairer son examen des recommandations finales.

À la suite de la décision du Conseil d'administration, l'organisation ICANN a lancé une évaluation préliminaire des recommandations approuvées par le Conseil d'administration afin de préparer la planification de la mise en œuvre. La planification de la mise en œuvre débutera une fois ces recommandations hiérarchisées (pour de plus amples informations sur le processus d'établissement des priorités, voir ci-dessous la section « HIÉRARCHISATION DES ACTIVITÉS DE MISE EN OEUVRE »). Le Conseil d'administration a approuvé quatre recommandations sous réserve de l'établissement d'un ordre de priorité, et a indiqué que la mise en œuvre de la recommandation ATRT3 préconisant l'établissement d'un ordre de priorité pour les recommandations de la communauté devrait se poursuivre. Le Conseil d'administration a reconnu que la mise en œuvre de cette recommandation est subordonnée à la nécessité de hiérarchiser l'ensemble des travaux de l'ICANN par le biais du cycle de planification annuel, et à la nécessité d'élaborer un cadre en collaboration avec la communauté et l'organisation ICANN. Au cours de l'exercice fiscal 2021, l'organisation ICANN a lancé le projet de cadre de définition des priorités de la planification, en vue de mener un projet pilote focalisé sur la hiérarchisation des recommandations résultant des révisions spécifiques. Le cadre de définition des priorités de la planification a une portée globale et inclut toutes les activités et les projets majeurs de l'ICANN. Un sous-ensemble de ce cadre sera utilisé pour l'étape de mise en œuvre de la recommandation 5 de l'ATRT3 approuvée par le Conseil d'administration relative à la hiérarchisation des recommandations de la communauté.

## RECOMMANDATIONS ATRT3 APPROUVÉES

Le Conseil d'administration a approuvé cinq recommandations comportant quinze éléments associés qui figuraient dans le [rapport final de l'ATRT3](#) et dans la fiche de suivi intitulée « [Décisions du Conseil d'administration du 30 novembre 2020 relatives aux recommandations finales de l'ATRT3](#) ». En outre, le Conseil d'administration a enjoint au président-directeur général de l'ICANN, ou à son/ses représentant(s), de prendre toutes les décisions relatives aux questions adressées à l'organisation ICANN dans la fiche de suivi, sous réserve du processus d'établissement des priorités.

Rec. n°	Statut	Description	Avancement de la mise en œuvre au 30 juin 2021
R1.1	Pas commencé	<p>Pour tirer le meilleur parti des contributions apportées à chaque procédure de consultation publique, l'organisation ICANN doit mettre à jour les spécifications conformément à ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier clairement le public visé.</li> <li>- Fournir, en des termes simples, une liste précise des principales questions posées au public visé dans le cadre de la consultation.</li> <li>- Lorsque cela est judicieux et faisable, inclure des traductions du résumé, ainsi que des principales questions et des réponses.</li> </ul>	N/D



Rec. n°	Statut	Description	Avancement de la mise en œuvre au 30 juin 2021
		- Inclure les réponses à ces questions dans le rapport du personnel.	
R1.2	Pas commencé	<p>Concernant les autres types de commentaires publics, l'organisation ICANN doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaborer et publier des directives visant à déterminer si un processus de consultation publique est nécessaire ou s'il existe d'autres mécanismes pour recueillir des commentaires.</li> <li>- Élaborer et publier des directives sur le fonctionnement des mécanismes alternatifs de collecte de commentaires, y compris la production de rapports finaux.</li> <li>- Pour tous les mécanismes alternatifs destinés à recueillir des commentaires, développer un système similaire et intégré à celui utilisé pour faire le suivi des commentaires publics.</li> <li>- Publier les « Directives relatives aux consultations publiques de l'organisation ICANN ».</li> <li>- Résoudre le problème des blogs qui comportent un espace pour des commentaires, étant donné que les « Directives relatives aux consultations publiques de l'organisation ICANN » précisent qu'ils « ne seront pas utilisés comme des mécanismes pour recueillir des commentaires ».</li> </ul>	N/D
R2	Pas commencé	L'organisation ICANN doit examiner la mise en œuvre des recommandations de l'ATR2 à la lumière de l'évaluation de l'ATR3 et achever leur mise en œuvre sous réserve de l'établissement des priorités (voir la recommandation sur la création d'un processus d'établissement des priorités).	N/D
R3.1	Pas commencé	<p>Révisions RDS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Étant donné que les résultats finaux de l'EPDP auront certainement un impact sur les futures révisions RDS</li> </ul>	N/D

Rec. n°	Statut	Description	Avancement de la mise en œuvre au 30 juin 2021
		(et pourraient même supprimer la nécessité de mener de nouvelles révisions spécifiques à cet égard) et que le rapport final de l'ATRT3 sera publié avant le rapport final de l'EPDP, l'ATRT3 recommande de suspendre toute nouvelle révision RDS jusqu'à ce que la prochaine révision ATRT puisse se pencher sur le futur des révisions RDS à la lumière des recommandations du rapport final de l'EPDP, de leur examen par le Conseil d'administration et de toute autre évolution ayant un impact sur les services d'annuaire.	
R3.2	Pas commencé	<p>Révisions CCT :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une nouvelle révision CCT doit être menée, avec une portée clairement définie.</li> <li>- Elle doit commencer dans les deux années suivant la première introduction de (l'éventuelle) prochaine série de nouveaux gTLD dans la racine.</li> <li>- Sa durée doit être limitée à un an.</li> <li>- De plus, un cadre pour la collecte de données doit être mis en place avant la prochaine série de gTLD et la disponibilité de tous les jeux de données doit être confirmée avant la sélection des membres du groupe de révision. Ces jeux de données doivent être fournis dans un délai de 30 jours à compter du lancement de la révision.</li> </ul>	N/D
R3.3	Pas commencé	<p>Révisions SSR :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Étant donné que la SSR2 ne sera pas achevée avant la conclusion des travaux de l'ATRT3, l'ATRT3 recommande que les révisions SSR soient suspendues jusqu'à la prochaine révision ATRT (ou toute autre révision comprenant les obligations actuelles de l'ATRT), qui devra déterminer si ces révisions doivent cesser, être amendées ou maintenues telles</li> </ul>	N/D

Rec. n°	Statut	Description	Avancement de la mise en œuvre au 30 juin 2021
		<p>quelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cette révision peut à tout moment être réactivée par le Conseil d'administration de l'ICANN si cela s'avère nécessaire.</li> </ul>	
R3.4	Pas commencé	<p>Révisions ATRT.</p> <p>Les révisions ATRT doivent se poursuivre essentiellement sous leur forme actuelle mais avec les améliorations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elles doivent commencer au plus tard deux ans après l'approbation par le Conseil d'administration de la première recommandation de la révision holistique.</li> <li>- Elles auront toujours pour tâche de recommander au Conseil d'administration la conclusion ou la modification d'autres révisions périodiques et la création de nouvelles révisions périodiques (et en particulier la réévaluation de révisions arrêtées par de précédentes ATRT).</li> <li>- Tous les documents préalablement identifiés comme étant nécessaires pour la révision, tels que le précédent rapport de mise en œuvre de l'ATR, doivent être disponibles lors de la première réunion de l'équipe de révision.</li> <li>- Les termes de référence doivent être définis lors de la première réunion.</li> <li>- Remarque : les normes opérationnelles pour les révisions spécifiques doivent être modifiées de sorte à permettre aux équipes de révision d'avoir recours à des services professionnels ne relevant pas de la compétence de leurs experts, si elles ont besoin de tels services.</li> </ul>	N/D
R3.5	Pas commencé	<p>Une nouvelle révision holistique de l'ICANN doit être menée.</p> <p>Considérations relatives au calendrier :</p>	N/D

Rec. n°	Statut	Description	Avancement de la mise en œuvre au 30 juin 2021
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La première révision doit commencer au plus tard un an après l'approbation par le Conseil d'administration de la première recommandation de l'ATRT3.</li> <li>- La révision holistique suivante doit commencer au plus tard deux ans et demi après l'approbation par le Conseil d'administration de la première recommandation de la dernière révision ATRT [...].</li> <li>- Le lancement de toute autre activité de révision doit être suspendu lorsqu'une révision holistique est en cours.</li> <li>- La révision holistique doit être menée conformément aux normes opérationnelles pour les révisions spécifiques et sa durée doit être limitée à 18 mois.</li> </ul> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluer les efforts d'amélioration continue des SO/AC/NC en se fondant sur des bonnes pratiques.</li> <li>- Évaluer l'efficacité des différents mécanismes de collaboration entre SO/AC/NC.</li> <li>- Évaluer la responsabilité des SO/AC [...].</li> <li>- Évaluer l'ensemble des SO/AC/NC afin de déterminer si leur rôle est toujours d'actualité [...] ou s'il serait souhaitable de modifier leur structure et leur fonctionnement [...].</li> </ul>	
R3.6	Pas commencé	<p>Révisions organisationnelles. Le Conseil d'administration et l'organisation ICANN doivent transformer le contenu des révisions organisationnelles en des programmes d'amélioration continue au sein de chaque SO/AC/NC.</p> <p>Programme d'amélioration continue :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'organisation ICANN doit travailler avec chaque SO/AC/NC afin de définir</li> </ul>	N/D

Rec. n°	Statut	Description	Avancement de la mise en œuvre au 30 juin 2021
		<p>un programme d'amélioration continue. [...]</p> <p>Ces programmes d'amélioration continue comprendront ce qui suit :</p> <p>Une enquête de satisfaction annuelle des membres/participants [...]</p> <p>Une évaluation régulière des programmes d'amélioration continue [...]</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Conseil d'administration doit publier au moins tous les trois ans un résumé de ses améliorations continues sur cette période. [...]</li> <li>- Ce programme d'amélioration continue n'est pas censé être une activité de réduction des coûts par rapport aux coûts généraux actuels des révisions organisationnelles sur une période de 5 ans. [...]</li> <li>- Indépendamment des processus sélectionnés par le SO/AC/NC concernés, ce programme d'amélioration continue doit respecter le budget alloué à ces activités.</li> </ul>	
R4.1	Pas commencé	<p>Dans ses plans stratégiques et opérationnels, l'organisation ICANN doit argumenter de manière claire et concise, dans un langage simple, l'importance de chaque objectif, de chaque résultat et de chaque initiative opérationnelle pour parvenir aux résultats escomptés (par exemple, pour chaque but stratégique, il faut préciser en quoi ce but est important pour atteindre l'objectif stratégique).</p>	N/D
R4.2	Pas commencé	<p>Dans ses plans stratégiques et opérationnels, l'organisation ICANN doit définir clairement, dans un langage simple, des critères SMART de réussite spécifiques (sauf si dûment justifié) pour l'ensemble des objectifs</p>	N/D

Rec. n°	Statut	Description	Avancement de la mise en œuvre au 30 juin 2021
		(stratégiques ou autres), des résultats (ciblés ou non), des initiatives opérationnelles, etc.	
R4.3	Pas commencé	Concernant le plan stratégique pour les exercices fiscaux 2021-2025 et le plan opérationnel pour l'exercice fiscal 2021, l'organisation ICANN doit, dans un délai de six mois à compter de l'approbation de cette recommandation, élaborer un document supplémentaire à l'aide des critères de réussite pour rendre compte des progrès réalisés par rapport aux objectifs, aux résultats, aux initiatives opérationnelles, etc., afin de dresser une liste de fondements et de critères de réussite spécifiques (tel que défini par l'ATRT3 dans cette recommandation) associés à chaque objectif (stratégique ou non), résultat (ciblé ou non), initiative opérationnelle, etc. figurant dans ces deux documents, et publier ledit document pour consultation publique avant sa finalisation. Une fois ces documents achevés, l'organisation ICANN les joindra au plan stratégique pour les exercices fiscaux 2021-2025 et au plan opérationnel pour l'exercice fiscal 2021 et utilisera les critères de réussite pour rendre compte de tous les progrès réalisés par rapport aux objectifs, aux résultats, aux initiatives opérationnelles, etc.	N/D
R4.4	Pas commencé	L'organisation ICANN doit publier un rapport d'étape annuel sur l'ensemble des objectifs, des résultats et des initiatives opérationnelles du plan stratégique et du plan opérationnel. Ce rapport doit évaluer chacun des éléments présentés dans le plan stratégique et le plan opérationnel (objectifs, résultats, etc.) en indiquant clairement les progrès qui ont été	N/D

Rec. n°	Statut	Description	Avancement de la mise en œuvre au 30 juin 2021
		effectués par rapport au but fixé, dans un langage simple et concis. Avant la mise au point de sa version finale, le rapport sera soumis à consultation publique.	
R4.5	Pas commencé	L'organisation ICANN doit publier un rapport général après la fin d'un plan stratégique, et ce à partir du plan stratégique pour les exercices fiscaux 2016-2020. Ce rapport doit évaluer chacun des éléments présentés dans le plan stratégique, indiquer clairement si les objectifs, les buts et les résultats ont été atteints ou pas, et justifier cette évaluation dans un langage simple et concis. Le rapport doit se terminer par une section présentant les résultats des évaluations et indiquant comment ces éléments pourraient être appliqués aux prochains plans stratégiques ou à leurs révisions. Avant la mise au point de sa version finale, le rapport sera soumis à consultation publique.	N/D
R5	En cours	<p>L'ATRT3 recommande à l'organisation ICANN la création d'une entité dirigée par la communauté qui s'occuperait de fixer les priorités des recommandations effectuées par les équipes de révision et les groupes intercommunautaires, ou de tout autre élément budgétaire lié à la communauté que le Conseil d'administration ou l'organisation ICANN considèrent appropriés.</p> <p>L'ATRT3 recommande que l'ensemble des SO/AC aient la possibilité de participer à ce processus annuel [...]. Le Conseil d'administration doit également prendre en compte les directives générales suivantes pour établir des priorités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le processus doit être basé sur le consensus [...].</li> <li>- Il est censé prendre la forme d'un</li> </ul>	Le Conseil d'administration a reconnu que la mise en œuvre de cette recommandation dépendait de la nécessité de hiérarchiser l'ensemble des travaux de l'ICANN via le cycle de planification annuel, et de la nécessité de développer un cadre en collaboration avec la communauté et l'organisation ICANN. Au cours de l'exercice fiscal 2021, l'organisation ICANN a lancé le projet de cadre de définition des priorités de la planification en vue de mener un projet pilote focalisé sur la hiérarchisation des recommandations résultant des révisions spécifiques. Le cadre de définition des priorités de la planification a une portée

Rec. n°	Statut	Description	Avancement de la mise en œuvre au 30 juin 2021
		<p>dialogue régulier [...].</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il doit prendre en compte les recommandations de la WS2 [...].</li> <li>- Il doit être mené de manière ouverte, responsable et transparente [...].</li> <li>- Il doit s'intégrer aux processus habituels du plan opérationnel et financier.</li> <li>- Il peut établir des priorités pour les mises en œuvre pluriannuelles, mais ces dernières seront soumises à une réévaluation annuelle afin de s'assurer qu'elles satisfont encore à leurs objectifs de mise en œuvre et aux besoins de la communauté.</li> <li>- Lors de la hiérarchisation des recommandations, il doit tenir compte des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pertinence par rapport à la mission, aux engagements, aux valeurs fondamentales et aux objectifs stratégiques de l'ICANN.</li> <li>- Utilité et impact de la mise en œuvre.</li> <li>- Coûts de la mise en œuvre et disponibilité des ressources budgétaires.</li> <li>- Complexité et délais de mise en œuvre.</li> <li>- Prérequis et dépendances à l'égard d'autres recommandations.</li> <li>- Informations utiles des responsables de la mise en œuvre (ou équivalents).</li> </ul> </li> </ul>	<p>globale et inclut toutes les activités et les projets majeurs de l'ICANN. Un sous-ensemble de ce cadre sera utilisé pour l'étape de mise en œuvre de la recommandation 5 de l'ATRT3 approuvée par le Conseil d'administration relative à la hiérarchisation des recommandations de la communauté.</p>

## CONCURRENCE, CONFIANCE ET CHOIX DU CONSOMMATEUR (CCT)

### CONTEXTE



---

L'[article 4.6\(d\) des statuts constitutifs](#) de l'ICANN établit la portée de la révision CCT. L'équipe de révision CCT a débuté ses travaux en janvier 2016. Son [rapport final](#), qui contient 35 recommandations consensuelles, a été publié en septembre 2018.

Cette première révision CCT visait à examiner dans quelle mesure l'expansion des gTLD a favorisé la concurrence, la confiance et le choix des consommateurs. La révision a également évalué l'efficacité des processus de dépôt et d'évaluation de candidatures de la série de nouveaux gTLD, ainsi que les sauvegardes mises en place pour atténuer les problèmes rencontrés.<sup>2</sup>

## LIENS UTILES DE LA CCT

- [Page d'accueil](#) de la révision CCT.
- [Page wiki](#) consacrée à la révision CCT.
- [Fiche d'information](#) de la révision CCT.

## ÉTAT DE SITUATION DE LA RÉVISION CCT ET DE SA MISE EN OEUVRE

Après examen des [commentaires publics](#), le Conseil d'administration s'est prononcé sur le [rapport final](#) de la révision CCT le 1er mars 2019. Dans un billet ultérieur, le président du Conseil d'administration [a expliqué](#) en quoi a consisté l'examen des [recommandations finales](#) de la révision CCT et a détaillé le contexte dans lequel s'inscrit la décision prise par le Conseil de procéder à la mise en œuvre des recommandations.

Reconnaissant que le Conseil a l'obligation et la responsabilité de planifier et de gérer le travail de l'organisation ICANN afin que celle-ci puisse accomplir sa mission et servir l'intérêt public, le Conseil a établi trois catégories de décisions, comme indiqué dans la [fiche de suivi de mars 2019](#) associée à la [résolution](#) du Conseil :

- Six recommandations ont été approuvées, sous réserve de considérations liées aux coûts et à la mise en œuvre.
- Dix-sept recommandations ont été mises en attente (en tout ou en partie). Le Conseil d'administration s'est engagé à se prononcer sur ces recommandations après l'achèvement d'un certain nombre d'étapes intermédiaires, tel que cela est indiqué dans la [fiche de suivi de mars 2019](#).
- Quatorze recommandations ont été transmises (en tout ou en partie) pour examen à des groupes de la communauté identifiés par la CCT-RT.

S'appuyant sur une évaluation détaillée intitulée « [Éclairer la décision du Conseil d'administration sur les recommandations en attente issues de la révision de la concurrence, de la confiance et du choix du consommateur \(CCT\)](#) », le 22 octobre 2020 le Conseil d'administration [a décidé](#) de :

---

<sup>2</sup> La révision CCT à laquelle fait référence ce rapport trouve son origine dans l'Affirmation d'engagements, en tant que révision de la première série du Programme des nouveaux gTLD. Étant donné que le rapport final a été publié après l'incorporation des révisions spécifiques dans les statuts constitutifs, le Conseil d'administration et l'organisation ICANN ont respecté les obligations établies dans les statuts constitutifs concernant la prise en compte et le suivi des recommandations de l'équipe de révision CCT.

- demander d'achever rapidement les points en suspens nécessaires pour préparer les recommandations qui restent en attente en vue d'une décision du Conseil d'administration ; et
- approuver 11 recommandations qui avaient été initialement mises en attente, tel qu'il est indiqué dans la [fiche de suivi d'octobre 2020](#).

Au total, six recommandations (2-5, 14-15) restent en suspens.

## RECOMMANDATIONS DE LA RÉVISION CCT APPROUVÉES

En septembre 2019, l'organisation ICANN a publié pour [consultation publique](#) un [plan de mise en œuvre](#) des recommandations acceptées en vertu de la résolution du Conseil d'administration de mars 2019. En janvier 2020, le Conseil d'administration [a enjoint](#) à l'organisation ICANN de lancer la mise en œuvre des recommandations de la CCT approuvées, comme prévu dans le plan de mise en œuvre. Le Conseil a également demandé à l'organisation de commencer le travail de mise en œuvre dès que possible pour les recommandations qui n'entraînent pas de surcoût ou de besoin en ressources importants, sous réserve des ressources disponibles dans le contexte plus large du travail de l'ICANN. Toutes les recommandations nécessitant des ressources et des budgets importants seront incluses dans les processus de planification opérationnelle et de budgétisation, afin de permettre un examen approprié de la part de la communauté et, le cas échéant, une planification du travail à effectuer.

La planification de la mise en œuvre est en cours pour 11 recommandations (6, 7, 8, 11, 13, 16, 18, 20, 23, 24, 26) que le Conseil d'administration a approuvées le 22 octobre 2020.

Rec. n°	Statut	Description	Avancement de la mise en œuvre au 30 juin 2021
R1	En cours	Formaliser et promouvoir la collecte régulière de données.	L'organisation ICANN se prépare à commencer l'étape de « définition du modèle ». La mise en œuvre se fera par étapes et les ressources existantes seront utilisées pour les étapes initiales de définition et de planification. Les activités en cours et opérationnelles pourraient connaître une augmentation des coûts liés au recrutement de personnel, ainsi qu'à l'approvisionnement et à l'acquisition de logiciels et d'autres outils.
R6	En cours	Travailler avec des mécanismes et des entités impliqués dans la collecte de données TLD. Dans la	L'organisation ICANN procède actuellement à la planification de la mise en œuvre.

Rec. n°	Statut	Description	Avancement de la mise en œuvre au 30 juin 2021
		mesure du possible, recueillir des données sur le nombre d'enregistrements par TLD et par bureau d'enregistrement au niveau de chaque pays afin d'effectuer une analyse basée sur les mêmes méthodes que celles utilisées dans l'étude sur le marché du DNS en Amérique latine et dans les Caraïbes (LAC).	
R7	En cours	Collecter des données sur l'utilisation des domaines afin de mieux comprendre les implications du parking de domaines.	L'organisation ICANN procède actuellement à la planification de la mise en œuvre. Les activités de mise en œuvre comprendront une étude des définitions existantes de parking, y compris la définition de la CCT-RT et ses méthodes de collecte de données, ainsi que des discussions avec la communauté de l'ICANN.
R8	En cours	Mener régulièrement des enquêtes auprès des titulaires de noms de domaine afin de recueillir des données objectives et subjectives permettant de générer des informations plus concrètes et plus exploitables.	L'organisation ICANN procède actuellement à la planification de la mise en œuvre.
R11	En cours	Mener régulièrement des enquêtes auprès des utilisateurs finaux. Les futures équipes de révision doivent travailler avec des experts dans le domaine des enquêtes afin de mettre au point d'autres indicateurs comportementaux pour mesurer la confiance des consommateurs à partir de données subjectives et objectives, le but étant de générer des informations plus concrètes et plus exploitables.	L'organisation ICANN procède actuellement à la planification de la mise en œuvre.
R13	En cours	Dans le cadre de ses activités	L'organisation ICANN procède

Rec. n°	Statut	Description	Avancement de la mise en œuvre au 30 juin 2021
		<p>connexes de collecte de données, l'ICANN doit recueillir des données sur l'impact des restrictions en vigueur pour l'achat de domaines dans certains nouveaux gTLD (restrictions à l'enregistrement) afin de :</p> <p>1. déterminer et indiquer régulièrement si les consommateurs et les titulaires de noms de domaine sont au courant des restrictions à l'enregistrement qui existent pour certains nouveaux gTLD ;</p> <p>2. comparer régulièrement les niveaux de confiance des consommateurs pour des nouveaux gTLD ayant différents niveaux de restrictions à l'enregistrement ; [...]</p>	<p>actuellement à la planification de la mise en œuvre de cette recommandation.</p> <p>La mise en œuvre des parties 1, 2 et 4 est prévue dans le cadre des enquêtes adressées aux titulaires de noms et aux utilisateurs finaux en vertu des recommandations 8 et 11, qui comportent une partie consacrée aux titulaires de noms.</p> <p>La partie 3 concerne l'extension d'une partie de l'étude « Analyse statistique de l'utilisation malveillante du DNS dans les gTLD ». Cela suppose également le lancement d'un processus de passation de marchés, c'est-à-dire la conclusion d'un contrat avec un fournisseur pour mener l'étude.</p> <p>La mise en œuvre de la partie 5 est prévue par le biais d'un projet pilote d'enquête volontaire utilisant des ressources de l'ICANN, dont la première étape consistera à élaborer un questionnaire.</p>
R16	Effectué	<p>Étudier de manière plus approfondie la relation entre certains opérateurs de registre/bureaux d'enregistrement et les atteintes à la sécurité du DNS grâce à la collecte régulière de données, y compris, mais sans s'y limiter, à travers l'initiative DAAR (signalement des cas d'utilisation malveillante des noms de domaine).</p>	<p>L'organisation ICANN continuera de collecter régulièrement des données et d'élaborer des rapports mensuels. Le système DAAR lui-même n'est pas et ne peut pas être un outil de conformité/application de la loi. Il s'agit plutôt d'un outil destiné à surveiller les listes de réputation établies par des tiers pour indiquer une éventuelle concentration de menaces à la sécurité du DNS.</p>

Rec. n°	Statut	Description	Avancement de la mise en œuvre au 30 juin 2021
			Des discussions avec la communauté sur des moyens d'améliorer le système DAAR sont en cours.
R17	Effectué	L'ICANN doit collecter et communiquer des données sur l'ensemble des parties responsables des enregistrements de noms de domaine gTLD.	La mise en œuvre est terminée conformément aux exigences de la politique actuelle. L'organisation ICANN examinera et fera rapport de toute activité de mise en œuvre découlant du travail d'élaboration de politiques en cours ou futur mené par la communauté de l'ICANN.
R18	Effectué	Afin que la prochaine équipe de révision du WHOIS puisse déterminer si des étapes supplémentaires sont nécessaires pour améliorer l'exactitude du WHOIS et s'il convient de lancer l'étape d'identité du projet de système de signalement de problèmes liés à l'exactitude du WHOIS (ARS), l'ICANN doit recueillir des données permettant d'évaluer si [...]	Aucune autre activité n'est requise pour le moment. Dans l'hypothèse où de futures révisions RDS demanderaient de telles données, l'organisation ICANN fournira les informations nécessaires pour éclairer leurs travaux.
R20	En cours	Déterminer si les mécanismes de signalement et de traitement des plaintes ont conduit à la mise en place d'activités plus ciblées de lutte contre l'utilisation malveillante en indiquant :  (1) le nombre de signalements de pratiques illégales en rapport avec l'utilisation d'un TLD reçus par les opérateurs de registre de la part d'agences gouvernementales ou quasi gouvernementales ;  (2) le nombre de demandes d'information en rapport avec des pratiques malveillantes dans un TLD reçues par les opérateurs de	Cette recommandation a été approuvée en partie et transmise en partie à la communauté pour examen. La mise en œuvre de la partie approuvée de la recommandation est prévue par le biais d'un projet pilote d'enquête volontaire utilisant des ressources de l'ICANN, dont la première étape consistera à élaborer un questionnaire.

Rec. n°	Statut	Description	Avancement de la mise en œuvre au 30 juin 2021
		<p>registre de la part du public ;</p> <p>(3) si plus d'efforts doivent être déployés afin de faire connaître les points de contact pour le signalement des plaintes [...]</p>	
R21	Partiellement effectué	<p>Inclure des informations plus détaillées sur l'objet des plaintes dans les rapports du service de conformité de l'ICANN accessibles au public. Plus spécifiquement, des données plus précises sur l'objet des plaintes, en particulier :</p> <p>(1) la catégorie/type de comportement abusif ; (2) le gTLD étant la cible de l'abus ; (3) la sauvegarde en danger ; (4) une indication pour savoir si les plaintes ont trait à la protection d'informations sensibles de nature médicale ou financière ; (5) le type de manquement contractuel faisant l'objet de la plainte ; et (6) l'état de résolution des plaintes, y compris les détails des mesures mises en œuvre. Ces détails devraient aider les futures équipes de révision à évaluer ces sauvegardes.</p>	<p>Le département chargé de la conformité contractuelle avait déjà inclus quatre de ces éléments (catégorie/type d'abus, sauvegarde en danger, risque documenté pour les informations sensibles de nature médicale ou financière, et type de manquement contractuel) dans son rapport. Un cinquième élément de données portant sur « l'état de résolution des plaintes, y compris les détails des mesures mises en œuvre » a été ajouté en août 2019.</p> <p>Pour la recommandation concernant l'inclusion des gTLD visés par les abus dans le rapport, le Conseil d'administration a demandé à l'organisation ICANN « d'enquêter sur tout éventuel impact négatif que la mise en œuvre de cet élément pourrait avoir sur l'application des obligations contractuelles, de suivre cet effort et de proposer un plan d'atténuation en cas d'effets négatifs ». Bien que le département chargé de la conformité contractuelle de l'ICANN dispose de ces données, une discussion au sein de l'organisation et/ou de la communauté s'avère nécessaire pour convenir de l'approche à adopter pour la publication de ces informations. L'achèvement</p>

Rec. n°	Statut	Description	Avancement de la mise en œuvre au 30 juin 2021
			de cette étape dépend des discussions communautaires en cours, qui visent à trouver une interprétation commune de ce qu'est l'utilisation malveillante du DNS et d'autres termes connexes, et à se mettre d'accord sur des meilleures pratiques que l'industrie du DNS pourrait adopter, développer ou améliorer.
R22	En cours	Engager des discussions avec les parties prenantes concernées afin de déterminer quelles sont les meilleures pratiques utilisées pour proposer des mesures de sécurité appropriées et raisonnables, adaptées à des offres de services qui impliquent la collecte de données sensibles de nature médicale ou financière. De telles discussions pourraient permettre de déterminer ce qui relève de la catégorie des « données sensibles de nature médicale ou financière » et les indicateurs qui pourraient être utilisés pour mesurer la conformité par rapport à cette sauvegarde.	L'organisation ICANN procède actuellement à la planification de la mise en œuvre de cette recommandation.
R23	Partiellement effectué	L'ICANN doit recueillir des données sur les nouveaux gTLD opérant dans des secteurs très réglementés afin de disposer des éléments suivants :  - Une enquête visant à déterminer :  1) les mesures que mettent en place les opérateurs de registre pour établir des relations de travail avec des agences gouvernementales ou des organismes du secteur concernés	Le département chargé de la conformité contractuelle de l'ICANN fournit actuellement des données concernant le nombre et la nature des plaintes reçues qui portent sur des gTLD appartenant à des secteurs très réglementés.  Pour les données qui doivent être obtenues à travers le projet pilote d'enquête volontaire, l'organisation ICANN mettra au point un questionnaire et examinera un échantillon de

Rec. n°	Statut	Description	Avancement de la mise en œuvre au 30 juin 2021
		; et  2) le nombre de plaintes reçues par les titulaires de nom de domaine de la part d'agences gouvernementales et d'organismes régulateurs, et leurs pratiques habituelles pour répondre à ces plaintes. [...]	sites web associés à des domaines.  Quant à l'audit sur les pratiques d'enregistrement, l'organisation ICANN continuera à suivre les tendances en matière de plaintes dans ce domaine, et à planifier un audit si un risque est identifié.
R24	Partiellement effectué	a. Déterminer si le département chargé de la conformité contractuelle de l'ICANN doit rendre compte tous les trimestres des éventuelles plaintes qu'il aurait reçues pour non-respect par un opérateur de registre, soit de la sauvegarde liée aux gTLD ayant des fonctions gouvernementales inhérentes, soit de la sauvegarde liée à la cyberintimidation.  b. Mener une enquête auprès des opérateurs de registre afin de déterminer :  1) s'ils ont reçu des plaintes liées à la cyberintimidation et à la fausse représentation [...]	Le département chargé de la conformité contractuelle de l'ICANN rend actuellement compte de ces données tous les mois.  Pour les données qui doivent être obtenues à travers le projet pilote d'enquête volontaire, l'organisation ICANN mettra au point un questionnaire adapté.
R26	En cours	Une étude visant à déterminer l'impact du programme des nouveaux gTLD sur les coûts nécessaires pour protéger les marques dans l'espace DNS élargi devrait être menée à intervalles réguliers pour suivre l'évolution de ces coûts au fil du temps. L'équipe de révision CCT recommande que la prochaine étude soit achevée dans les 18 mois suivant la publication du rapport final CCT et que d'autres études soient menées tous les 18 à 24 mois. L'équipe de révision CCT reconnaît [...]	L'organisation ICANN procède à la planification de la mise en œuvre de cette recommandation.



Rec. n°	Statut	Description	Avancement de la mise en œuvre au 30 juin 2021
R30	En cours	Étendre et renforcer les actions de sensibilisation dans les pays du Sud.	<p>Le groupe de travail consacré au PDP sur des procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD a fini son travail et ses recommandations de politiques ont été transmises au Conseil d'administration. L'élaboration d'un rapport sur l'engagement des parties prenantes issues de secteurs faiblement desservis ou sous-représentés est liée à la Recommandation 29 de la révision CCT (transmise à la GNSO) et à la stratégie globale de communication associée à une nouvelle série de gTLD. Le dialogue avec diverses parties prenantes dans différentes régions se poursuit, tout comme le travail interdisciplinaire en amont de la planification d'une nouvelle série de gTLD.</p>
R31	En cours	L'organisation ICANN doit assurer la coordination du programme d'assistance gratuite.	<p>Le rapport final du groupe de travail chargé du PDP sur des procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD (recommandation 17.1) propose que le programme d'assistance gratuite prévu dans le cadre du programme de soutien aux candidats soit maintenu lors des procédures ultérieures, tout comme d'autres éléments du programme.</p> <p>Si le Conseil d'administration accepte cette recommandation de politique, un plan de mise en œuvre détaillé du programme d'assistance gratuite devrait être élaboré par l'organisation ICANN dans le cadre du plan général de mise en œuvre de la prochaine série de nouveaux gTLD.</p>

---

## RECOMMANDATIONS DE LA RÉVISION CCT EN SUSPENS

L'organisation ICANN poursuit son travail afin de fournir au Conseil d'administration les informations supplémentaires qu'il a demandées dans la [fiche de suivi](#) de mars 2019 associée à la résolution du Conseil d'administration. La fiche de suivi contient le détail des actions attendues, qui vont de l'analyse et de l'identification par l'organisation ICANN de lacunes dans des domaines de travail spécifiques, jusqu'au recrutement d'une tierce partie pour analyser les types de données nécessaires, en passant par des rapports sur le travail effectué à ce jour. Le Conseil d'administration s'est engagé à se pencher et à se prononcer sur les recommandations en suspens une fois que des informations supplémentaires seront disponibles et que l'organisation ICANN aura répondu aux questions du Conseil.

Le 22 octobre 2020, le Conseil d'administration [a décidé](#) d'adopter 11 des 17 recommandations qu'il avait initialement mises en suspens, comme cela est indiqué dans la [fiche de suivi d'octobre 2020](#). La décision du Conseil d'administration s'est fondée sur une [évaluation détaillée](#) menée par l'organisation ICANN. L'[évaluation détaillée](#) comprenait un état de situation des six recommandations en attente restantes (2 à 5 et 14-15). Le Conseil d'administration a enjoint à l'organisation ICANN de traiter dès que possible les points en suspens nécessaires pour que le Conseil prenne une décision sur les recommandations qui sont encore en attente. L'organisation ICANN consulte régulièrement le groupe caucus du Conseil chargé de la révision CCT pour affiner ses analyses et se préparer à mettre en place les décisions du Conseil.

## RECOMMANDATIONS DE LA RÉVISION CCT RENVOYÉES À D'AUTRES PARTIES DE LA COMMUNAUTÉ DE L'ICANN

Conformément à sa [résolution](#) du 1er mars 2019, concernant le [rapport final](#) et les recommandations de la CCT-RT, le Conseil d'administration a indiqué que 14 recommandations (9, 10, 12, 16, 19, 20, 25, 27, 28, 29, 32, 33, 34, 35) n'avaient été ni acceptées ni rejetées mais communiquées, en tout ou en partie, aux groupes de la communauté identifiés dans le [rapport final de la révision CCT](#) à des fins d'examen. Les dernières mises à jour concernant ces recommandations sont résumées ci-dessous.

Dans sa décision concernant ces recommandations, le Conseil d'administration ne les a ni acceptées ni rejetées, étant donné qu'elles concernaient des aspects relevant uniquement du travail de la communauté, car le Conseil d'administration ne pilote pas le travail d'élaboration de politiques. Dans la pratique, la décision du Conseil veut dire que c'est à la communauté d'examiner ces recommandations et que toute mise en œuvre éventuelle devra être effectuée par des organisations de la communauté. Par conséquent, après avoir soumis les recommandations à la communauté, le Conseil d'administration considère leur examen terminé car aucune autre action n'est requise de son côté.

Le Conseil d'administration a indiqué ce qui suit dans les fondements qui accompagnent ses décisions sur le rapport final de la révision CCT :

*« Le renvoi des recommandations à des groupes de la communauté ne constitue pas une directive en vertu de laquelle les groupes identifiés doivent traiter officiellement les points prévus dans ces recommandations. Il revient à chaque groupe de déterminer si les*

---

*travaux seront effectués ou non et quels seront les points à aborder par chaque groupe. Toutefois, dans un souci de transparence, il serait utile que des registres ou des comptes rendus indiquant la façon dont le groupe de la communauté a traité les points soulevés par la CCT-RT soient mis à la disposition de la communauté de l'ICANN. Le Conseil d'administration encourage les groupes à élaborer tous les rapports dont ils sont capables pendant que l'organisation ICANN et le Conseil d'administration assurent un suivi des mesures prises par rapport aux recommandations de la CCT-RT. »*

En septembre 2019, le Conseil d'administration a reçu une correspondance du [Conseil de la GNSO](#) en réponse aux cinq recommandations qui ont été renvoyées à la GNSO. Le Conseil d'administration reste ouvert à toute mise à jour officielle de la part des groupes de la communauté auxquels les recommandations de la révision CCT ont été adressées.

## RÉVISION DU SERVICE D'ANNUAIRE DE DONNÉES D'ENREGISTREMENT (RDS)

### CONTEXTE

Le but, la portée et les objectifs de la révision du service d'annuaire de données d'enregistrement (RDS) sont détaillés à [l'article 4.6\(e\) des statuts constitutifs](#). L'équipe de révision RDS a débuté ses travaux en juin 2017. Son [rapport final](#), qui contient 22 recommandations, a été publié en septembre 2019.

### LIENS UTILES DU RDS

- [Page d'accueil](#) de la révision RDS.
- [Page Wiki](#) de la révision RDS.
- [Fiche d'information](#) de la révision RDS.

## ÉTAT DE SITUATION DE LA RÉVISION RDS/WHOIS2 ET DE SA MISE EN OEUVRE

Après examen des [commentaires publics](#), le 25 février 2020, le Conseil d'administration [s'est prononcé](#) sur chacune des 22 recommandations du rapport final. Tel qu'il est indiqué dans sa [résolution](#) et la [fiche de suivi](#) associée, le Conseil d'administration a décidé de :

- Approuver 15 recommandations, en tout ou en partie, et enjoindre à l'organisation ICANN d'élaborer un plan de mise en œuvre en précisant que les toutes les recommandations nécessitant des ressources et des budgets importants doivent être incluses dans les processus de planification opérationnelle et de budgétisation pour permettre un examen approprié de la part de la communauté et, le cas échéant, une planification du travail à effectuer.
- Rejeter deux recommandations (R11.1, BY1).
- Mettre quatre recommandations (R4.1, R4.2, R5.1, R10.1) en attente étant donné qu'elles dépendent des résultats du travail de la communauté en cours. Le Conseil examinera les recommandations en suspens en temps voulu, à la lumière d'une analyse d'impact qui sera complétée une fois que le Conseil aura pris une décision par rapport

aux recommandations de l'étape 2 du processus accéléré d'élaboration de politiques (EPDP) consacré à la spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des gTLD (le cas échéant et s'il y a lieu).

- Renvoyer deux recommandations à la GNSO, en tout (CC.4) ou en partie (CC.1).

## RECOMMANDATIONS RDS/WHOIS2 APPROUVÉES

Rec. n°	Statut	Description	Avancement de la mise en œuvre au 30 juin 2021
R1.1	Effectué	Pour s'assurer que le RDS (WHOIS) soit traité comme une priorité stratégique, le Conseil d'administration de l'ICANN doit mettre en place un mécanisme de veille permettant de surveiller les effets potentiels que pourraient avoir sur le RDS (WHOIS) les projets législatifs et politiques qui voient le jour à travers le monde.	Les activités correspondantes sont déjà intégrées dans les plans de l'ICANN.
R1.2	Effectué	Pour soutenir ce mécanisme, le Conseil d'administration de l'ICANN doit enjoindre à l'organisation ICANN de mettre en place un service de veille des projets législatifs et politiques à l'échelle mondiale, qui en ferait rapport régulièrement au Conseil d'administration.	L'organisation ICANN a déjà mis en place un service mondial de veille des projets législatifs et politiques responsable d'en faire rapport régulièrement au Conseil d'administration de l'ICANN.
R1.3	En cours	Lors de l'établissement de la charte du groupe de travail du Conseil chargé du RDS, le Conseil d'administration de l'ICANN doit garantir la transparence du travail du groupe, grâce à, entre autres, la possibilité d'accéder aux enregistrements ou aux procès-verbaux des réunions du groupe, afin de permettre une revue future de ses activités.	Les activités de l'ancien groupe de travail du Conseil d'administration sur les services d'annuaire des données d'enregistrement ont été intégrées dans les activités du groupe caucus du Conseil d'administration chargé du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et du processus accéléré d'élaboration de politiques (EPDP). Le travail est en cours pour déterminer les mesures à prendre pour que la communauté soit

Rec. n°	Statut	Description	Avancement de la mise en œuvre au 30 juin 2021
			correctement informée des activités du groupe caucus.
R3.1	Partiellement effectué	Le Conseil d'administration de l'ICANN doit demander à l'organisation ICANN de mettre à jour toutes les informations relatives au RDS (WHOIS) et, par voie de conséquence, d'autres informations relatives à l'enregistrement de domaines gTLD de second niveau. Le contenu doit être révisé de façon à rendre l'information facilement accessible et compréhensible, et à fournir des détails sur quand et comment contacter l'organisation ICANN ou les parties contractantes. [...]	L'ICANN a mis à jour le contenu et l'interface de l'outil de recherche de données d'enregistrement (à savoir le portail WHOIS mentionné dans le rapport final de l'équipe de révision RDS/WHOIS2). Les informations qui figuraient auparavant sur cette page ont été réorganisées et se trouvent désormais sur la page consacrée aux politiques et exigences connexes en matière de données d'enregistrement de noms de domaine. Cette page contient des informations sur les politiques et les exigences en vigueur, ainsi que sur les travaux d'élaboration de politiques en cours.
R3.2	En cours	Avec la collaboration de la communauté, le Conseil d'administration de l'ICANN doit demander à l'organisation ICANN d'identifier des groupes en dehors de ceux qui participent régulièrement à l'ICANN, pour les sensibiliser au RDS (WHOIS). Un plan de sensibilisation au RDS (WHOIS) doit alors être élaboré, exécuté et documenté. [...]	Étant donné que le processus accéléré d'élaboration de politiques de la GNSO sur la spécification temporaire relative à des données d'enregistrement gTLD (EPDP) et la mise en œuvre progressive du protocole d'accès aux données d'enregistrement (RDAP) pourraient avoir un impact sur les informations ou les messages que l'ICANN devrait communiquer à de nouveaux groupes cibles, le travail commencera dès que l'interdépendance avec les résultats de l'EPDP sera résolue.

Rec. n°	Statut	Description	Avancement de la mise en œuvre au 30 juin 2021
R10.2	En attente	La revue de l'efficacité de la mise en œuvre de la recommandation 10 de l'équipe de révision WHOIS1 devrait être différée. Le Conseil d'administration de l'ICANN doit recommander que la révision soit effectuée par la prochaine équipe de révision du RDS (WHOIS) une fois que la politique relative à l'accréditation des services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire (PPSAI) sera mise en œuvre.	Le Conseil d'administration a approuvé la recommandation ATRT3 visant à suspendre toute autre révision RDS dans l'attente des conclusions de la prochaine révision ATRT, sous réserve de l'établissement des priorités et à condition que la communauté accepte les modifications apportées aux statuts constitutifs.
R11.2	Partiellement effectué	Le Conseil d'administration de l'ICANN doit demander à l'organisation ICANN de s'assurer que l'interface commune affiche l'ensemble des résultats disponibles auprès des parties contractantes pour chaque enregistrement de nom de domaine gTLD, y compris des versions différentes lorsque les résultats des opérateurs de registre diffèrent de ceux des bureaux d'enregistrement. L'interface commune doit être mise à jour pour tenir compte de toute modification des politiques ou des contrats et maintenir une fonctionnalité complète.	Le protocole d'accès aux données d'enregistrement des noms de domaine (RDAP) a été conçu avec la capacité d'être mis à jour pour répondre à tout changement futur des politiques ou des dispositions contractuelles. Concernant l'affichage de l'interface commune, l'organisation ICANN poursuit son examen visant à déterminer les ressources requises pour procéder aux mises à jour recommandées et à évaluer si des ressources sont nécessaires pour le développement et/ou la conception des logiciels requis.
R12.1	En attente	La revue de l'efficacité de la mise en œuvre des recommandations 12 à 14 doit être différée. Le Conseil d'administration de l'ICANN doit recommander que cette revue soit effectuée par la prochaine équipe de révision RDS, après la mise en œuvre du RDAP et le lancement du travail de traduction et de translittération des données d'enregistrement.	Le Conseil d'administration a approuvé la recommandation ATRT3 visant à suspendre toute autre révision RDS dans l'attente des conclusions de la prochaine révision ATRT, sous réserve de l'établissement des priorités et à condition que la communauté accepte les

Rec. n°	Statut	Description	Avancement de la mise en œuvre au 30 juin 2021
			modifications apportées aux statuts constitutifs.
R15.1	Partiellement effectué	Le Conseil d'administration de l'ICANN doit s'assurer que la mise en œuvre des recommandations de l'équipe de révision RDS-WHOIS2 applique une méthodologie basée sur les meilleures pratiques de gestion de projets, avec des plans et des rapports clairs d'avancement de la mise en œuvre, et des évaluations d'impact et d'efficacité menées à l'aide d'indicateurs et d'outils de suivi.	La nouvelle fonction « Opérations de mise en œuvre » créée au sein de l'organisation procède au déploiement d'une structure de base permettant d'effectuer les travaux de mise en œuvre de manière minutieuse, efficace et durable. Outre l'utilisation d'un système de gestion de projet amélioré, la fonction « Opérations de mise en œuvre » de l'organisation ICANN a également conçu des outils améliorés pour la planification de la mise en œuvre et travaille actuellement au développement d'un mécanisme de notification plus régulier et plus détaillé.
LE.1	En cours	Le Conseil d'administration de l'ICANN doit demander à l'organisation ICANN de collecter régulièrement des données au moyen d'enquêtes et d'études afin d'éclairer une future évaluation de l'efficacité du RDS (WHOIS) pour répondre aux besoins des organismes d'application de la loi. Cela facilitera également l'élaboration future de politiques (y compris le processus accéléré d'élaboration de politiques concernant la spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des gTLD et les activités connexes).	La mise en œuvre de cette recommandation n'a pas pu être achevée à temps pour appuyer l'étape 2 de l'EPDP, dont le rapport final a été publié en août 2020. Toutefois, l'organisation ICANN, en consultation avec la GNSO, définira un chronogramme adéquat pour la réalisation d'enquêtes et d'études destinées à étayer toute future évaluation de la capacité du RDS à répondre aux besoins des organismes chargés de l'application de la loi.
LE.2	En cours	Le Conseil d'administration de l'ICANN doit envisager la possibilité	La mise en œuvre de cette recommandation n'a pas pu

Rec. n°	Statut	Description	Avancement de la mise en œuvre au 30 juin 2021
		de réaliser des enquêtes et/ou des études (comme cela est décrit au point LE.1) auprès d'autres utilisateurs du RDS (WHOIS) travaillant régulièrement avec les organismes d'application de la loi.	être achevée à temps pour appuyer l'étape 2 de l'EPDP, dont le rapport final a été publié en août 2020. Toutefois, l'organisation ICANN, en consultation avec la GNSO, définira un chronogramme adéquat pour la réalisation d'enquêtes et d'études auprès d'utilisateurs du RDS travaillant régulièrement avec les organismes chargés de l'application de la loi. De plus, l'organisation ICANN continue à analyser si cette recommandation pourrait aller de pair avec l'utilisation d'autres mécanismes d'enquête et de consultation dans l'ensemble de l'organisation ICANN afin d'établir un processus coordonné pour sonder la communauté et les parties prenantes.
SG.1	En cours	Le Conseil d'administration de l'ICANN doit exiger à l'organisation ICANN, en consultation avec des experts en sécurité et en protection de la vie privée, l'inclusion dans tous les contrats avec des parties contractantes (y compris ceux des services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire lorsque de tels contrats existent) des dispositions uniformes et contraignantes visant à protéger les données des titulaires de noms de domaine et à notifier l'ICANN en cas de violation de données. Les experts en sécurité des données doivent se pencher sur la question et rendre un avis sur le niveau ou l'ampleur de la	Cette question fera partie de la prochaine série de négociations contractuelles avec les parties contractantes, dans la mesure où elle se rapporte à la réception par l'ICANN de notifications sur la violation de données dans des circonstances qui risquent de compromettre la stabilité, la sécurité et la résilience du DNS de l'Internet.



Rec. n°	Statut	Description	Avancement de la mise en œuvre au 30 juin 2021
		violation de données qui justifierait une telle notification. [...]	
CC.1	En cours	Le Conseil d'administration de l'ICANN doit prendre des mesures pour que les noms de domaine gTLD suspendus en raison de données de contact RDS (WHOIS) reconnues comme incorrectes par le bureau d'enregistrement et qui resteront incorrectes jusqu'à leur suppression, soient traités comme suit : (1) l'enregistrement RDS (WHOIS) doit inclure une note indiquant que le nom de domaine est suspendu en raison de données incorrectes ; et (2) la suspension des noms de domaine comportant cette note ne doit pas être levée sans une correction préalable des données.	Cette recommandation a été approuvée en partie et devrait faire partie de la prochaine série de négociations contractuelles avec les parties contractantes. Le Conseil d'administration <a href="#">a transmis</a> cette recommandation au Conseil de l'Organisation de soutien aux noms génériques (GNSO) pour qu'il examine son éventuelle inclusion dans un processus d'élaboration de politiques. Dans sa réponse du 3 juillet 2020, le Conseil de la GNSO a déclaré : « <i>qu'il veillera à ce que la recommandation CC.1 soit incluse pour examen en temps voulu, si ce point n'a pas été traité lors de la prochaine série de négociations contractuelles entre l'organisation ICANN et les parties contractantes (tel que demandé par le Conseil d'administration)</i> ».
CC.2	En cours	Le Conseil d'administration de l'ICANN doit prendre des mesures visant à garantir que toutes les entrées de l'annuaire d'enregistrement des noms de domaine gTLD comportent au moins un jeu complet de données de contact du titulaire ou de l'administrateur du nom de domaine, comparables à celles requises pour les nouveaux enregistrements en vertu du contrat d'accréditation de bureau d'enregistrement (RAA) 2013 (ou toute version ultérieure de celui-ci) ou d'autres politiques applicables.	Cette recommandation fait partie de la mise en œuvre de l'étape 1 de l'EPDP.

Rec. n°	Statut	Description	Avancement de la mise en œuvre au 30 juin 2021
CC.3	Effectué	Le Conseil d'administration de l'ICANN doit prendre des mesures pour s'assurer que le service de conformité contractuelle de l'ICANN soit doté de ressources suffisantes pour répondre à une éventuelle augmentation de la charge de travail liée aux efforts de mise en conformité au RGPD ou à toute autre législation/réglementation.	Cette recommandation est déjà incluse dans le processus de planification et de budgétisation existant. Le service de conformité contractuelle continuera à demander les ressources qui s'avèrent nécessaires dans le cadre du processus de planification existant.

## RECOMMANDATIONS DE LA RÉVISION RDS/WHOIS2 EN ATTENTE

Quatre recommandations (R4.1, R4.2, R5.1, R10.1) sont en attente car elles dépendent des résultats des travaux de la communauté en cours. Le Conseil examinera les recommandations en suspens en temps voulu, à la lumière d'une analyse d'impact qui sera complétée une fois que le Conseil aura pris une décision par rapport aux recommandations de l'étape 2 du processus accéléré d'élaboration de politiques (EPDP) consacré à la spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des gTLD (le cas échéant et s'il y a lieu).

## RECOMMANDATIONS DE LA RÉVISION RDS/WHOIS2 RENVOYÉES À D'AUTRES PARTIES DE LA COMMUNAUTÉ DE L'ICANN

Le 25 février 2020, le Conseil d'administration de l'ICANN a décidé de renvoyer, en tout ou en partie, les recommandations CC.1 et CC.4 de l'équipe de révision RDS/WHOIS2 au Conseil de la GNSO.

Dans sa décision concernant ces recommandations, le Conseil d'administration n'a ni accepté ni rejeté les recommandations. Il a indiqué, dans les fondements accompagnant sa décision, que ces recommandations devaient être examinées par la communauté :

*« Le Conseil d'administration veille à respecter les attributions et les rôles des différentes parties de la communauté de l'ICANN et ne demande pas au Conseil d'administration ou à l'organisation ICANN de prendre des mesures qui empièteraient sur les attributions d'un autre groupe. La recommandation concerne des activités ou des résultats qui ne relèvent pas de la compétence du Conseil d'administration, et elle est subordonnée au travail de la communauté. Le Conseil d'administration n'est pas en mesure d'exiger un résultat particulier à un groupe de la communauté, ni de lancer un travail d'élaboration de politiques. »*

La GNSO a fourni une [réponse](#) au Conseil d'administration le 3 juillet 2020, qui porte sur les recommandations CC.1 et CC.4.

## RÉVISION DE LA SÉCURITÉ, DE LA STABILITÉ ET DE LA RÉSILIENCE (SSR)

---

## CONTEXTE

L'article 4.6(c) des [statuts constitutifs](#) définit la portée et les paramètres de la révision SSR. La deuxième équipe de révision de la sécurité, de la stabilité et de la résilience (SSR2) a débuté ses travaux en mars 2017. Son [rapport final](#), qui contient 63 recommandations, a été publié en janvier 2021.

## LIENS UTILES DE LA SSR

- [Page d'accueil](#) de la révision SSR.
- [Page Wiki](#) de la révision SSR2.
- [Fiche d'information](#) de la révision SSR2.

## ÉTAT DE SITUATION DE LA RÉVISION SSR2

Les recommandations SSR2 portent sur les domaines suivants :

- Dans quelle mesure les précédentes recommandations issues de la révision SSR ont été mises en œuvre et dans quelle mesure la mise en œuvre de ces recommandations a abouti aux résultats escomptés.
- La sécurité, la stabilité et la résilience au sein de l'ICANN.
- Les contrats, la conformité et la transparence en matière d'utilisation malveillante du système des noms de domaine (DNS).
- D'autres problèmes liés à la sécurité, à la stabilité et à la résilience du DNS global.

Depuis la réception du rapport final de la révision SSR2, un travail important a été entrepris pour examiner les documents associés, y compris les [commentaires publics](#) et les documents d'information de l'organisation ICANN, afin de mieux comprendre les complexités des recommandations SSR2 et leur impact potentiel.

Le Conseil d'administration a également échangé avec la communauté et écouté attentivement des discussions sur cette question lors de l'ICANN70 et de l'ICANN71.

Les statuts constitutifs imposaient au Conseil d'administration de prendre une décision concernant le [rapport final de l'équipe de révision SSR2](#) dans un délai de six mois à compter de sa réception, soit au plus tard le 25 juillet 2021.

Le Conseil d'administration a pris la décision suivante, qui sera abordée plus en détail dans le rapport de l'exercice fiscal 2022 étant donné qu'elle a été prise en dehors de la période couverte par le présent rapport (1er juillet 2020 - 30 juin 2021) :

- Le 22 juillet 2021, le Conseil d'administration [s'est prononcé](#) sur les 63 recommandations que contient le rapport final de la révision SSR2.
- Le 26 juillet 2021, le président du Conseil d'administration de l'ICANN, Maarten Botterman, a publié un [billet](#) concernant les décisions du Conseil d'administration et les prochaines étapes.

## OPTIMISATION DES ACTIVITÉS DE RÉVISION

---

Le calendrier et la périodicité des révisions organisationnelles et spécifiques, définis dans les statuts constitutifs, laissent très peu de place à la mise en œuvre des recommandations, à l'évaluation des effets de leur mise en œuvre ou à la planification du prochain cycle. De plus, plusieurs révisions ont été prévues simultanément, ce qui entraîne une surcharge de travail pour la communauté bénévole et les ressources de l'ICANN.

Le Conseil d'administration a continué à superviser l'évolution des initiatives d'optimisation des révisions, en prenant en considération les recommandations de la révision ATRT3 correspondantes approuvées par le Conseil d'administration. Ces recommandations de l'ATRT3, approuvées sous réserve de l'établissement de priorités, entraîneront des changements dans les délais et dans la nature des révisions futures. Par conséquent, en juin 2021, le Conseil d'administration [a reporté](#) la prochaine révision organisationnelle de la GNSO jusqu'à ce que les conséquences des recommandations de la révision ATRT3 soient mieux comprises.

Deux autres initiatives concernent l'optimisation des activités de révision : le renforcement de la responsabilité de l'ICANN dans le cadre de la mise en œuvre de la piste de travail 2<sup>3</sup> et l'amélioration de l'efficacité du modèle multipartite<sup>4</sup> dans le cadre du plan stratégique de l'ICANN pour les exercices fiscaux 2021 à 2025.

## CHARGE DE TRAVAIL ACTUELLE LIÉE AUX RECOMMANDATIONS

Près de 125 recommandations<sup>5</sup> ont découlé des révisions suivantes menées par la communauté : ATRT3, CCT, RDS-WHOIS2 et SSR2.

---

<sup>3</sup> À l'issue de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA en 2016, le Groupe de travail intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN (CCWG-Responsabilité) a procédé au lancement d'une deuxième piste de travail (WS2) focalisée sur des solutions à certains aspects liés à la responsabilité dont le délai de mise en œuvre pouvait dépasser celui fixé pour la transition du rôle de supervision des fonctions IANA. Le Conseil d'administration a voté une [résolution](#) pour adopter l'ensemble des recommandations contenues dans le [rapport final de la WS2](#) en novembre 2019. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une amélioration ou d'une révision périodique d'un processus, ce projet a abouti à la formulation de plus de 100 recommandations consensuelles adressées à l'organisation ICANN, à la communauté et au Conseil d'administration. À l'instar des révisions, ces recommandations portant sur la responsabilité et la transparence, visent à garantir la redevabilité de l'ICANN à l'égard de la communauté multipartite. Par exemple, le rapport final de la WS2 contient, mais sans s'y limiter, des recommandations qui visent à renforcer la transparence de l'organisation, notamment la politique de divulgation d'informations documentaires (DIDP), la transparence des délibérations du Conseil d'administration, la responsabilité du personnel, etc.

<sup>4</sup> L'un des cinq objectifs du plan stratégique de l'ICANN pour les exercices fiscaux 2021 à 2025 est de renforcer l'efficacité de notre modèle multipartite de gouvernance. Ce projet ne constitue pas une initiative isolée. Il s'agit au contraire d'une approche globale visant à faire évoluer le modèle multipartite en mettant en correspondance les projets actuels avec les besoins d'amélioration futurs. Le projet dit de « renforcement de l'efficacité du modèle multipartite de l'ICANN » a été lancé début 2019 et des discussions menées au sein de la communauté ont été animées par un facilitateur neutre. Ce dialogue a permis d'identifier six thèmes prioritaires qui, selon la communauté, nuisent au fonctionnement efficace et efficient du modèle multipartite de l'ICANN. À l'aide de ces thèmes et des contributions de la communauté, une version préliminaire du « Plan de travail pour l'évolution du modèle multipartite de l'ICANN » (le « Plan de travail préliminaire ») a été élaborée. Cette version préliminaire figure en annexe du plan opérationnel et financier pour les exercices fiscaux 2021 à 2025 et a été publiée pour consultation publique en décembre 2019. Dans les commentaires publics reçus, la communauté s'accorde à dire que le modèle multipartite doit évoluer et que des travaux substantiels sont déjà en cours en vue d'atteindre l'objectif de ce programme, à savoir l'amélioration de l'efficacité de notre modèle multipartite de gouvernance. Comme exemples d'activités en cours qui s'inscrivent dans le cadre de ce programme, on peut notamment citer : l'optimisation des révisions, la troisième révision de la responsabilité et de la transparence (ATRT3), le renforcement de la responsabilité de l'ICANN, la mise en œuvre de la piste de travail 2 (WS2), et bien d'autres.

<sup>5</sup> La piste de travail 2 du Groupe de travail intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN (CCWG-WS2) a formulé 116 recommandations supplémentaires, qui ont été adoptées par le Conseil d'administration

---

et dont la mise en œuvre en est au stade de planification (voir le [rapport final](#) et la [résolution du Conseil d'administration](#)).

	État	Nombre total de recommandations formulées	Nombre total de recommandations adoptées par le Conseil d'administration	Références	Remarques
<b>Révisions spécifiques</b>					
ATRT3	Le Conseil d'administration a approuvé l'ensemble des recommandations, dont quatre sous réserve de l'établissement des priorités.	5	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Rapport final</a></li> <li>• <a href="#">Procédure de consultation publique sur le rapport final</a></li> <li>• <a href="#">Résolution du Conseil d'administration</a></li> <li>• <a href="#">Fiche de suivi</a></li> </ul>	Cinq recommandations comprennent 15 composantes

CCT	Le Conseil s'est prononcé sur les recommandations : six ont été approuvées sous réserve de considérations liées aux coûts et à la mise en œuvre ; 11 ont été approuvées ; six ont été mises en attente ; 14 ont été renvoyées à d'autres parties de la communauté (en tout ou en partie).	35	17	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Rapport final</a> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Procédure de consultation publique</a></li> <li>• <a href="#">Résolution du Conseil d'administration de mars 2019</a></li> <li>• <a href="#">Fiche de suivi de mars 2019</a></li> </ul> </li> <li><a href="#">Plan de mise en œuvre des six recommandations acceptées</a> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Procédure de consultation publique</a></li> <li>• <a href="#">Décision du Conseil d'administration de janvier 2020</a></li> </ul> </li> <li>• <a href="#">Éclairer la décision du Conseil d'administration sur [...] les recommandations en attente (« Évaluation détaillée »)</a> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Résolution du Conseil d'administration d'octobre 2020</a></li> <li>• <a href="#">Fiche de suivi d'octobre 2020</a></li> </ul> </li> </ul>	Des travaux sont en cours pour répondre aux six recommandations en suspens.
-----	---	----	----	--	---

RDS-WHOIS 2	Le Conseil s'est prononcé sur les recommandations : 15 ont été approuvées, quatre ont été mises en attente, deux ont été renvoyées à la GNSO, deux ont été rejetées.	22	15	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Rapport final Procédure de consultation publique sur le Rapport final</a></li> <li>• <a href="#">Résolution du Conseil d'administration</a></li> </ul>	L'élaboration du plan de mise en œuvre est en cours. Quatre recommandations en suspens seront examinées en temps voulu.
SSR2		63	voir note	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Rapport final Procédure de consultation publique</a></li> <li>• <a href="#">Résolution du Conseil d'administration Fondements Fiche de suivi</a></li> </ul>	Le 24 juin, le groupe caucus du Conseil d'administration chargé de la révision SSR2 s'est réuni en vue de préparer l'examen et la suite à donner à ce dossier par le Conseil d'administration en juillet 2021. Cette réunion sera détaillée dans le prochain rapport.

## AFFECTATION DE RESSOURCES

Le travail de mise en œuvre est principalement soutenu par les ressources de l'organisation ICANN, en fonction des besoins. Dans certains cas, les ressources de la communauté sont utilisées, selon les besoins. Des ressources spécifiques supplémentaires peuvent être requises au cas par cas. Lors du cycle de planification annuel, les activités de mise en œuvre prévues sont intégrées dans le plan opérationnel annuel.

Les recommandations nécessitant des ressources et des budgets importants doivent être incluses dans les processus de planification opérationnelle et de budgétisation pour permettre un examen approprié de la part de la communauté et une planification des priorités du travail à effectuer.

## HIÉRARCHISATION DES ACTIVITÉS DE MISE EN ŒUVRE

### POURQUOI ÉTABLIR DES PRIORITÉS ?

Les recommandations issues des révisions de la communauté sont nombreuses et complexes si bien que beaucoup de temps et de ressources sont nécessaires pour en assurer une mise en œuvre efficace. Dans certains cas, des interdépendances existent avec d'autres travaux ou projets de la communauté. Ni les statuts constitutifs de l'ICANN ni les normes opérationnelles pour les révisions spécifiques ne définissent une méthodologie ou une base claire et cohérente



---

pour évaluer les besoins en ressources associés aux recommandations issues des révisions de la communauté, établir un ordre de priorité parmi les recommandations des différentes équipes de révision, ou allouer un budget aux recommandations jugées prioritaires.

La mise en œuvre simultanée de l'ensemble de ces recommandations tout en poursuivant le travail de base de l'ICANN n'est pas réalisable en raison du volume et de la nature du travail à accomplir. De plus, les recommandations issues de révisions sont bien souvent liées à d'autres travaux menés par la communauté de l'ICANN et l'organisation. Il est donc nécessaire de prendre en compte ces correspondances lors de la conception des activités de mise en œuvre, ce qui implique que des choix sont nécessaires pour déterminer le travail de mise en œuvre à effectuer et l'ordre dans lequel il doit être effectué. Il est donc possible d'identifier des interdépendances et des liens avec des projets connexes, ainsi que les ressources qui s'avèrent prioritaires pour obtenir l'impact prévu des recommandations issues des révisions de la communauté.

Lors de l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues des révisions, des facteurs tels que l'allocation de ressources, l'établissement de priorités, le calendrier et les interdépendances doivent être identifiés et considérés de manière collaborative dans le cadre de la planification globale.

## ETAT ACTUEL DES DISCUSSIONS ET DES EFFORTS LIÉS À LA HIÉRARCHISATION DES RECOMMANDATIONS ISSUES DE RÉVISIONS

En juin 2019, le Conseil d'administration a lancé une discussion avec les dirigeants de toutes les équipes de révision afin de partager des idées sur la nécessité d'améliorer l'efficacité des recommandations issues des révisions et leur mise en œuvre, en mettant l'accent sur les priorités et les ressources accordées aux recommandations de la communauté. Cette discussion a abouti à une proposition préliminaire intitulée [Priorités et ressources pour les recommandations de la communauté](#), qui a été partagée avec la communauté en octobre 2019. Dans cette proposition préliminaire, le Conseil d'administration proposait un cadre d'efficacité qui regroupait des idées pour faciliter l'établissement de priorités et l'allocation de ressources pour les futures recommandations de la communauté.

Lors d'une [séance publique](#) tenue en novembre 2019 pendant l'ICAN66, le Conseil d'administration et la communauté ont discuté des défis que la mise en œuvre du grand nombre de recommandations de la communauté posera à l'organisation et à la communauté, et ont souligné la nécessité d'établir des priorités dans le contexte d'un travail plus large de l'ICANN.

Pendant le travail des équipes de révision ATRT3 et SSR2, le Conseil d'administration a attiré l'attention sur l'importance de formuler des recommandations efficaces et classées par ordre de priorité. Le Conseil a signalé que l'établissement des priorités à l'échelle du système ne peut pas se faire de manière indépendante et doit s'intégrer aux mécanismes budgétaires et de planification existants (consulter les commentaires du Conseil d'administration sur les rapports préliminaires de la révision [ATR3](#) et de la révision [SSR2](#)).

Dans son [rapport final](#) présenté au Conseil d'administration le 1er juin 2020, l'équipe ATRT3 a formulé des recommandations sur l'optimisation des révisions ainsi que sur les priorités et les ressources allouées aux recommandations. L'ATR3 a notamment recommandé « *des directives pour l'organisation ICANN afin de créer une entité dirigée par la communauté qui s'occuperait de fixer les priorités des recommandations effectuées par les équipes de révision* ».

---

*et les groupes intercommunautaires, ou de tout autre élément budgétaire lié à la communauté lorsque le Conseil d'administration ou l'organisation ICANN le jugeront approprié ».*

Le document intitulé « [Renforcement de l'efficacité du modèle multipartite de l'ICANN : prochaines étapes](#) », publié pour [consultation publique](#) le 4 juin 2020, place « l'établissement de priorités et l'utilisation efficace des ressources » parmi les trois principales priorités de la communauté. Le document propose un plan de travail qui devrait s'étaler sur les exercices fiscaux 2021 à 2025. Ce calendrier est aligné sur le plan stratégique de l'ICANN et le plan opérationnel et financier quinquennal.

Dans une des hypothèses de planification prévues dans le plan opérationnel et le budget, l'ICANN se charge de planifier les priorités et la mise en œuvre des recommandations dans le contexte plus large du travail de l'ICANN et d'autres activités nécessitant des ressources et financements. Dans le plan opérationnel et le budget pour l'exercice fiscal 2022 [approuvés](#) par le Conseil d'administration en mai 2021, la mise en œuvre des recommandations approuvées de la piste de travail 2 (WS2) du groupe de travail intercommunautaire (CCWG) chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN est identifiée comme prioritaire, tout comme la facilitation et la mise en œuvre du plan de travail pour le renforcement du modèle multipartite, qui est un élément clé pour permettre l'évolution du modèle multipartite afin de répondre aux besoins en constante évolution de la communauté mondiale de l'ICANN.

Au cours de l'exercice fiscal 2021, l'organisation ICANN a poursuivi les échanges sur l'établissement des priorités avec les dirigeants des SO/AC qui reconnaissent l'importance d'éviter à l'avenir des rapports de révision volumineux, complexes et redondants. De plus, lors de l'exercice fiscal 2021, l'organisation ICANN a lancé le projet de cadre de définition des priorités de la planification visant à améliorer la collaboration au sein de l'organisation et avec la communauté lors de l'étape de planification, et à aider à hiérarchiser les activités à moyen et à long terme. La hiérarchisation des travaux de l'ICANN est l'un des principaux résultats escomptés de l'initiative opérationnelle « Planifier à l'ICANN » lancée pour les plans opérationnels et financiers des exercices fiscaux 2021 à 2025 et 2022 à 2026. Ce projet consiste à mettre au point un cadre pour définir les priorités de planification, dont le but est d'inclure la planification de l'ensemble des travaux réalisés par l'ICANN dans l'exercice annuel d'élaboration du plan opérationnel et du budget. Le cadre de définition des priorités de la planification et les techniques d'établissement de priorités seront mis en œuvre lors des futurs cycles annuels de planification opérationnelle et financière afin d'éclairer la prise de décision liée au processus de planification annuel et quinquennal. Un sous-ensemble de ce cadre devrait également contribuer à l'étape de mise en œuvre de la recommandation ATRT3 approuvée par le Conseil d'administration relative à la hiérarchisation des recommandations de la communauté.

---

# REMBOURSEMENT DE FRAIS ET AUTRES PAIEMENTS AUX ADMINISTRATEURS

[CONSULTER le rapport sur le remboursement de frais et autres paiements aux administrateurs de l'ICANN – Exercice fiscal clos le 30 juin 2021.](#)

---

# CONSEIL D'ADMINISTRATION, DIRIGEANTS DE LA COMMUNAUTÉ ET ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'ICANN

---

1er juillet 2020 - 30 juin 2021

---

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ICANN

Au 30 juin 2017

## Maarten Botterman

Président du Conseil d'administration de l'ICANN  
Directeur de GNKS Consult BV

## León Sánchez

Vice-président du Conseil d'administration de l'ICANN  
Directeur associé chez Fulton & Fulton SC

## Harald Alvestrand

Agent de liaison de l'IETF auprès du Conseil d'administration de l'ICANN  
Ingénieur, Google

## Becky Burr

Associée du cabinet Harris, Wiltshire & Grannis, LLP

## Ron da Silva

Vice-président responsable des opérations à Quantum Loophole

## Sarah Deutsch

Avocate au cabinet juridique de Sarah B. Deutsch

## Avri Doria

Consultante en recherche

## Lito Ibarra

Fondateur et directeur général de SVNet

## Manal Ismail

Agent de liaison du GAC auprès du Conseil d'administration de l'ICANN  
Spécialiste des politiques Internet, Autorité de régulation nationale des télécommunications (NTRA) de l'Égypte

## Danko Jevtović

Associé à Jugodata Ltd., Serbie

## Merike Kää

Agent de liaison du SSAC auprès du Conseil d'administration de l'ICANN  
RSSI à Uniphore

## Akinori Maemura

Directeur général en charge du département de développement de l'Internet du Centre d'information de réseaux du Japon (JPNIC)

## Göran Marby

---

---

Membre d'office du Conseil d'administration de l'ICANN  
Président-directeur général de l'ICANN

### Mandla Msimang

PDG de Nozala Women Investments

### Ihab Osman

Président de la Chambre de commerce États-Unis/ Soudan

### Patricio Poblete

Directeur du NIC du Chili  
Professeur titulaire en informatique  
Université du Chili

### Kaveh Ranjbar

Agent de liaison du RSSAC auprès du Conseil d'administration de l'ICANN  
Directeur de la technologie, RIPE NCC.

### Nigel Roberts

PDG et fondateur d'Island Networks

### Matthew Shears

Consultant indépendant

### Tripti Sinha

Vice-présidente adjointe et directrice de la technologie  
Division des technologies de l'information  
Directrice exécutive de Mid-Atlantic Crossroads (MAX)  
Université du Maryland

---

# DIRIGEANTS DE LA COMMUNAUTÉ

## DIRIGEANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE L'ICANN

Au 30 juin 2017

### ORGANISATIONS DE SOUTIEN

Hans Petter Holen,

**Organisation de soutien à l'adressage (ASO)**

Président

*Europe*

Kevin Blumberg

**Conseil de l'adressage de l'Organisation de soutien à l'adressage (ASO AC)**

Président

*Amérique du Nord*

Alejandra Reynoso

**Conseil de l'Organisation de soutien aux extensions géographiques (ccNSO)**

Présidente

*Amérique latine et Caraïbes*

Philippe Fouquart

**Organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO)**

Président

*Europe*

### COMITÉS CONSULTATIFS

Maureen Hilyard

**Comité consultatif At-Large (ALAC)**

Présidente

*Asie-Pacifique et Australie*

Manal Ismail

**Comité consultatif gouvernemental (GAC)**

Présidente

*Afrique*

Fred Baker

**Comité consultatif du système des serveurs racine (RSSAC)**

Président

*Amérique du Nord*

Rod Rasmussen

**Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité (SSAC)**

Président

*Amérique du Nord*

---

## GROUPES DE REPRÉSENTANTS DE LA GNSO

Bruna Martins dos Santos

**Groupe des représentants des entités non commerciales (NCSG)**

Présidente

*Amérique latine et Caraïbes*

Ashley Heineman

**Groupe des représentants des bureaux d'enregistrement (RrSG)**

Présidente

*Amérique du Nord*

Samantha Demetriou

**Groupe des représentants des opérateurs de registre (RySG)**

Présidente

*Amérique du Nord*

## UNITÉS CONSTITUTIVES DE LA GNSO

Mason Cole

**Unité constitutive des utilisateurs commerciaux (BC)**

Président

*Amérique du Nord*

Heather Forrest

**Unité constitutive des représentants de la propriété intellectuelle (IPC)**

Présidente

*Asie-Pacifique et Australie*

Wolf-Ulrich Knoben

**Unité constitutive des fournisseurs de services Internet et de services de connectivité (ISPCP)**

Président

*Europe*

Raphaël Beauregard-Lacroix

**Unité constitutive des entités non commerciales (NCUC)**

Président

*Europe*

Raoul Plommer

**Unité constitutive responsable des questions opérationnelles des organisations à but non lucratif (NPOC)**

Président

*Europe*

## ORGANISATIONS RÉGIONALES AT-LARGE

Seun Ojedeji



---

**Organisation régionale At-Large Afrique (AFRALO)**

Président

Satish Babu

**Organisation régionale At-Large Asie, Australasie et îles du Pacifique (APRALO)**

Président

Sébastien Bachollet

**Organisation régionale At-Large européenne (EURALO)**

Président

Sergio Salinas Porto

**Organisation régionale At-Large Amérique latine et Caraïbes (LACRALO)**

Président

Eduardo Diaz

**Organisation régionale At-Large de l'Amérique du Nord (NARALO)**

Président

## ADMINISTRATION DE LA COMMUNAUTÉ HABILITÉE

Philippe Fouquart, GNSO

Maureen Hilyard, ALAC

Manal Ismail, GAC

Alejandra Reynoso, ccNSO

Oscar Robles, ASO

## AUTRES GROUPES DE LA COMMUNAUTÉ

Lars-Johan Liman, président

**Comité permanent de clients (CSC)**

Europe

Tim April, président

**Comité de révision de l'évolution de la zone racine (RZERC)**

Amérique du Nord

Ole Jacobson

**Comité de nomination**

Président

Europe

---

# ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'ICANN

Au 30 juin 2021

## **Göran Marby**

Président-directeur général

Il a rejoint l'ICANN en mars 2016.

Ancien directeur général de l'Autorité suédoise de régulation des postes et des télécommunications, président de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (ORECE), président du Groupe européen des régulateurs dans le domaine des services postaux (GREP) et membre de la Commission suédoise des services à large bande, avec deux décennies d'expérience comme cadre supérieur dans les secteurs de l'Internet et de la technologie.

## **John Jeffrey**

Secrétaire et conseiller juridique

Il a rejoint l'ICANN en septembre 2003.

Il possède plus de 30 ans d'expérience acquise à des postes de gestion commerciale, juridique, stratégique et générale à Live365, Discovery Communications, TCI et Fox Television, ainsi que dans des cabinets juridiques du secteur privé. Il exerce la fonction de directeur juridique depuis plus de 20 ans, dont les 15 dernières années au sein de l'ICANN.

## **Theresa Swinehart**

Vice-présidente senior en charge de la Division des domaines mondiaux et de la stratégie

Elle a rejoint l'ICANN en 2013.

Avant de rejoindre l'ICANN, elle était responsable de la politique Internet à Verizon Communications. Avant Verizon, elle a travaillé près de dix ans à l'ICANN comme responsable de la supervision des partenariats stratégiques au niveau mondial. Elle est titulaire d'un diplôme en droit de la Faculté de droit de l'American University à Washington et d'un diplôme de troisième cycle en études internationales de l'Université de Vienne.

## **Xavier Calvez**

Vice-président senior et directeur de l'information

Il a rejoint l'ICANN en août 2011.

Avant, il a occupé pendant dix ans des postes à responsabilité croissante dans le département des finances de Technicolor où, plus tard, il a été nommé directeur financier des services créatifs.

## **David Olive**

Vice-président sénior en charge du soutien à l'élaboration de politiques

Il a rejoint l'ICANN en septembre 2010.

Avant, il a travaillé pendant 20 ans chez Fujitsu Limited, fournisseur leader de solutions pour entreprises basées sur les technologies de l'information et de la communication, où il a été directeur général et représentant principal.

## **Ashwin Rangan**

Vice-président senior de l'ingénierie et directeur de l'information

Il a rejoint l'ICANN en mars 2014.

---

Avant, il a été directeur informatique d'Edwards Lifesciences Corporation, un fournisseur de matériel médical, et a également occupé le poste de directeur informatique de Walmart et de Conexant Systems.

---

# REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

## Prix Excellence de la communauté de l'ICANN 2021

Le prix Excellence de la communauté de l'ICANN récompense les membres de la communauté de l'ICANN qui se sont largement investis dans la recherche de solutions basées sur le consensus et ont contribué de manière significative à l'élaboration de politiques au sein de l'écosystème de l'ICANN. Chaque année, un comité de membres de la communauté représentant chacune des organisations de soutien et chacun des comités consultatifs sélectionne le(s) lauréat(s) à partir de critères précis. Le prix Excellence de la communauté de l'ICANN 2021 a été remis à deux membres de la communauté : [Marilyn Cade et Rafik Dammak](#). Marilyn Cade a été l'une des pionnières du modèle multipartite de l'ICANN depuis sa création. Elle a été membre et a dirigé de nombreux groupes de la communauté de l'ICANN dont le Conseil de l'Organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO), le Comité exécutif du Groupe des représentants des entités commerciales, l'Unité constitutive des utilisateurs commerciaux et le Comité de nomination de l'ICANN. Elle a également participé à de nombreux groupes de travail intercommunautaires. Depuis plus de dix ans, Rafik Dammak consacre d'innombrables heures de travail à la GNSO et à des groupes de travail intercommunautaires. Dammak a été membre et a dirigé de nombreux groupes de la communauté de l'ICANN dont le Conseil de la GNSO, le Groupe des représentants des entités non commerciales, l'équipe responsable du processus accéléré d'élaboration de politiques sur la spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des gTLD, et le Comité de nomination de l'ICANN.

## Prix Tarek Kamel du développement des capacités

Le prix Tarek Kamel du développement des capacités récompense des membres de la communauté de l'ICANN qui ont contribué de manière significative aux programmes régionaux ou mondiaux de renforcement des capacités liés à la mission de l'ICANN. Le tout premier prix Tarek Kamel, remis en 2020, a été décerné à [Ramanou Biaou](#). Le Conseil d'administration de l'ICANN a salué l'engagement de Biaou dans des programmes de renforcement des capacités locaux et régionaux dans son pays natal, le Bénin, ainsi que dans toute l'Afrique. Il a notamment travaillé à l'amélioration des compétences techniques des femmes en Afrique et a encouragé leur participation à des initiatives liées à l'Internet et au système des noms de domaine (DNS). Ces efforts ont permis d'accroître la diversité et le nombre de nouveaux membres de la communauté de l'ICANN.

## Programme de reconnaissance de la communauté

Au cours de l'ICANN69, l'ICANN a salué la contribution de 45 dirigeants communautaires qui sont arrivés à la fin de leurs mandats entre l'ICANN66 et l'ICANN69. En plus des certificats remis lors de l'ICANN66, le Conseil d'administration de l'ICANN a adopté une [résolution](#) reconnaissant leurs contributions.

## Organisation de soutien à l'adressage

Omo Oaiya, conseiller de l'Organisation de soutien à l'adressage  
Jason Schiller, conseiller de l'Organisation de soutien à l'adressage

## Organisation de soutien aux extensions géographiques

---

Ajay Data, conseiller de l'Organisation de soutien aux extensions géographiques  
Hiro Hotta, conseiller de l'Organisation de soutien aux extensions géographiques

### **Organisation de soutien aux extensions génériques**

Donna Austin, présidente du Groupe des représentants des opérateurs de registres  
Graeme Bunton, président du Groupe des représentants des bureaux d'enregistrement  
Rafik Dammak, vice-président du Conseil de l'Organisation de soutien aux extensions génériques  
Samantha Demetriou, vice-présidente du Groupe des représentants des opérateurs de registres  
Keith Drazek, président de l'Organisation de soutien aux extensions génériques  
James Gannon, conseiller de l'Organisation de soutien aux extensions génériques  
Johan Helsingius, agent de liaison de l'Organisation de soutien aux extensions génériques auprès du Comité consultatif gouvernemental  
Joan Kerr, présidente de l'Unité constitutive responsable des questions opérationnelles des organisations à but non lucratif  
Erika Mann, conseillère de l'Organisation de soutien aux extensions génériques  
Scott McCormick, conseiller de l'Organisation de soutien aux extensions génériques  
Michele Neylon, conseiller de l'Organisation de soutien aux extensions génériques  
Kristian Ørmen, secrétaire du Groupe des représentants des bureaux d'enregistrement  
Stephanie Perrin, présidente du Groupe des représentants des entités non commerciales  
Elsa Saade, conseillère de l'Organisation de soutien aux extensions génériques  
Bruna Martins dos Santos, présidente de l'Unité constitutive des entités non commerciales  
Tobias Sattler, vice-président du Groupe des représentants des bureaux d'enregistrement  
Martin Silva Valent, conseiller de l'Organisation de soutien aux extensions génériques  
Darcy Southwell, conseillère de l'Organisation de soutien aux extensions génériques

### **Communauté At-Large**

Ali AlMeshal, vice-président de l'Organisation régionale At-Large Asie, Australasie et îles du Pacifique  
Tijani Ben Jemaa, membre du Comité consultatif At-Large  
Humberto Carrasco, membre du Comité consultatif At-Large  
Bastiaan Goslings, membre du Comité consultatif At-Large  
Sarah Kiden, secrétaire de l'Organisation régionale At-Large Afrique  
Javier Rúa Jovet, membre du Comité consultatif At-Large

### **Comité consultatif gouvernemental**

Pär Brumark, vice-président du Comité consultatif gouvernemental  
Nigel Cassimire, agent de liaison du Comité consultatif gouvernemental auprès du Comité permanent de clients  
Chérif Diallo, vice-président du Comité consultatif gouvernemental

### **Comité consultatif du système des serveurs racine**

Keith Bluestein, premier représentant du Comité consultatif du système des serveurs racine  
Brad Verd, agent de liaison du Comité consultatif du système des serveurs racine auprès du Comité de révision de l'évolution de la zone racine  
Matt Weinberg, représentant suppléant du Comité consultatif du système des serveurs racine

### **Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité**

Andrew de la Haije, membre du Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité  
Bobby Flaim, membre du Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité

---

### **Conseil d'administration de l'entité Identificateurs techniques publics**

Wei Wang, membre du Conseil d'administration de l'entité Identificateurs techniques publics

### **Comité de nomination**

Damon Ashcraft, président adjoint du Comité de nomination

Kristine Dorrain, membre du Comité de nomination

Caroline Greer, membre du Comité de nomination

Annebeth Lange, membre du Comité de nomination

Paul Mitchell, membre du Comité de nomination

Lawrence Olawale-Roberts, membre du Comité de nomination

Chris Roosenraad, membre du Comité de nomination

Erich Schweighofer, membre du Comité de nomination

---

# Termes et acronymes de l'ICANN

Consulter d'autres [termes et acronymes](#).

<b>AFRALO</b>	Organisation régionale At-Large Afrique
<b>AFRINIC</b>	Centre d'information du réseau africain
<b>AFTLD</b>	Association africaine de noms de domaine de premier niveau
<b>ALAC</b>	Comité consultatif At-Large
<b>APNIC</b>	Centre d'information du réseau Asie-Pacifique
<b>APRALO</b>	Organisation régionale At-Large Asie, Australasie et Îles du Pacifique
<b>APTLD</b>	Association des noms de domaine de premier niveau d'Asie-Pacifique
<b>ARIN</b>	Registre américain des numéros d'Internet
<b>ASO</b>	Organisation de soutien à l'adressage
<b>ccNSO</b>	Organisation de soutien aux extensions géographiques
<b>ccTLD</b>	Domaine de premier niveau géographique
<b>CENTR</b>	Conseil des registres de noms de domaine de premier niveau nationaux européens
<b>DNS</b>	Système des noms de domaine
<b>DNSSEC</b>	Extensions de sécurité du système des noms de domaine
<b>EPDP</b>	Processus accéléré d'élaboration de politiques
<b>EURALO</b>	Organisation régionale At-Large européenne
<b>GAC</b>	Comité consultatif gouvernemental
<b>RGPD</b>	Règlement général sur la protection des données
<b>GNSO</b>	Organisation de soutien aux extensions génériques
<b>gTLD</b>	Domaine générique de premier niveau
<b>IAB</b>	Conseil d'architecture de l'Internet
<b>IANA</b>	Autorité chargée de la gestion de l'adressage sur Internet
<b>IDN</b>	Nom de domaine internationalisé
<b>IETF</b>	Groupe de travail de génie Internet
<b>ISOC</b>	Internet Society
<b>KSK</b>	Clé de signature de clé
<b>LACNIC</b>	Registre des adresses Internet d'Amérique latine et des Caraïbes
<b>LACRALO</b>	Organisation régionale At-Large Amérique latine et Caraïbes
<b>LACTLD</b>	Association des domaines de premier niveau géographiques d'Amérique latine et des Caraïbes
<b>NARALO</b>	Organisation régionale At-Large de l'Amérique du Nord
<b>NRO</b>	Organisation de ressources de numéros
<b>PDP</b>	Processus d'élaboration de politiques
<b>PTI</b>	Identificateurs techniques publics
<b>RIPE NCC</b>	Centre de coordination des réseaux IP européens
<b>RIR</b>	Registre Internet régional
<b>RSSAC</b>	Comité consultatif du système des serveurs racine
<b>SSAC</b>	Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité
<b>TLD</b>	Domaine de premier niveau
<b>W3C</b>	Consortium mondial du Web
<b>SMSI</b>	Sommet mondial sur la société de l'information (ONU)

---

# BUREAUX DE L'ICANN

## QUARTIER GÉNÉRAL

12025 Waterfront Drive  
Suite 300  
Los Angeles, CA 90094-2536  
Téléphone : +1 310 301 5800  
Fax : +1 310 823 8649

## BUREAUX RÉGIONAUX

Bruxelles, Belgique  
6 Rond-Point Schuman  
B-1040 Bruxelles, Belgique  
Téléphone : +32 2 894 7414

Istanbul, Turquie  
Hakki Yeten Cad. Selenium  
Plaza No:10/C K:10  
34349 Istanbul, Turquie  
Téléphone : +90 212 999 6222

Montevideo, Uruguay  
La Casa de Internet de Latinoamérica y el Caribe  
Rambla República de México 6125  
11400 Montevideo, Uruguay  
Téléphone : +598 2604 222 ext 5701  
Fax : +598 2604 222 ext 4112

Singapour  
South Beach Tower  
38 Beach Road, Unit 04-11  
Singapour 189767  
Téléphone : +65 6816 1288

## BUREAUX DE LIAISON

Beijing, Chine  
5th floor, No. 1 Building,  
Software Park  
Chinese Academy of Sciences  
4 South 4th Street  
Zhongguancun, Haidian District,  
Beijing, Chine  
[queries.beijingec@icann.org](mailto:queries.beijingec@icann.org)



---

Genève, Suisse  
Regus Center  
Rue du Rhône 14  
1204 Genève, Suisse  
Téléphone : +41 22 819 1844  
Fax : +41 22 819 1900

Nairobi, Kenya  
Regus Center  
17th Floor  
JKUAT Towers, Kenyatta Avenue  
PO BOX 15168-00400  
Nairobi, Kenya  
Téléphone : +254 (0)20 5117029  
Fax : +254 (0)20 5157001

Washington D.C., États-Unis  
801 17th Street, NW, Suite 400  
Washington, DC 20006  
États-Unis  
Téléphone : +1 202 570 7240  
Fax : +1 202 789 0104



Un monde, un Internet

Rendez-vous sur [icann.org](https://icann.org)



[@icann](https://twitter.com/icann)



[facebook.com/icannorg](https://facebook.com/icannorg)



[youtube.com/icannnews](https://youtube.com/icannnews)



[flickr.com/icann](https://flickr.com/icann)



[linkedin/company/icann](https://linkedin/company/icann)



[soundcloud/icann](https://soundcloud/icann)



[instagram.com/icannorg](https://instagram.com/icannorg)